L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1418 - VENDREDI 31 MARS 2017 — 2,10 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1969-8232

Sylvain THEVENIAUD
Courtier en assurances
Grêle sur céréales - vignes
Aléas climatiques
Dépt. 18-58-89
Professionnel depuis 35 ans
Tél. 06 75 47 39 94
agi18@orange.fr
N°Orias 14003400



BREXIT : Le saut dans l'inconnu

Le Brexit a été déclenché le 29 mars par Londres, symboliquement à la date anniversaire des textes fondateurs de l'Union Européenne. Le départ de cet État membre ne sera pas sans conséquences. Il laisse en premier lieu un trou de 3 milliards d'euros, représentant la contribution du Royaume-Uni au budget européen. L'impact sur les fonds dévolus à la PAC devrait se faire sentir assez vite. Outre l'inconnue budgétaire, il reste aussi une grande inconnue sur le plan commercial, avec des volumes à l'export autrement plus importants que ceux exportés vers la Russie avant l'embargo de 2014... Les organisations agricoles, dont la FNSEA, suivent de près ce dossier à hauts risques et demandent à l'Europe de rester ferme sur ses principes et son droit face à la Grande-Bretagne. P. 3

Photo: © Thomas Haley/CE

Côte d'Or

› Campagne culturale 2017

On croise les doigts



Nièvre

› Canton de Lormes

Une nouvelle vie pour les JA



Yonne

› Agroécologie

Une passerelle entre bio et conventionnel



Pages 19 - 23

En direct de la MSA

Encarts : Claas Bourgogne (sur certains cantons) ; DAFP (sur certains cantons)

RP 545 - RP 160V
Encore quelques machines dispos à conditions exceptionnelles
G. Buchez SAS
Autun - Corbigny - Luzy
Moulins-Engilbert
Tél : 03 86 20 17 38
www.gbuchez.fr
LA CULTURE DU RÉSULTAT.
www.lely.com
innovators in agriculture



METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET
• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois/Bardage métallique
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur
58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Port. : 06 76 45 76 48
metal.construction58@gmail.com - metalconstruction.fr



Sommaire

Côte d'Or
04 • Producteurs laitiers: Dur, très dur et ça dure
05 • Bovins laitiers: En force à Eurogénétique
06 • Campagne 2017: On croise les doigts
07 • Communication: La vérité est dans le pré

Nièvre
08 • Fédération Nationale Bovine: Une nouvelle image de marque pour la viande bovine française
09 • Chambre d'agriculture: Des audits économiques pour mesurer la bonne santé de son exploitation
10 • Animation: Les fermes ouvrent leurs portes aux tout petits
11 • Interview de François Thibault: Connaître et maîtriser son prix de revient pour être compétitif

Yonne
12 • Agroécologie: Une passerelle entre bio et conventionnel
13 • Pac 2017: La FDSEA à vos côtés
14 • Cecna: Une activité diversifiée, dans un contexte difficile
15 • Syndicat de Défense du Fromage de Chaource: Trois défis à relever pour garder le cap

Région et ailleurs
16 • CFPPA: 50 ans, l'âge de la maturité
18 • Crédit Agricole Champagne-Bourgogne: La solidité d'un acteur majeur de l'économie régionale

Filières
24 • Élevage Chronique ovine: Moins de travail à l'agnelage avec des abreuvoirs installés dans les cases

Infos Services
25 • Firmes&Machninisme
26-27 • Analyses et tendances
28-30 • Petites annonces
31-33 • Annonces légales
34 • Vie quotidienne
35 • Paroles de jeunes

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Associés principaux : FDSEA Côte d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232 - Dépôt légal : à parution.
Tirage moyen par numéro : 6 200 ex.
Prix de l'abonnement annuel : 103 € - Prix au numéro : 2,10 €
Imprimeries: Roto Centre - 348 Rue Marcel Paul, 45770 Saran
AgriBourgogne.fr

Congrès de la FNSEA

Une volonté d'avancer

Ouvert le 28 mars à Brest, le 71ème congrès de la FNSEA réunit plus de 1 000 congressistes, dans une ambiance chaleureuse mais aussi emplie d'émotion. Les nombreuses prises de paroles ont toutes rendu hommage à Xavier Beulin, le président décédé brutalement en février dernier.

« *Ce congrès est placé sous la mémoire de Xavier Beulin* » déclare Christiane Lambert, première vice-présidente de la FNSEA, le mercredi 29 mars. Salué par l'ensemble des représentants agricoles et institutionnels, reconnu pour son charisme, son abnégation et sa vision de l'agriculture l'homme n'aura laissé personne indifférent. Fervent partisan d'une Europe plus forte et plus juste, Xavier Beulin aura été à l'origine du rapport d'orientation sur ce thème, au cœur de ce 71ème congrès mais aussi au cœur de l'actualité. La France élira en effet son président dans trois semaines, l'Allemagne est elle aussi en pleine période électorale : les deux pays historiques de la construction européenne sont momentanément « *immobilisés* ».

Avec le traitement du Brexit, les agriculteurs français et des autres États-membres devront donc encore attendre avant de connaître les premiers contours de la prochaine Politique agricole commune (PAC). Dans son rapport d'orientation, la FNSEA déplore à ce titre « *l'essoufflement depuis 20 ans du moteur franco-allemand* » et pointe du doigt le « *renforcement des incertitudes* » généré par le départ de la Grande-Bretagne.

Mais ce contexte, comme celui des crises agricoles encore perceptibles, n'empêche pas une atmosphère détendue et chaleureuse, et une volonté certaine d'aller de l'avant. Réunis en huis clos le 28 mars, les membres du réseau ont ainsi débattu de sujets stratégiques, comme le statut de l'agriculteur. Le rapport d'activité présenté le 29 mars a par ailleurs donné l'occasion aux secrétaires généraux de rappeler les avancées permises par le syndicalisme agricole au cours de l'année écoulée : pas de surtransposition de normes grâce à la mise en place du Comité de rénovation des normes en agriculture (Corena), baisse de 10 points de cotisations pour les agriculteurs, obtention d'un Pacte de consolidation et de refinancement pour maintenir de la trésorerie dans les exploitations mises en difficulté par les crises, expérimentation de l'étiquetage de l'origine du lait et de la viande dans les produits transformés...

Autant de succès et de chantiers à poursuivre avec une équipe renouvelée, puisque ce congrès est, comme tous les trois ans, un congrès électif.

PRI info

Côte d'Or Comment faire pour devenir agriculteur ou agricultrice ?

Vous avez un souhait, une idée, celui de vous mettre à votre compte et de devenir agriculteur ou agricultrice. Le Point Accueil Installation est là pour vous accueillir, vous aider à réfléchir sur votre projet, vous informer sur les aides et les démarches et vous orienter vers les personnes ressources pour mener à bien votre projet (accueil financé par l'État). Nous organisons des sessions collectives au Point Accueil Installation, contactez Maëlle Sureau au 03 80 68 67 72 pour tous renseignements.

Nièvre Le Répertoire Départ Installation (RDI)

Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez-vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'État). Contact : Carole Simon et Sylvie Simonin (Chambre d'agriculture) au 03 86 93 40 99.

Yonne Le Point Info Transmission Association : préparer son projet de cessation - transmission

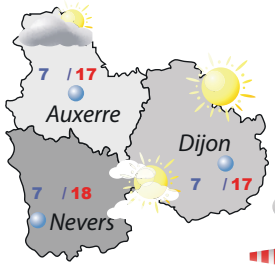
Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc Abonnet - Chambre d'agriculture au 03 86 94 22 22 (accompagnement financé par l'État, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 31 mars au 9 avril 2017

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 31 Mars

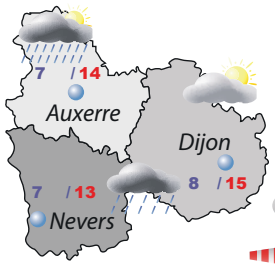


Mitigé
Le temps s'annonce mitigé sur le département avec un partage entre champs nuageux et périodes de soleil.

T° mini : 6 à 8 °C
T° maxi : 17 à 19 °C
Vents : Sud-Sud-Ouest 30 km/h

St Benjamin
Soleil : 07:27 - 20:15
Lune : 09:43 - N.C.

Samedi 01 Avril

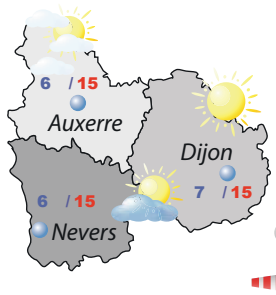


Instable
La masse d'air deviendra instable au fil des heures et nous attendons des averses localement orageuses.

T° mini : 6 à 8 °C
T° maxi : 14 à 16 °C
Vents : Sud-Est 10 km/h

St Hugues
Soleil : 07:25 - 20:16
Lune : 10:26 - 00:31

Dimanche 02 Avril



Ensoleillé
Les conditions anticycloniques seront à l'origine d'un temps calme et très ensoleillé sur l'ensemble de la région.

T° mini : 5 à 7 °C
T° maxi : 14 à 16 °C
Vents : Nord-Ouest 20 km/h

Ste Sandrine
Soleil : 07:23 - 20:17
Lune : 11:15 - 01:41

Prévisions à 7 jours

Lundi 03 au Mercredi 05 Avril :
clair / clair / ciel de traine
Vents : Nord-Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : 2 à 6 °C T° maxi. : 11 à 13 °C

Jeudi 06 au Dimanche 09 Avril :
couvert / clair / clair / nuageux
Vents : Est-Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : 7 à 11 °C T° maxi. : 19 à 21 °C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

DÉVELOPPEZ VOTRE VENTE DIRECTE
1 abattoir volaille CE avec services sur mesure
Ferme du Luteau

Notre métier, un poulet de qualité
Contactez-nous :
Abattoir Péricat - 02 38 34 94 17 - BEAUNE LA ROLANDE

Union Européenne

Brexit: Une opération à risque pour le financement de la Pac

L'impact sur les échanges Royaume-Uni/continent et sur le budget de la Pac : deux préoccupations majeures des agriculteurs européens face au Brexit déclenché le 29 mars par Londres.



T. Michel

Le Brexit s'est enclenché le 29 mars. Londres, sa Tamise, et le Royaume-Uni resteront-ils attrayants aux yeux des touristes et des acteurs économiques ? Brexit dur ou Brexit pas dur, là est la question...

Le gouvernement britannique avait annoncé le 20 mars son intention d'activer le 29 mars - quatre jours après la commémoration du 60e anniversaire des traités de Rome - l'article 50 du traité européen, c'est fait ! Le processus de sortie du Royaume-Uni de l'Union est désormais lancé. Les organisations et coopératives agricoles des Vingt-huit (Copa-Cogeca) ont eu l'occasion, dans cette perspective, de faire part de leurs inquiétudes à Michel Barnier, négociateur en chef de la Commission de Bruxelles pour le Brexit et ancien ministre français de l'Agriculture. Elles demandent que les pourparlers entre Bruxelles et Londres, qui doivent durer deux ans, préservent la solidarité de la communauté agricole européenne, malgré d'évidents défis politiques.

Un trou de trois milliards d'euros

Le Royaume-Uni étant un contributeur net au budget de l'UE, le départ de cet État membre risque de se traduire, sur les bases actuelles, par *«une réduction de trois milliards d'euros»* du budget de la Pac, selon le commissaire européen à l'agriculture Phil Hogan. Son collègue chargé du budget, Günther Oettinger, prévoyant pour sa part la nécessité *«d'un réalignement et de réductions pour certains programmes (agricoles)»*.

Perturbation des échanges et concurrence accrue

Outre cette inconnue budgétaire, les organisations agricoles des Vingt-huit ont fait part à Michel Barnier de leur détermination à *«travailler pour que l'impact du Brexit sur les échanges soit minimisé»*. Des échanges qui pourraient être entravés par l'instauration de barrières douanières ou sanitaires entre le Royaume-Uni et les Vingt-sept, mais aussi souffrir de la concurrence exercée par les accords commerciaux que Londres entend négocier avec nombre de pays tiers.

Une concurrence tout aussi inquiétante pour les agriculteurs et consommateurs britanniques, selon Phil Hogan. Le commissaire européen estime, par exemple, qu'un accord de libre-échange entre le Royaume-Uni et les États-Unis *«entraînera inévitablement un abaissement des normes alimentaires, ce qui pourrait conduire à l'introduction de bœuf aux hormones ou de poulet chloré»* sur le marché britannique.

Commerce mais aussi intégration

Les importations agroalimentaires du Royaume-Uni - viandes, fromage, céréales, fruits, légumes et boissons - sont de l'ordre de 57 milliards d'euros par an. Elles proviennent à 90% des Vingt-sept, dont 70% de cinq principaux fournisseurs : France, Pays-Bas, Irlande, Allemagne et Espagne. Avec des volumes (135 000 tonnes de fromage, 960 000 tonnes de porc...) qui sont proportionnellement plus élevés que ceux exportés vers la Russie avant l'embargo de 2014. Dans ce secteur, le Royaume-Uni, qui exporte essentiellement des viandes, des produits laitiers, des céréales et des confiseries, enregistre un déficit commercial de plus de 20 milliards d'euros.

À ces échanges traditionnels s'ajoute l'intégration de la chaîne d'approvisionnement alimentaire des deux côtés de la Manche et entre le Royaume-Uni et l'Irlande, qui pourrait être mise à mal. Par exemple, l'industrie laitière britannique utilise des unités de transformation en dehors du Royaume-Uni, en Irlande surtout, et certaines coopératives d'origine irlandaise, danoise ou suédoise pourraient perdre leurs membres britanniques.

Des importations à la charge des Vingt-sept

Le Royaume-Uni est aussi l'une des destinations européennes préférées des pays tiers fournisseurs dans le cadre des accords de l'OMC et avec les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) conclus par l'UE, ont aussi souligné les organisations agricoles des Vingt-huit lors de leur échange de vues avec le négociateur en chef de la Commission de Bruxelles pour le Brexit.

Selon elles, le retrait du Royaume-Uni de l'Union laisse potentiellement disponibles sur le marché de l'UE à Vingt-sept 700 000 tonnes de sucre, 12 000 tonnes de beurre, 12 000 tonnes de fromage, 85 000 tonnes de viande ovine, 230 000 tonnes de volaille et 16 000 tonnes de viande bovine. La question est : qui remplacera ces fournisseurs ?

AGRA PRESSE

La FNSEA demande d'adopter «une position ferme »

Alors que le Royaume-Uni était vient d'officialiser sa sortie de l'Union Européenne, la FNSEA, demande à la France et l'UE d'adopter *«une position ferme vis-à-vis de la Grande-Bretagne»*. *«On ne sort pas impunément de l'Europe, ce serait trop facile»*, souligne l'organisation représentante des producteurs, qui rappelle que cette sortie obligera à la renégociation d'une multitude d'accords en lien avec le commerce et l'agriculture. *«Ne pleurons pas sur le lait renversé mais construisons désormais une Europe humaine, proche des préoccupations des citoyens et proche des réalités»*, conclut la FNSEA.

En bref

Plan de consolidation
Bernard Cazeneuve propose des adaptations

Le Premier ministre, Bernard Cazeneuve, a adressé le 27 mars un courrier à Christiane Lambert, la présidente par interim de la FNSEA, dans lequel il propose des adaptations au plan de consolidation des exploitations agricoles. D'une part il rappelle que les mesures actuelles seront prorogées jusqu'au 31 décembre 2017. D'autre part il suggère que des diagnostics, pour les exploitations qui restent en grande difficulté, soient menés, financés par un soutien public de la part des départements, des régions ou de l'Etat. Au-delà de ces diagnostics, *«des mesures de restructuration de leur endettement, aménagées, incluant les années blanches partielles ou totale pourront être proposées»*. *«Le taux de prise en charge des frais financiers par l'Etat sera majoré, passant de 33% à 50%»*. De plus, *«le plafond d'aide sera relevé de 20 à 40% de l'échéance annuelle des prêts faisant l'objet de la demande d'aide»*. Bernard Cazeneuve n'exclut pas qu'un nouveau dispositif de soutien à la trésorerie (dit Fac A) soit mis en œuvre *«s'il s'avère que la viabilité d'un nombre important d'exploitations est essentiellement menacée à très court terme par les échéances bancaires auxquelles elles doivent faire face»*. Le premier ministre n'évoque cependant pas le cas d'agriculteurs qui seraient contraints à envisager une nouvelle orientation hors du secteur agricole.

Aides Pac JA refuse l'élargissement de l'ICHN aux productions végétales

«L'idée d'un élargissement de l'indemnisation compensatoire de handicap naturel (ICHN) aux productions végétales» n'est pas *«une solution pertinente»* pour Jeunes agriculteurs (JA), comme le précisait le syndicat dans un communiqué du 27 mars. *«Les indemnités proposées ne seraient ni bien ciblées ni efficaces»*, soulignait JA. Le syndicat estime que l'ICHN doit *«garder son objectif initial de compenser des handicaps naturels par des mesures économiques et ainsi maintenir l'élevage sur nos territoires»*. Il prône également une validation de la carte des zones défavorisées avant le changement de mandature.

C'est peut-être parce que nous avons
LES COMPÉTENCES TECHNIQUES...



▸ Agenda

04/04 Assemblée générale de la Prim'Hostein

Le syndicat Prim'Holstein de Côte d'Or tiendra son assemblée générale mardi 4 avril à 10 heures à la mairie de Villaines-en-Duesmois. Pedro Pinheiro, vétérinaire à Elva Novia, interviendra sur la thématique des antibiotiques. La visite du Gaec des Ouches, à Chaume-lès-Baigneux sera proposée l'après-midi.

01-02/04 Marché fermier à Beaune



Bienvenue à la Ferme organise la 8ème édition de son marché fermier aux Halles de Beaune. L'évènement se déroulera samedi 1er avril de 17 heures à 21 heures, puis dimanche 2 avril de 9 heures à 18 heures. Entrée gratuite.

08/04 Assemblée des traits Auxois

L'union nationale du Cheval Trait Auxois tiendra son assemblée générale samedi 8 avril à partir de 10 heures au CFPPA de Beaune. Au programme notamment : calendrier des manifestations et concours 2017, informations diverses (IFCE, Conseil du Cheval de BFC, SFET).

18/04 Journée technique Bio Bourgogne

Bio Bourgogne organise une journée technique portant sur la conversion des fermes d'élevage à l'agriculture biologique, mardi 18 avril à Chambain. Au programme de 10 heures à 12 h 30 : rendez-vous à la salle de la mairie de Chambain pour une présentation de la conversion en élevage bio par Bio Bourgogne et une intervention des différents opérateurs de la filière viande bio, qui présenteront leur fonctionnement et leurs débouchés. L'après-midi se déroulera sur le terrain de 14 heures 30 à 17 heures avec la visite de l'élevage du Gaec Lévêque (ferme en polyculture-élevage bovins viande en bio depuis 2015), 7, rue du Prieuré à Chambain. L'éleveur présentera son système et son évolution depuis sa conversion à l'agriculture biologique. Possibilité de repas sur place : réservation obligatoire avant le 11 avril. Inscriptions et programme détaillé auprès d'Aurélie Billon (03 86 72 92 26 06 80 43 16 97 aurelie.billon@biobourgogne.org)

Producteurs laitiers

Dur, très dur et ça dure

Côte d'Or Conseil Élevage rappelle son inconditionnel soutien aux éleveurs dans cette longue et profonde crise laitière.


Le directeur Marc Belvalette, le président Guy Buntz et le directeur-adjoint Dominique Lavalley ont présenté la fusion avec Alysé pour multiplier les solutions.

Les difficultés du monde laitier sont-elles bien connues et prises en compte au plus haut rang, en particulier, du côté du Gouvernement ? Guy Buntz s'est posé la question mardi 21 mars lors de l'assemblée générale de Côte d'Or Conseil Élevage. Le président a déploré *«l'absence d'élus et de représentants administratifs dans ce contexte économique catastrophique»* à ce rendez-vous organisé chaque année à Saint-Seine-l'Abbaye. Si le prix du lait s'est légèrement redressé ces dernières semaines, cette «*petite hausse*» n'est pas du tout en mesure de rééquilibrer la trésorerie des exploitations et d'aider les éleveurs «*dans leur désarroi*». Guy Buntz compte sur une embellie du prix du lait digne de ce nom et sur de meilleures conditions climatiques que l'an passé pour retrouver un quotidien plus serein.

Accompagnement au quotidien

Entouré de Marc Belvalette et Dominique Lavalley, le président a rappelé l'accompagnement de Côte d'Or Conseil Élevage dans cette zone de fortes turbulences : *«nous nous adaptons du mieux possible pour épauler les éleveurs dans leurs exploitations. Je pense aux services simplifiés proposés, aux divers accompagnements gratuits et à la stabilisation des tarifs que nous avons reconduite»*. Le secrétaire Nicolas Darbois a détaillé la carte de services évolutive de Côte d'Or Conseil Élevage, qui fait la part belle à l'innovation pour s'adapter au mieux aux besoins des éleveurs, pour répondre à de nouvelles demandes et pour faire profiter pleinement des nouvelles technologies. Le nouveau service Acti'Gest (analyse du stade de gestation à partir d'un échantillon de lait) connait d'ailleurs un fort succès puisqu'il a déjà été sollicité par 20% des éleveurs. «*Pas moins de 900 analyses ont été réalisées à la date du 28 février 2017, ce développement est encourageant, tout à fait en lien avec le service*» souligne Nicolas Darbois.

Fusion le 1er octobre

«Rien n'est pourtant facile et rien n'est parfait» tempère Guy Buntz, faisant part d'une baisse des services pour le contrôle de performances et les bâtiments. Les difficultés se font également ressentir au sein de Côte d'Or Conseil Élevage avec un compte d'exploitation négatif à hauteur de 40 000 euros pour l'année écoulée. «*Nous pouvons supporter ce déficit grâce aux placements des années fastes, mais nous ne pourrons pas continuer avec de tels résultats*» note le président. La transition était toute trouvée pour aborder le rapprochement avec Alysé, dont la fusion sera effective le 1er octobre de l'année en cours. *«Nous travaillons très sereinement avec Alysé. Nous garderons le cap de la proximité avec le souhait d'un accompagnement de haute qualité pour répondre aux enjeux de demain»* confie Guy Buntz. Le partage de compétences avec Alysé permettra l'intervention de nouveaux experts dans les exploitations côte d'oriennes, afin de renforcer la performance des systèmes laitiers. *«Nous rechercheons la plus grande maîtrise des coûts de production possible. Chaque système doit être cohérent avec une autonomie optimale»* souligne le directeur Marc Belvalette.

Zoom sur Flash-traite

Un des futurs intervenants d'Alysé dans les fermes de Côte-d'Or présentait un exposé lors de cette assemblée. Bernard Bruyère s'est penché sur la recherche de performances lors de la traite, avec un focus particulier sur Flash-Traite, dispositif apportant un regard objectif sur l'efficacité de la traite, permettant d'anticiper les problèmes de qualité cellulaire, de réagir avant qu'il ne soit trop tard et d'harmoniser les pratiques des trayeurs d'exploitations.

AURÉLIEN GENEST

Coup de gueule



Pascal Meunier, éleveur à Semur-en-Auxois, a livré un ressenti qui en disait long sur le quotidien des éleveurs laitiers : «*Je déplore qu'il n'y ait aucun élu aujourd'hui à notre assemblée, cela donne une idée sur leur motivation d'accompagner le monde laitier. Quelles sont les solutions mises en avant pour remédier à toutes les cessations et démobilisations ? Qui a réagi aux propos de Sylvain Aubry dans le Bien Public, quant à sa non-participation, pour raisons économiques et sans doutes morales, au Salon de l'agriculture cette année ? Au Salon, certains Politiques y sont allés et se sont gavés. Qui a réagi au dépliant que nous avons reçu durant cette semaine du Salon dans lequel on ne parlait que de Comté ou de Mont d'Or ? Il y avait juste un petit mot sur l'Époisses... A la fin ! Je vous le dis : nous sommes en train de nous faire bouffer. Qui est maître d'œuvre des MAE mises en place en 2015 ? À ce jour, nous n'avons pas touché l'intégralité du solde. Il est inutile de nous envoyer un psy, ni même des représentants de quelconque organisme. Nous voulons seulement le versement de notre dû. Les MAE, la Pac, les aides à la réduction du lait, les indemnités tuberculose et FCO... Avec ces enveloppes, cela irait déjà mieux. Autant le dire aussi, par la même occasion : il n'est pas nécessaire d'embarquer des jeunes dans cette galère actuellement».*

Bovins laitiers

En force à Eurogénétique

Dix-neuf élevages de Côte-d'Or feront le déplacement la semaine prochaine à Épinal.

La vingt-septième édition d'Eurogénétique se déroulera jeudi 6, vendredi 7 et samedi 8 avril à Épinal. Les élevages côte-d'oriens seront une nouvelle fois très présents : ils seront dix-neuf à présenter la bagatelle de trente et un animaux dans les races Brune, Simmental Française, Montbéliarde et Prim'Hostein.
Six des trente et un bovins sont des génisses titularisées dans le cadre de l'organisation de l'École des Jeunes (voir notre édition du 3 mars relayant le concours local à La Barotte, organisé sous l'impulsion des syndicats Brun et Simmental).
Un animal de Côte-d'Or appartenant à l'EARL Richard Christophe participera à la vente aux enchères. À noter que Elva Novia finance le déplacement de tous les animaux et l'hébergement de leurs propriétaires.
Les élevages en lice : Gaec Colson, Gaec Loosli, Gaec Changarnier, Alain Terrillon, Legta La Barotte, EARL Saint Roch, EARL des Corvéottes, Gaec Chevallier-Jacoillot, Gaec du Thorey, Gaec Magnière, Gaec Gardey, EARL Trésillard Devulder, Gaec Chevalier, Gaec Aubry, EARL Richard Christophe, EARL du Meix de Chêne, EARL Jacquet Chantal, Gaec Est. Élevage suppléant : EARL Sureau Clerget.


Fleur, Simmental du Gaec Aubry.


Eleone, Brune du Gaec Loosli.

AURÉLIEN GENEST

Au programme

Jeudi 6 avril à partir de 10 heures : concours allaitants en race Charolaise, présentation des races allaitantes (Limousine, Rouge des Prés et Blonde d'Aquitaine), concours Simmental, vente aux enchères de génisses et vaches Simmental. À partir de 20 heures : vente aux enchères de génisses et vaches Prim'Holstein. Vendredi 7 avril à partir de 9h30 : concours Prim'Holstein, concours Brun, présentation race Jersiaise. Samedi 8 avril à partir de 9h30 : concours Montbéliard, concours Vosgien, challenge École des Jeunes.

Déchets vétérinaires

Rendez-vous la semaine prochaine

Une collecte de déchets vétérinaires se déroule du 3 au 6 avril en Côte d'Or.

Scalpels, flacons, pipettes : tout ce qui a été utilisé sur les exploitations agricoles pour le soin des animaux peut être apporté lors de la collecte des déchets vétérinaires organisée par le GDS et la Chambre d'agriculture. En constante progression depuis sa mise en place en 2005, cette opération recense 1 243 éleveurs à ce jour, soit un taux d'engagement de 68% dans le département.

Pour tout renseignement, contacter Mariette Aupy au 03 80 68 67 30.



Lieux, dates et horaires

- **Lundi 3 avril :** Châtillon-sur-Seine (de 8 h à 9h15 à 110 Bourgogne), Lucenay-le-Duc (de 10h à 11h15 à Dijon Céréales), Munois-Darcey (de 12h à 13h15 à Dijon Céréales).
- **Mardi 4 avril :** Aignay-le-Duc (de 8h à 9h15 à Dijon Céréales), Saint-Seine-l'Abbaye (de 10h15 à 11h30 à Dijon Céréales), Is-sur-Tille (de 12h45 à 14h dans la cour du Cabinet vétérinaire, docteur Behiels, rue Jean Zae), Pontailler-sur-Saône (de 15h à 16h15 à Dijon Céréales).
- **Mercredi 5 avril :** Saulieu (de 8h à 9h15 à Dijon Céréales), Précy-sous-Thil (de 9h45 à 11h à Dijon Céréales), Champ d'Oiseau (11h30 à 12h45 sur la place de l'église), Vitteaux (de 14 h à 15h45 à Dijon Céréales).
- **Jeudi 6 avril :** Pouilly-en-Auxois (de 8h30 à 10h15 à Dijon Céréales), Arnay-le-Duc (de 11h à 12h15 au marché aux bestiaux), Ivry-en-Montagne (de 13h30 à 14h45 à la coopérative), Aiserey (de 16h à 17h à Dijon Céréales).

▸ Formations

22/04 Fête du bœuf à créancey

La troisième édition de la Fête du Bœuf se déroulera le 22 avril au pôle agricole de Créancey. Pas moins de 140 places seront réservées aux bovins. Les ovins seront également de la partie avec une quinzaine de lots de trois agneaux disponibles. Les opérations du jury se dérouleront à partir de 8 heures, la vente commencera à partir de 10h00. Restauration avec de la viande charolaise sur place le midi. Les dossiers d'inscriptions sont disponibles au secrétariat de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or (réponses avant le 1er avril). Rens.: 03 80 90 68 80.

PAC Aide à la télédéclaration

La télédéclaration PAC 2017 sera ouverte **de début avril au 15 mai**. La DDT de Côte-d'Or organise une série de 3 réunions d'information et d'appui à la télédéclaration PAC 2017, réparties sur le département, au démarrage de la période de dépôt des demandes d'aides «surface». Le calendrier des réunions est le suivant :
• Chatillon-sur-Seine: salle ERL, mardi 04/04 - 14h
• Pouilly-en-Auxois: salle polyvalente, mercredi 05/04 - 14h
• Quetigny: amphithéâtre du lycée agricole, mercredi 06/04 - 9h30
Une réunion adressée aux techniciens des organismes professionnels aura également lieu le lundi 27 mars à 14h à la DDT – salle canal de Bourgogne
Les agriculteurs qui souhaitent être accompagnés par un organisme professionnel pour la télédéclaration ou qui souhaitent la mise à disposition d'un accès à Télépac par la DDT et qui ont répondu au questionnaire en février, recevront un rendez-vous pour réaliser la télédéclaration.
Il est fortement conseillé aux agriculteurs de préparer leur déclaration avant de se rendre au rendez-vous pour réaliser leur télédéclaration. Pour toute demande de renseignements auprès de la DDT, il est impératif de prendre rendez-vous.
• **Un Numéro Vert est à disposition des agriculteurs pendant toute la période de télédéclaration: 0800 221 371**

C'est peut-être parce que nous avons
UN STOCK PERMANENT DE PIÈCES D'ORIGINE...


Cultures

Et dans l'Espace, ça va pousser comment ?

Le rôle de la gravité dans la croissance des végétaux est actuellement étudié en apesanteur.

Ce n'est pas un poisson d'avril avant l'heure. Déjà relayée dans nos colonnes il y a plusieurs mois, cette expérience est bien réelle et des élèves du lycée Charles-de-Gaulle de Dijon ont confié une mission au spationaute Thomas Pesquet. Des graines de moutarde provenant d'un champ situé près de la cité des Ducs sont actuellement dans l'Espace et font l'objet d'une étude visant à observer leur pousse en apesanteur, en l'absence de gravité. Les résultats seront connus ces toutes prochaines heures, la première communication était même prévue hier, jeudi 30 mars. Contacté la semaine dernière, Fabrice Genin, le président de l'APGMB (Association des producteurs de graines de moutarde de Bourgogne), acceptait de se livrer à un petit pronostic quant à l'évolution des racines : *«Il n'est pas facile de se prononcer, ce n'est pas une expérience que l'on mène tous les jours… Mais en l'absence de géotropisme, je verrais bien les racines se développer un peu dans tous les sens. Nous attendons les conclusions de cette expérience. Dans tous les cas, ce projet est positif pour nous car il donne une exposition médiatique valorisante à notre filière»*. À noter que plusieurs techniciens de la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or ont été impliqués dans le travail de sélection des graines se trouvant aujourd'hui dans l'Espace.

AURÉLIEN GENEST



L'essai est réalisé à partir de graines de moutarde venant d'un champ dijonnais.

Campagne 2017

On croise les doigts

L'état des cultures est globalement positif en cette sortie d'hiver. Deux jeunes agriculteurs dressent un premier bilan en abordant la notion de prix.



À Salives, Victor Schneider fait le constat d'un bel aspect des cultures.

Ça part plutôt pas mal, non ? Antoine Carré, à Verrey-sous-Salmaise, ne contredit pas. Du moins pour sa partie colza. «*Ils sont très prometteurs un peu partout dans la région, c'est vrai. Ce serait vraiment bien qu'ils le restent jusqu'au bout et donnent enfin une bonne récolte, nous en avons tous besoin !*» mentionne le jeune agriculteur lors d'un tour de champs. Les désherbages ont dans l'ensemble très bien fonctionné. La partie céréales est en revanche beaucoup moins satisfaisante, comme l'indique le JA : *«nous avons eu des problèmes de fonte de semis. Cela semble être généralisé à notre secteur plutôt froid. Les céréales sont claires et jaunissantes. Nous avions pourtant bien mené l'apport d'azote… Des trous se sont formés dans les champs, mais ils ont tendance à se refaire avec la météo plutôt favorable du moment. Globalement, les parcelles les plus tardives sont pour l'heure les moins jolies, et de loin. Pour le reste, il est vraiment trop tôt pour se prononcer. Il peut arriver encore beaucoup de choses d'ici la moisson, on l'a bien vu les précédentes années*». À Salives, Victor Schneider croise également les doigts après quatre campagnes particulièrement compliquées : *«Les cultures sont belles, régulières et l'hiver s'est bien passé. Les apports d'engrais se sont déroulés dans de bonnes conditions. On espère que ça va tenir jusqu'au bout !»*. Comme Antoine Carré, Victor Schneider s'interdit tout pronostic : *«il y a pratiquement chaque année un aléa, mais j'espère que ce ne sera pas le cas cette fois-ci. Toutes les années sont différentes, on ne peut pas prédire ce qu'il va se passer. Le retour d'une année normale serait déjà très bien»*. Le jeune agriculteur se montre plus perplexe sur l'évolution favorable des cours : *«nous travaillons du mieux possible dans nos champs mais le prix est dicté à l'échelle mondiale. Or, les marchés sont complètement saturés et je crains que ça ne s'arrange pas. Un exemple ? L'Australie a enregistré une nouvelle hausse de sa production d'orges, cela va contribuer à inonder la plateforme mondiale. La France, qui a du mal à vendre ses céréales dans les pays du Maghreb à cause d'une production de mauvaise qualité l'an passé, voit sa liste de concurrents régulièrement augmenter. L'Argentine montre d'ailleurs de plus en plus son nez avec le prix actuel du pétrole qui permet des transports à moindres coûts. Pour une hausse des prix, ce n'est donc pas gagné…»*.

AURÉLIEN GENEST



Antoine Carré, en train de préparer le lit de semence pour les orges de printemps.



Communication

La vérité est dans le pré

Les Jeunes agriculteurs de Côte d'Or ont participé à la «*Tournée des popottes*», événement initié par la FRSEA qui invite à la découverte du monde agricole.


Lors d'une visite à Verrey-sous-Salmaise chez Antoine Carré.

De la «*vraie et bonne*» communication : la «*Tournée des popottes*» invite à la découverte du monde agricole par la visite de fermes. JA21 s'est greffé cette année à la première édition de cet évènement : ses animatrices se sont déplacées dans une classe de Verrey-sous-Salmaise avant d'accompagner les jeunes au Gaec du Giboux, à quelques pas seulement de leur salle de cours. Membre du conseil d'administration du syndicat et agriculteur dans cette ferme, Antoine Carré n'allait pas refuser une si belle opportunité de communiquer, lui qui regrettait, lors de la dernière assemblée générale des Jeunes agriculteurs, que «*66 millions de spécialistes en France ne demandent qu'à vous apprendre à faire votre métier*» : «*Rien ne vaut une visite terrain et un public si jeune ! À leur âge, ces scolaires de CE2, CM1 et CM2 enregistrent tout ce qu'ils entendent. Autant qu'ils apprennent des bonnes choses plutôt qu'ils retiennent ce qu'ils voient à la télévision*».

Le polyculteur-éleveur a proposé la visite de son atelier bovin et présenté des grandes cultures sous une forme très ludique et instructive. «*L'idée était d'aller de la fourchette à la fourche. La finalité a été une dégustation de viande qui très appréciée de tous*» relève l'agriculteur. Les questions allaient bon train : «*les scolaires étaient très intéressés et avaient préparé leurs questions lors d'un travail réalisé en classe. Bien qu'il s'agissait d'une école rurale, un certain nombre de notions restent méconnues : cette opération de communication est donc d'autant plus utile. Les jeunes parlent beaucoup entre eux et véhiculent des messages: nous espérons qu'ils transmettront la meilleure image possible de l'agriculture ! Ce travail de communication doit continuer, nous avons bien l'intention de renouveler l'opération. L'an prochain, nous tenterons d'accueillir une classe un peu plus citadine*». Antoine Carré et les animatrices du syndicat ont relevé un bel intérêt des jeunes scolaires pour l'agriculture : «*nombre d'entre eux, pas forcément issus du monde agricole, savent déjà ce qu'ils veulent faire plus tard : agriculteur ! Cela peut donner de l'espoir à notre profession*». Le réseau JA21 ne cantonne pas sa communication au seul cadre de la «*Tournée des popottes*» : Vivien Lévêque, agriculteur à Magny-lès-Aubigny, avait reçu une visite du même type quelques jours plus tôt dans sa ferme de polyculture-élevage.

La FDSEA de Côte d'Or participera prochainement à l'évènement en organisant elle aussi une visite d'exploitation.

Aurélien Genest

FDSEA

Partis jusqu'en 2020

Les assemblées cantonales de la FDSEA de Côte d'Or viennent de se terminer. Ces rendez-vous ont été l'occasion d'élire ou de réélire les présidents de chaque canton pour une nouvelle période de trois ans.

Voici la liste des différents cantons, avec le nom des présidents, vice-présidents et anciens présidents le cas échéant (entre parenthèses).

À noter les fusions des cantons de Bligny-sur-Ouche et Nolay, de Saulieu et Liernais, et d'Auxonne et Pontailler-sur-Saône Aignay-le-Duc : Bernard Ehret, Gérald Étienne. Arnay-le-Duc : Laurent Gay-Perret, Arnaud Parfait. Auxonne : Samuel Maréchal, Christophe Durafort. Baigneux-les-Juifs : Clément Babouillard (Jean Bertrand), Christophe Verdot. Beaune : Louis Lhuillier, Alain Carion. Bligny-sur-Ouche/Nolay : Cédric Bazin, Vincent Parigot. Châtillon-sur-Seine : Jean-Pierre Verdin, Didier Guillemand. Dijon Est : Sylvain Viard, Philippe Gransagnes. Dijon Nord et Ouest : Olivier Beurtheret, Dominique Duthu. Dijon Sud : Vincent Garnier, Régis Berthiot. Fontaine-Française : Emmanuel Raillard, Patrick Gérard. Genlis : Nicolas Maire, Simon Gevrey. Gevrey-Chambertin : Jean-Luc Robiot, Frédéric Legrand. Is-sur-Tille : Fabrice Genin (Thierry Besançon), Jean-Paul Brulard. Laignes : Philippe Saunois, Hubert Coucheney. Mirebeau-sur-Bèze : Jean-Yves Salin, Laurent Legros. Montbard : Jean-Luc Gerbron, Christophe Lepy. Montigny-sur-Aube : Hervé Maréchal, Philippe Arbelot. Nuits-Saint-Georges : Jérôme Pépin, Philippe Cotetidot. Précy-sous-Thil : Denis Masson, Hervé Gueneau. Recey-sur-Ource : Thierry Ronot, Alain Gallimard. Saint-Jean-de-Losne: Bernard Bourgeon, Vincent Bonnefoy (Ghislaine Bourgeon). Saulieu/Liernais : Gérard Berthaut, Benoit Chone. Selongey : Hervé André, Dominique Maire. Semur-en-Auxois : Pascal Meunier, Christophe Jannier. Seurre : Emmanuel Bonnardot, Jean-Luc Loizon. Sombernon : Benoît Gallien, Laurent Lamy. Venarey-Les Laumes : Martial Gros, Antoine Carré. Vitteaux : Christophe Lechenault, Jean-François Lallemand.


Clément Babouillard a été élu président à Baigneux-les-Juifs.

Festivités

Tradition et anniversaire obligent

Les Jeunes agriculteurs de Châtillon/Laignes/Montigny ont participé dimanche dernier à la Fête du Crémant et au traditionnel défilé du Tape-Chaudrons. Cet événement festif fêtait son vingtième anniversaire à Châtillon-sur-Seine. L'équipe JA a défilé dans la joie et la bonne humeur en compagnie de plusieurs recrues. Le groupe était composé de Yannick Salomon, Victor Matrat, Thomas Cotiby, Maxime Dewaele, Élodie Rosselle, Pascal Cornet, Roman Comparot, Édouard Persillet, Fabien Lebreton, Guy Roger et Thibaut Riotte, du canton d'Aignay/Baigneux.





QUE 4 tracteurs sur 10 vendus sur notre secteur sont des JOHN DEERE
Sarl GIACOMEL
ZA Granges Hautes - Auxonne
03 80 27 08 00
giacomelagri.com
JOHN DEERE

▸ Agenda

08/04 Woodcamp au Parc du Morvan

La Maison du Parc naturel régional du Morvan organise samedi 8 avril, de 9h à 17h, un woodcamp dédié à la filière bois. L'occasion d'échanger sur l'impact des nouvelles technologies et de l'innovation pour dynamiser la filière bois. Gratuit et ouvert à tous. Renseignements : Sophie Jouët, Parc du Morvan : 03 86 78 79 34/ sophie.jouet@parcdumorvan.org

08/04 Rendez-vous de l'agroéquipement

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat interdépartementale organise un rendez-vous avec les métiers de l'agroéquipement, samedi 8 avril de 10h à 15h aux Établissements Malecot-Poirier, à Varennes-Vauzelles. Au programme : rencontres avec des professionnels, démonstrations de matériels innovants, offres de stages, d'apprentissage et d'emploi. Renseignements : Kathaleen Clément, 03 86 71 80 69 ; kclement@artisanat-bourgogne.fr

11/04 Conférence sur l'agroforesterie

Le Collectif Nivernais Agriculture Durable (Cnad) organise mardi 11 avril à 19h30 une conférence-débat sur l'agroforesterie au lycée agricole de Challuy. Sur le thème : *«l'agroforesterie, un outil au service de l'agriculture et du climat ?»*. Par Etienne Bourgy de la Chambre d'Agriculture de la Nièvre, conseiller en agroforesterie et coordinateur régional BFC du réseau rural agro-forestier français, avec le témoignage de Mathilde Bedu, agroforestière.

Fédération Nationale Bovine

Une nouvelle image de marque pour la viande bovine française

«French Beef» : c'est le nom de la nouvelle marque créée afin de promouvoir la filière bovine française à l'export. Une bonne nouvelle pour tous les éleveurs de la Nièvre.



Emmanuel Bernard a porté le dossier de la French Beef, une nouvelle marque export prometteuse.

La race charolaise bénéficie d'une belle image à l'export mais jusqu'à présent aucun logo ne mettait réellement en avant la qualité de la production française. C'est désormais chose faite avec cette toute nouvelle marque : *«French beef, a taste of terroirs»*. Traduisez : Bœuf français, le goût de nos territoires. Le tout agrémenté du drapeau bleu blanc rouge et d'une cloche de grand chef, il n'en fallait pas plus pour un logo moderne qui valorise l'excellence de la production française. Les étrangers connaissaient le French Kiss, à eux de faire connaissance avec la French Beef !

Pour Emmanuel Bernard, éleveur polyculteur à Cercy-la-Tour, vice-président de la FNB en charge du sanitaire et de l'export, mais aussi président de la commission export en filière bovine, la naissance de cette marque, d'ailleurs saluée au Salon de l'Agriculture, est plus qu'une bonne nouvelle, c'est le résultat d'un an de travail, la reconnaissance du savoir-faire des éleveurs, mais aussi la promesse d'un nouvel essor de la filière à l'export. «L'exportation des bovins vivants vers l'Italie se fait tout naturellement mais hors Europe, c'est plus compliqué, on est sur des méthodes de la Préhistoire», affirme celui qui a porté ce dossier depuis les débuts. Et de déplorer, surtout, une politique basée uniquement sur du prix bas et du dégagement de marché, et non sur de la qualité à l'instar de ce qui se pratique en Pologne ou en Inde. «Alors qu'en Irlande, en Australie, au Brésil, les moyens de communication déployés sont très importants, très efficaces et très simples». Il fallait donc, de toute urgence, élaborer un nouveau plan de communication.

Terroir et savoir-faire

Pendant trois ans, Emmanuel Bernard a sillonné les pays cibles. En ligne de mire : Egypte, Israël, Vietnam, Japon, Algérie, Maroc et Chine. Des pays au marché prometteur, où un pouvoir d'achat en hausse pousse les consommateurs à se tourner vers des produits dits plus nobles. «*Ce que la filière vin a su si bien faire, il fallait que nous le reproduisions au niveau de la filière bovine,* note Emmanuel Bernard. *Mettre en avant l'idée qu'on ne peut pas avoir une bonne gastronomie sans de bons produits. Aujourd'hui cette marque nous donne une communication universelle et atteste de nos valeurs françaises. Elle peut être utilisée par n'importe quel opérateur de bovin vivant ou viande, à condition que ce soit d'origine France.*» Adieu les pattes de poulet, bonjour aux entrecôtes et autres pièces de bœuf ? La culture du goût, le savoir-faire de l'homme, le respect du terroir et des animaux : telles sont les valeurs véhiculées par la marque, qui sera apposée sur les cartons d'emballage qui arriveront sur les marchés de gros des pays importateurs. L'objectif : que la French Beef devienne une référence au même titre que le logo AB.

Élargir les marchés

Deuxième enjeu : la diversification des destinations et le développement du commerce. En effet le marché extérieur est pour l'instant limité à quelques partenaires dont les principaux représentent 80% du volume exporté : Italie, Grèce et Allemagne. «*Et si l'un d'entre eux venait à se retirer ?*» questionne Emmanuel Bernard. Impossible pour lui de continuer à miser sur seules quelques destinations, il faut «*ouvrir les marchés*». Et de cibler sur des régions déficitaires en viande comme le Vietnam et l'Algérie, dotées d'une forte croissance et d'une population jeune. «*Nous avons déjà conclu un nouveau marché avec Israël et espérons faire de même avec la Chine d'ici la fin d'année*».

D'après le président de la FNB, cette ouverture à de nouveaux marchés pourrait faire décoller les exportations de 10% (ce qui représente 25 à 30 000 tonnes de viande supplémentaires), une hausse qui pourrait se répercuter sur les prix intérieurs. Pour un département comme la Nièvre, où sont nés et engraissés 80% des mâles qui partent à l'export, c'est un virage qui pourrait peser lourd dans l'économie locale.

CÉLINE CLÉMENT



▸ Rendez-vous

FDSEA Réunions cantonales de printemps

- lundi 3 avril à 10h à Rix (Clamecy, Varzy)
- lundi 3 avril à 14h à Montsauche
- lundi 3 avril à 18h à Lormes
- mardi 4 avril à 10h à Montambert (Fours)
- mardi 4 avril à 18h30 à Alligny Cosne (Cosne, St Amand)
- jeudi 6 avril à 18h30 à Chatillon (Chatillon, St Benin, St Saulge)
- vendredi 7 avril à 18h30 à Moraches (Brinon sur Beuvron)
- mardi 11 avril à 10h à Luthenay Uxeloup (Nevers, St Pierre)
- mardi 11 avril à 10h à Champlemy (Prémery)
- mercredi 12 avril à 18h30 à Luzy
- mardi 18 avril à 10h à Cossaye (Dornes, Decize)
- mardi 18 avril à 18h30 à Corbigny
- mercredi 19 avril à 10h à Tannay

Cantons de Pouilly, Donzy, La Charité: date restant à caler

Chambre d'Agriculture

Des audits économiques pour mesurer la bonne santé de son exploitation

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose désormais aux agriculteurs nivernais de réaliser des audits économiques. L'occasion de faire le point sur la santé financière de son exploitation.



Face aux difficultés, *«il y a toujours quelque chose à faire»* assure Didier Ramet, secrétaire général de la Chambre d'agriculture.

Depuis la mise en place de ce nouveau service en ce début d'année, une cinquantaine d'inscriptions ont été enregistrées. Les agriculteurs pourront ainsi connaître de manière précise l'état de santé financière de leur exploitation. *«L'audit économique est réalisé par un technicien de la Chambre spécialisé en technique économique d'exploitation, capable de déshabiller l'exploitation sous toutes ses formes et d'en tirer les points forts et les points faibles»*, explique Didier Ramet, secrétaire général de la Chambre d'Agriculture.

Afin de réaliser cet audit, le technicien se rend sur l'exploitation afin de prendre connaissance de la situation comptable, d'évaluer les stocks et l'endettement. Il s'agira ensuite de sectoriser l'exploitation en cinq chapitres : les produits, les subventions, les charges proportionnelles et opérationnelles, les charges de structure et l'utilisation de l'excédent brut d'exploitation. À la suite de cette étude, le technicien pourra proposer à l'agriculteur des pistes de réflexion et les éventuels choix à opérer en fonction de sa situation. *«Aujourd'hui on a deux types de candidats»*, précise Didier Ramet. *«Ceux qui n'ont pas de souci particulier mais qui souhaitent faire un point pour savoir s'ils peuvent se développer davantage et ceux qui rencontrent vraiment des difficultés»*.

Ne pas céder à l'angoisse

Pour les agriculteurs en difficulté, des solutions pourront parfois être envisagées si la situation n'est toutefois pas trop critique. L'objectif : trouver dans un premier temps les raisons des dysfonctionnements : problèmes de production, charges trop élevées, emprunts contractés alors que la solidité de l'exploitation n'était pas assez forte... *«Après cet état des lieux, on peut donner des solutions si ce n'est pas trop grave»*, poursuit Didier Ramet. *«La difficulté est de ne pas mettre les gens dans l'angoisse car il y a toujours quelque chose à faire»*. Dans certaines situations, l'agriculteur sera dirigé vers d'autres structures comme l'association Aid'Agri qui peut aider l'agriculteur, par un soutien psychologique, *«à reprendre son destin en main»*.

Dans un département où le nombre d'agriculteurs en exploitation fragilisée est estimé à 25 voire 30%, et où la culture d'exploitation est de plus en plus complexe, il paraissait nécessaire à la Chambre d'agriculture d'aller *«au-delà de simples visites de terrain»*. Mais cette initiative n'est pas propre au département, elle devrait être élargie à la toute la région Bourgogne Franche-Comté après un premier bilan à l'échelle nivernaise dans quelques semaines.

Céline Clément

Lormes

Une nouvelle vie pour les JA du canton

Absents du paysage depuis près d'une vingtaine d'années, les Jeunes Agriculteurs du canton de Lormes ont enfin repris vie. Sous la houlette d'Eddy Granger, leur président, ils organisent un concours de jugement de bétail samedi 1er avril.



Pour Eddy Granger, président des Jeunes Agriculteurs du canton de Lormes *«il est important de sortir, de se rencontrer»*.

C'est leur toute première manifestation et certainement pas la dernière. Les Jeunes Agriculteurs du canton de Lormes sont bien décidés à redonner vie et couleur à leur territoire. Depuis les années 2000 le canton était privé de JA. *«Il faut croire que la génération n'était pas très motivée»*, suppose Eddy Granger, le tout nouveau président. *«Moi j'étais à 100% pour faire un groupe de JA car nous étions les seuls à ne pas en avoir !»* Une injustice qui est désormais réparée. Ils sont 16 à s'être portés volontaires pour apporter un nouveau souffle à leur canton. Et en attendant de participer à l'organisation du comice agricole de Lormes les 5 et 6 août, ils apprennent à faire connaissance. Et Eddy Granger découvre quant à lui les responsabilités qu'implique sa fonction de président. Pendant que ses camarades s'amusent dans la cour de récréation, il répond aux appels téléphoniques, armé d'un agenda qui se remplit davantage de jour en jour. Ce n'est cependant pas nouveau pour le jeune homme. Scolarisé à Legta du Morvan à Château-Chinon, en Bac CGA, il est déjà très impliqué dans la vie de la petite commune d'André-en-Morvan. Pompier volontaire au sein de la caserne de Saint-André, impossible pour lui de rester à la maison les bras croisés.

«Au lycée, on nous dit de ne pas rester trop enfermé dans son exploitation. Et quand on voit les cours du marché, il faut sortir, se changer les idées», affirme le jeune homme. Et en effet, si son avenir semble désormais bien tracé -il s'associera avec son père sur l'exploitation familiale une fois ses études terminées- tout n'était pas simple pour le jeune homme au départ. *«Des questions je m'en suis posées»*, explique-t-il. *«Notre canton est un peu à l'abandon et quand on voit la crise financière actuelle, ça fait réfléchir. C'est dur de se dire que l'année prochaine, on aura 30 000 euros sur le dos et des vaches qui ne se vendront peut-être pas !»* Mais qu'importe, la passion a été la plus forte pour celui qui, déjà petit, *«jouait dans la cour avec ses tracteurs à pédales»*.

Mais devant ce métier solitaire qui l'attend, Eddy souhaite rester fort et actif. Pour lui l'adhésion à un syndicat sonnait comme une évidence. *«C'est important de se mettre autour de la table et de discuter. L'agriculture est un métier où l'on est isolé, c'est pour ça qu'il y a autant de suicides. Alors il est important de sortir, de se rencontrer et ne pas rester tout seul dans sa boutique»*. Les Jeunes Agriculteurs sont pour lui l'occasion de *«faire des rencontres et surtout de faire vivre le monde agricole»*.

Alors pour cette première symbolique, les JA de Lormes espèrent vraiment attirer le public au jugement de bétail samedi 1er avril. Et démarrer ainsi sous les meilleurs auspices leur nouvelle vie de syndicat.

Céline Clément

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
et GRAPPIN COUPEUR

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

Animation

Les fermes ouvrent leurs portes aux tout petits

La FDSEA de la Nièvre organise les portes ouvertes à la ferme, en partenariat avec l'Inspection Académique et le Crédit Agricole. Une initiative reconduite pour la 27ème année et qui rencontre toujours le même succès.



Les élèves de maternelle de Châtillon-en-Bazois ont visité la ferme des Deboux avec leurs institutrices Stéphanie Rateau et Stéphanie Vin.

Donner le biberon à des chèvres, savoir d'où sort le lait de la vache, voir en grandeur réelle des tracteurs et des engins agricoles : c'est ce que peuvent découvrir les enfants lors de ces portes ouvertes. *«Cela fait partie des programmes car on doit explorer le monde du vivant, on étudie le milieu, les déplacements, le mode de reproduction des animaux»*, précise Stéphanie Rateau, institutrice à l'école élémentaire de Châtillon-en-Bazois. Ses élèves participaient avec ceux d'une autre institutrice, Stéphanie Vin, à une visite d'exploitation au Gaec des Deboux, vendredi 17 mars. Les enfants ont pu interroger l'agriculteur Jérôme Deboux, sur ses pratiques et sur le rythme des animaux. *«Qu'est-ce que les vaches mangent ? Qu'est-ce qu'elles boivent ? Le foin ça vient d'où ? Et l'élevage ça sert à quoi ?»* C'est toute la vie à la ferme qui a été passée au crible.

Briser les stéréotypes

Pour les agriculteurs comme pour la FDSEA, ces portes ouvertes sont aussi l'occasion de briser quelques stéréotypes. *«C'est ludique mais ça permet aussi de montrer aux enfants l'utilité d'une ferme»*, explique Jérôme Deboux. *«L'agriculture permet d'entretenir les paysages et sans elle, il n'y aura plus rien dans nos petites communes, même plus d'école. Les enfants découvrent la vie à la ferme mais aussi l'intérêt d'un métier»*.

L'intérêt d'un métier et ses bons côtés. Les enfants ont ainsi pu se régaler au terme de la matinée, avec des rillettes de bœuf maison préparées de manière artisanale chez les Deboux.

CÉLINE CLÉMENT

Emploi

Inaptitude physique à l'emploi : quels changements en 2017 ?

La loi Travail publiée au journal officiel le 9 août 2016 et le décret du 27 décembre 2016, ont modifié les règles concernant les visites médicales et la procédure d'inaptitude physique à l'emploi. Cependant, aucun décret propre au secteur agricole n'a été publié à ce jour donc toutes les règles restent encore applicables. Quels sont les changements à prendre en compte ?

L'inaptitude physique à l'emploi est constatée par le médecin du travail lors d'une visite médicale d'embauche, de reprise, périodique ou à la demande de l'employeur ou du salarié. Suite à une déclaration d'inaptitude d'un salarié, l'employeur doit tout mettre en œuvre pour maintenir le salarié dans l'emploi et doit donc rechercher toutes les possibilités de reclassement envisageables, compatibles avec les préconisations du médecin du travail. En l'absence de possibilité de reclassement, un licenciement est alors envisagé.

Pour les entreprises du secteur agricole, les visites médicales et l'inaptitude sont régies par le livre VII du code rural et de la pêche maritime. Quelles sont alors les dispositions de la loi travail applicables à ce jour? Quelles sont les dispositions en attente de publication d'un décret agricole?

Loi travail et santé au travail: les dispositions applicables au secteur agricole

- La loi a instauré l'obligation pour le médecin avant toute déclaration d'inaptitude, d'échanger avec le salarié et avec l'employeur. La loi ne précise pas le formalisme de cet échange, ni le contenu. (article L.4624-3)
- L'article L.4624-4 précise que le médecin doit indiquer sur l'avis d'inaptitude des précisions écrites sur le reclassement du salarié et sur sa capacité à suivre une formation.
- La recherche de reclassement n'est plus une obligation si et seulement si le médecin du travail indique précisément dans son avis que *«tout maintien du salarié dans un emploi serait gravement préjudiciable à sa santé»* ou que *«l'état de santé du salarié fait obstacle à tout reclassement dans l'emploi»*. Toutefois, nous conseillons aux employeurs dans ces cas-là de communiquer par écrit avec le médecin pour qu'il confirme qu'aucun poste disponible dans l'entreprise n'est compatible avec l'état de santé du salarié. Des précisions sont également apportées à l'obligation de reclassement qui est réputée satisfaite lorsque l'employeur a proposé un emploi prenant en compte l'avis et les préconisations du médecin du travail. (articles L.1226-2 et L.1226-12).
- Les voies de recours ont été modifiées : jusqu'à présent, l'avis du médecin pouvait être contesté auprès de l'inspection du travail, qui rendait son avis après enquête. Depuis le 1er janvier 2017, le recours doit être fait devant le conseil des prud'hommes qui désigne un médecin expert. (article L.1226-15)
- Dans les entreprises disposant de délégués du personnel, ils doivent être consultés sur les possibilités de reclassement quelque soit l'origine de la maladie ou de l'accident. (articles L.1226-2 et L.226-10)
- Si l'employeur n'a aucune possibilité de reclassement, l'impossibilité de le reclasser doit lui être notifiée par écrit avant la convocation à l'entretien préalable au licenciement. (articles L.1226-2-1 et L.1226-12)

Les dispositions de la Loi travail non applicables au secteur agricole à ce jour

Les spécificités du décret R.4624-42 et suivants, du 27 décembre 2016 ne sont pas encore applicables au régime agricole, dans l'attente de la publication d'un décret spécifique au secteur. La nouvelle procédure définie par ce décret et en place pour le régime général, prévoit qu'une seule visite médicale suffit pour déclarer l'inaptitude sauf si le médecin juge qu'un deuxième examen est nécessaire.

Dans ce cas, la deuxième visite doit être effectuée dans un délai de 15 jours maximum.

Les règles liées à la visite médicale ont été revues par la mise en place d'une visite d'information et de prévention. Pour les salariés agricoles, les spécificités du code rural restent applicables à ce jour. Pour toute question sur le suivi médical de vos salariés et en cas d'avis d'inaptitude, n'hésitez pas à contacter votre service emploi au plus tôt au 03 86 93 40 94. Nous pourrons ainsi vous conseiller et vous accompagner sur les démarches à effectuer.

C.RIGAUDEAU, JURISTE DROIT SOCIAL, FDSEA 58

En pratique, que faire en tant qu'employeur ?

• Échanger avec le salarié sur ses difficultés professionnelles liées à son état de santé et essayer de trouver ensemble des solutions adaptées.
• Échanger avec le médecin du travail sur les possibilités d'aménagement de poste ou de reclassement sur d'autres postes disponibles.
• Contacter au plus tôt le service emploi de la FDSEA58 pour être conseillé et accompagné dans les démarches à effectuer.
Tél : 03 86 93 40 94 ou par mail emploi.fdsea58@orange.fr

Interview de François Thibault, président du Crédit agricole Centre-Loire

Connaître et maîtriser son prix de revient pour être compétitif

François Thibault, président de la caisse régionale de Crédit agricole Centre-Loire revient sur les conséquences de la crise chez les agriculteurs. Pour lui l'agriculture a un défi à relever, celui de la compétitivité. La connaissance par l'agriculteur de ses coûts de productions pour se comparer et identifier ses marges de manœuvre est indispensable.

Pouvez-vous nous rappeler le contexte dans lequel se tient la crise agricole aujourd'hui ?
François Thibault : *«Les récoltes catastrophiques de l'année 2016 sur les trois départements ont été révélatrices d'une crise structurelle qui remonte à 2013. Les problèmes de qualité en 2015 et une baisse régulière des prix depuis 2013 ont eu comme conséquence une baisse du revenu.*
L'année dernière, il n'y a eu ni la quantité ni la qualité. Les éleveurs ont moins subi les conséquences des accidents climatiques (mais leurs revenus sont structurellement bas depuis plusieurs années), ainsi que les viticulteurs (sauf ceux dont les vignes ont subi le gel) et quelques agriculteurs en cultures spécialisées. Il est nécessaire de prendre en compte la réalité du niveau des prix constaté ces dernières années pour adapter nos entreprises à ces conditions de marchés».

Qu'est-ce que le Crédit Agricole conseille pour que les exploitations en difficultés retrouvent une santé financière ?
«Notre souhait est de maintenir les exploitations face aux mutations actuelles et valoriser la richesse de l'agriculture à travers les hommes qui y travaillent. L'agrandissement des exploitations n'est pas une fin en soi pour nos territoires. Il faut garder une taille humaine et transmissible et cela passe par un renforcement de la compétitivité des entreprises. Nous devons toujours avoir la préoccupation d'optimiser le coût de nos intrants et nos charges de structures de nos exploitations.
Au Crédit agricole Centre-Loire, malgré une baisse significative des revenus depuis 2013, nous avons constaté des investissements toujours soutenus même si un ralentissement a été amorcé dans la deuxième partie de l'année 2016 (baisse de - 16 %) et en début 2017 (baisse de - 31 %). Les prêts Agilor (pour le financement de matériels) sont toujours fortement utilisés.
Mais ces investissements engagent des charges en matériel élevées ! Et cela influe sur la compétitivité. L'agriculteur doit mener une réflexion sur la diminution des charges fixes, comment mieux les raisonner, en oubliant l'optimisation fiscale. Il y a un côté passionnel sur les charges qu'il faut dépasser. Le partage de moyens, la location, l'intervention des entreprises sont des pistes à étudier selon les exploitations.
Dans ce contexte se pose aussi la question du financement du foncier. Avec l'augmentation du prix du foncier, des investisseurs sont prêts à investir. Avec des taux bas, il y a un attrait, des avantages fiscaux et un actif qui se revalorise en permanence. Il faut sereinement travailler sur ces pistes. L'anticipation et l'organisation entre le patrimoine privé et professionnel avec les outils juridiques adaptés sont une réponse pour protéger les intérêts de l'agriculteur. L'appel à des investisseurs peut être éventuellement un moyen pour l'agriculteur d'arbitrer ses capacités d'investissement vers le capital de l'exploitation».

Préconisez-vous le calcul du prix de revient sur chaque exploitation pour une meilleure compétitivité ?
«Il existe deux niveaux de réflexion pour les agriculteurs: d'un côté, le besoin d'optimiser l'existant avec le calcul du prix de revient et d'un autre côté, à moyen terme, le choix de la structure d'exploitation qui lui permettra de vivre demain.
En ce qui concerne l'optimisation de l'existant, il est important d'identifier ses marges de manœuvre. Il me semble utile de se faire aider par un diagnostic, d'accepter d'avoir un regard extérieur, de partager sur ses résultats techniques ou économiques en confiance avec des collègues ou de se doter d'outils de pilotage tels que le calcul des coûts de productions pour se situer et identifier ses marges de progression.
En ce qui concerne le moyen terme et l'évolution de sa structure d'exploitation, plusieurs pistes sont à envisager : développer de nouveaux ateliers, tout en évitant de nuire à l'activité principale ; mieux valoriser les productions à travers les circuits courts, mais cela reste des activités de niche au regard de la faible densité de population sur notre territoire.
En ce qui concerne l'agriculture biologique, il y a sûrement des opportunités à saisir face à la demande actuelle forte du marché et à l'écart important de prix avec les productions conventionnelles. Mais il faut être attentif et adopter une véritable approche économique sur ces productions qui répondent, elles aussi, aux contraintes de l'offre et de la demande. En effet, la surface en agriculture biologique s'élève à 1,5 millions d'hectares dont 0,5 dans deux ans seront convertis. Est-ce que les différents marchés en circuit court ou long seront en capacité d'écouler ces nouvelles productions tout en maintenant un écart de prix suffisamment attractif en faveur de l'agriculture biologique ? Quelle sera la posture de la grande distribution sur les prix face à une offre importante ? Quel sera l'impact de la concurrence étrangère ?
La recherche de compétitivité doit être présente pour l'intégralité des filières aussi bien en amont qu'en aval de la production avec deux objectifs : dégager un maximum de valeur ajoutée de la production au consommateur final et veiller à une répartition équitable de la valeur créée entre les différents maillons de la chaîne afin que les agriculteurs ne soient pas les seules variables d'ajustement en cas de crise».

Le métier d'agriculteur est-il à un tournant ?
«Nous sommes entrés dans une période de fluctuation accrue des chiffres d'affaires. Les marges de manœuvres financières pour maintenir son exploitation sont de plus en plus étroites.
L'agriculteur a aussi davantage de contraintes. Il n'a pas droit à l'erreur. Il doit à la fois dégager une rentabilité malgré des cours volatils et renforcer la capacité de résistance de son entreprise en faisant appel à des outils et démarches tels que l'épargne de précaution en haut de cycle, le développement des solutions assurantielles, mais aussi imaginer de nouvelles réponses dans l'organisation du travail (salarié partagé, groupement de moyen…).
Il est important d'avoir à l'esprit que le niveau des prix mondiaux a tendance à se caler sur les producteurs les plus compétitifs. Avoir d'autres sources de revenus dans une exploitation est une hypothèse à envisager afin de mieux passer les crises demain pour vivre dans des conditions décentes.
Les conditions de travail sont aussi une préoccupation. Ainsi la reprise de l'exploitation laitière est de plus en plus difficile, avec peu de revenus et beaucoup de servitudes. Les laitiers ont un mode de vie que l'on passe trop souvent sous silence. Les formes sociétaires peuvent apporter des réponses pertinentes en la matière».



Concrètement, comment allez-vous aider les agriculteurs en difficulté ?
«Avec les OPA le Crédit Agricole veille à être au plus près des exploitants agricoles et à les accompagner au mieux par les mesures spécifiques Crédit Agricole ou calées sur le dispositif de l'État. Les premières difficultés ont été identifiées dès 2014 en particulier sur l'élevage. Nous avions mis déjà en place un dispositif de détection en lien avec les présidents des caisses locales. Mais ensuite nous avons eu rapidement les premiers signes que de nombreux secteurs de l'agriculture n'allaient pas bien. Les présidents de caisses locales ont incité ceux qui avaient quelques difficultés à aller voir leur conseiller pour analyser la situation et ensuite agir.
2016 est arrivée sur une situation déjà dégradée. Nous avons reçu plus de 4 000 agriculteurs en agence pour effectuer un bilan précis de leur situation. Pour répondre à la demande nous avons renforcé les équipes en particulier en demandant à des anciens salariés récemment retraités de revenir quelques mois.
À l'encontre de l'orthodoxie bancaire qui conseille de diminuer les encours et d'augmenter les taux dans un secteur en crise, nous avons adopté une stratégie très volontariste. Le Conseil d'administration de Centre Loire a décidé d'accompagner au mieux chaque agriculteur : cela s'est traduit par l'augmentation de nos encours de crédit, la diminution des taux, la suppression des frais de dossiers sur les mesures d'accompagnement. Nous l'avons fait car nous voulons maintenir un maximum d'agriculteurs sur nos départements.
Pour illustrer cet effort : quelques chiffres : depuis août 2016, 145 millions d'euros ont été débloqués sur les trois départements. Le dispositif année blanche a été surtout mis en place sur les situations dégradées sans capacité d'endettement supplémentaire. Cela représente plus de 12 millions d'euros débloqués pour 618 clients bénéficiaires de ce dispositif.
Aujourd'hui le flux des demandes diminue, même si nous devons faire face à quelques situations très difficiles qui bien souvent l'étaient déjà avant la crise. Nous constatons une forte capacité de résistance de nos clients agriculteurs en lien avec leur détermination face à l'adversité. Le Crédit agricole veillera à les accompagner dans la mutation de leur métier».

PROPOS RECUEILLIS PAR CÉCILE TRUMEAU (INFORMATION AGRICOLE DU CHER)

Réunions de proximité

Le Crédit agricole sensibilise et accompagne ses sociétaires afin d'être plus compétitifs sur leurs exploitations. Les caisses locales de Crédit agricole organiseront en lien avec les OPA au printemps des réunions d'information et d'échange en proximité afin de sensibiliser les agriculteurs sur les différents leviers pour améliorer la compétitivité de leur exploitation.



Agroécologie

Une passerelle entre bio et conventionnel

Engagés depuis plusieurs années dans l'agriculture de conservation, les associés de la SEP de Bord ont reçu la visite conjointe d'élèves du lycée La Brosse et de représentants du ministère de l'Agriculture venus effectuer un reportage sur le système mis en place.



Photo souvenir de la matinée.



A la SEP de Bord, on a peut-être remisé la charrue sous la grange, mais pas les bêches… !

La SEP de Bord est devenue au fil des années une référence en matière d'agriculture de conservation. Un système de culture que les cinq associés ont pris l'habitude d'expliquer et commenter aux visiteurs de passage. Comme ces élèves en BTS Agronomie et Productions Végétales à La Brosse, venus ce matin là, présenter les résultats de leur travail de recherche sur les fondements de l'agriculture de conservation : *«qui répond à une triple performance à la fois économique, sociale et environnementale et repose sur trois piliers : un travail minimal du sol, voire pas du tout, un travail sur la rotation et les associations culturales, ainsi que la couverture permanente du sol»*. Pour l'occasion, était présente également une délégation du ministère de l'Agriculture venue jusqu'à Bligny-en-Othe effectuer un reportage sur les actions mises en place et la communication qui en est faite, notamment auprès du public de l'enseignement agricole.

De multiples atouts

Pour Thierry Desvaux, co-associé de la SEP de Bord, un élément fondamental : *«c'est l'humain qui est à l'initiative de la création de notre groupement et qui nous a permis de définir ensuite un projet orienté vers le «produire mieux ensemble». Avec pour concept, de «nourrir le sol pour que le sol puisse nourrir la plante, afin de rendre au sol ce qu'on lui a pris»*. Une démarche qui les a conduit à supprimer tout labour, pour une meilleure aération des sols, les rendant plus fertiles et plus vivants, au bénéfice de la biodiversité et des micro-organismes présents dedans. À la suspicion des débuts a succédé un élan de curiosité chez nombre de collègues exploitants : *«aujourd'hui, on respecte pour le moins notre ténacité et avec le temps, nous commençons à démontrer notre résilience. Au niveau économique notamment, comme on l'a prouvé cette année avec des rendements qui, s'ils étaient mauvais, étaient néanmoins meilleurs que sur les parcelles environnantes. Avec le plaisir de retrouver des sols qui foisonnent de vers de terre et d'activité biologique»*. Les atouts sont multiples : une diminution drastique de la consommation de carburant, limitant d'autant l'empreinte carbone : *«on remplace le travail mécanique par un travail biologique assuré par les vers de terre et les racines en plus grand nombre et là où l'on tournait avant à 100litres/ha, nous ne sommes plus qu'à 55 l/ha»*, une meilleure portance du fait d'une restructuration verticale des sols, mais également des résultats plus performants en matière de réduction du taux de nitrate et de la qualité de l'eau : *«depuis l'été dernier, zéro insecticide, même en protection de semences. On ne se l'interdit pas pour autant quand la nécessité l'impose pour sauver une culture car nous ne sommes pas en bio et les productions issues de l'agriculture de conservation ne sont pas vendues plus cher»*. La SEP de Bord ayant pour avantage de compter parmi les associés, des éleveurs de porcs et volailles fournissant à l'année pas moins de 5 000 m³ de lisier et 2 000 tonnes de fumier. Un apport d'azote salutaire.



Les mottes sont prélevées, on va pouvoir compter les vers de terre.

«Les racinesvont au plus simple»

La seconde partie de la matinée aura été l'occasion d'un exercice pratique pour les élèves de La Brosse, le temps du *«test de la bêche»*. Ou comment, sur une parcelle de blé en semis direct, à partir d'un prélèvement de mottes de terre, on en arrive à comptabiliser les vers de terre qui y vivent. Un indicatif majeur de la qualité des sols. À plus de 30 par motte, c'est gagné ! Et à Bligny ce matin là, la moyenne était de 40 vers de terre… Thierry Desvaux a sa formule : *«Je considère le sol comme une maison, si on le retourne, on met le toit en dessous et ça ne va pas ! En surface, il y a tous les résidus de paille de la récolte, les engrais verts et c'est là où vont agir tous les décomposeur, bactéries, champignons ou insectes»*. Outre l'activité des vers de terre, il existe plusieurs indicateurs visuels pour déterminer la nature d'un sol : sa texture, sa structure, sa porosité, la présence ou non de ravines, sa couleur, comme ont pu le constater les élèves en analysant un profil creusé pour l'occasion : *«la couleur y est relativement homogène alors qu'en système labour, vous auriez remarqué des zones brunes correspondant aux zones superficielles»*. L'examen des racines a aussi son importance : *«elles vont au plus simple. S'il y a un trou fait par un ver de terre, elles le suivent. Le fait de s'enraciner plus profondément leur permet d'aller chercher de l'eau et des nutriments et s'il y a un coup de sec en juin, ça passera mieux. En fait, on s'aperçoit avec ce type d'agriculture, que les mauvaises terres s'améliorent nettement et on nivelle par le haut les rendements»*. Un chiffre impressionnant : *«savez-vous que pour une surface d'un m² de blé, on compte jusqu'à 30 km de racines et radicelles !»*

DOMINIQUE BERNERD

Un exercice de travaux pratiques *«grandeur nature»*

Outre un photographe et un rédacteur du ministère de l'Agriculture, était présent à cette matinée, Stéphane Vaxelaire, Chef du Département des relations extérieures et de la délégation à l'information et à la communication.

TdB : Quelles sont les raisons de votre présence ici aujourd'hui?

Stéphane Vaxelaire : *«C'est suite à un reportage sur la BBC que nous avons fait la connaissance de Thierry. On est dans le concret quand il explique les choses, sans mots techniques ni bureaucratiques. Il parle bien de l'agriculture de conservation et de pionnier, il en est devenu l'ambassadeur… Au ministère, on est très sensible à démultiplier de bons exemples de la sorte, auprès notamment de l'enseignement agricole et il nous a paru intéressant de venir assister à une rencontre avec des lycéens, comme aujourd'hui. Montrer à des jeunes, par un TP «grandeur nature», que l'agroécologie n'est pas seulement de la théorie, mais bien l'avenir et l'engagement de l'agriculture moderne»*.

GIRARD drainage
Depuis 60 ans
21220 Gevrey-Chambertin - Tel.03 80 52 13 32
Jusqu'au 30 avril 2017
REMISE COMMERCIALE
pour toute commande de chantier à réaliser à partir de novembre
NOUVEAUTÉ
TRANCHEUSE PORTÉE SUR TRACTEUR
La réponse à vos petites surfaces et à vos réparations avec la même précision qu'une automotrice
GARANTIE 15 ANS
drains norme NF
SOUPLESSE D'INTERVENTION
Alain Troussard
Tél. 06 07 78 11 95

Pac 2017

La FDSEA à vos côtés

Réunions collectives et rendez-vous individuels à votre disposition, pour vous accompagner dans la réalisation de votre télé déclaration.

Cette année, la FDSEA 89 met en place des journées collectives sur le terrain. L'objectif est d'accompagner les adhérents qui veulent continuer à faire leur déclaration seuls, mais qui souhaiteraient bénéficier de conseils individuels pour être sûrs de bien réaliser leur déclaration. Les changements du logiciel Télépac pourront avoir une incidence sur la durée et la complexité de votre déclaration ! Renseignez-vous bien avant de vous lancer et n'hésitez pas à vous rendre aux informations de la DDT 89 si vous souhaitez continuer à faire votre déclaration seuls.

Programme des journées mises en place :

Programme des 5 journées organisées par la FDSEA de l'Yonne, réparties dans tout le département :
De 10 h à 12 h : point sur les nouveautés PAC et TélePAC. Rappel des règles importantes (début du travail sur vos dossier
Repas pris en commun (à votre charge)
De 14 h à 16 h 30 : travail individuel sur votre dossier avec présence de l'animatrice pour vous aider. À l'issue de la journée, chacun aura realisé son dossier individuel seul, mais avec des conseils personnalisés. SNA, SIE, tout sera vérifié ! Tarif : 70€^{HT} pour les adhérents, 150 €^{HT} pour les non-adhérents. Attention ! Ces journées ne seront pas financées par Vivea, car dans le cadre d'une formation Vivea, il n'est pas possible d'aider individuellement les exploitants à réaliser leur dossier.
Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire pour l'une de ces journées auprès de la FDSEA au 03 86 49 48 10. Prévoir d'apporter son ordinateur portable dans les salles avec connexion Wifi. En cas de besoin, nous pourrons rajouter des dates !

Lieux des réunions :

Puisaye : Jeudi 20 avril, Salle des répétitions, route Neuve à Toucy. Nombre de places : 10 (Wifi, venir avec vos ordinateurs, possibilité de prêt 3 postes)
Avallonnais : Vendredi 21 avril, Chambre d'agriculture à Avallon. Nombre de places : 12 (venir avec vos ordinateurs, possibilité de prêt 3 postes)
Sénonais : Mardi 2 mai, Maison Familiale Rurale, à Gron. Nombre de places : 15 (15 postes fixes à disposition)
Auxerrois : Mercredi 3 mai, 110 Bourgogne à Monéteau. Nombre de places : 6 (6 postes fixes à disposition).
Tonnerrois : (date à définir), Sémaphore à Tonnerre. Nombre de places : 10 (10 ordinateurs fixes à disposition).

Rendez-vous individuels

Comme chaque année, vous aurez la possibilité de vous inscrire pour revenir en rendez-vous individuel avec nos animatrices. Les tarifs restent les mêmes qu'en 2016. Attention, cette année, lors de la prise de rdv, nous vous demanderons votre numéro pacage, pour être certains que votre dossier ne soit pas bloqué.
Tarif : 50 € HT la première heure (adhérents) et 100 € HT (non adhérents). La ½ heure supplémentaire : 25 € (adhérents) et 50 € ^{HT} (non-adhérents)
Comme chaque année, nos animatrices Sandrine Vatinelle et Marianne Ranque, seront présentes pour répondre à toutes vos questions sur la déclaration. Loïc Leroux, notre nouveau directeur, pourra vous aider sur les transferts de DPB et les clauses à remplir. Nous vous enverrons des InfosPAC pour vous donner les informations utiles (Livret dans Terres de Bourgogne + InfoPac de la FDSEA). Comme l'an dernier, nous réaliserons une vidéo début avril pour vous montrer les nouveaux outils disponibles sur TélePac.
Surveillez bien votre boîte mail pour ne pas manquer d'informations utiles !

FDSEA 89

Pac 2017

Accompagnement à la Télédéclaration

La télédéclaration Pac 2017 sera ouverte le 1er avril et s'achèvera le 15 mai. Les exploitants agricoles pourront télédéclarer leur dossier Pac 2017 sur le site internet Telepac www.telepac.agriculture.gouv.fr jusqu'au lundi 15 mai minuit dernier délai.
La DDT 89 accompagnera individuellement environ 600 agriculteurs pour effectuer leur télédéclaration (les rendez-vous ont été fixés et les courriers de confirmation sont en cours de transmission).
Parallèlement, trois demi-journées d'information à destination des agriculteurs sont organisées sur le département aux dates suivantes :

- **le jeudi 13 Avril à Saint-Clément** à la Salle des Fêtes - Place de l'Église à 9h30 (Accueil dès 9h15)
- **le vendredi 14 Avril à Auxerre** à la DDT salle Cloutier - 3 rue Monge à 9h30 (Accueil dès 9h15)
- **le mardi 25 Avril à Avallon** Salle du Marché Couvert - rue Georges Schiever **à 14h00** (Accueil dès 13h45 ; attention de prendre toutes les précautions nécessaires afin d'éviter la verbalisation concernant le stationnement)

Durant la période Pac, du 01 avril au 15 mai 2017, la DDT de l'Yonne met également en place un numéro de téléphone «Spécial TelePAC» : **03 86 48 42 48**
Un serveur local dirigera les interlocuteurs vers la personne habilitée à répondre aux questions des exploitants agricoles
Un numéro vert national d'assistance téléphonique est également à disposition des agriculteurs pendant toute la période de télédéclaration : **0800 221 371**

DDT 89
Service de l'Économie Agricole



▸ Agenda

06/04 Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra jeudi 6 avril à la Chambre d'agriculture, 62 rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37 - dijon@apecita.com

02/04 Course nature, randonnée et marché gourmand

Course nature, randonnée et marché gourmand, organisés par l'association sportive du lycée La Brosse dimanche 2 avril, sur un parcours de 13,5 km. A 9h15, départ de la randonnée sur chemin et à 10h, départ de la course nature. Départ de la course enfants à 10h05. Inscription : 5 € (8 € à partir du 1er avril) ; enfants, 2 €.
Inscriptions et renseignements sur : http:/www.terresdelyonne.com/centre-terres-yonne@lycee-auxerre-brosse.html

08/04 Foire du Beau Marché à Toucy

Foire du Beau Marché à Toucy, samedi 8 avril. Nombreuses animations, artisanat local et gastronomie, exposition et défilé d'animaux, fête foraine, groupe Celti Fort'Air. De 9h30 à 18h. Centre ville et bord de l'étang. Gratuit

01 et 02/04 Journées des métiers d'art

Samedi 1er avril, de 9h à 19h et dimanche 2 avril, de 9h à 18h, dans le cadre des journées européennes des métiers d 'art, quelques 75 artisans et artistes exposeront leurs œuvres à l'Abbaye Saint-Germain à Auxerre. Avec ateliers de tournage, aquarelles et sérigraphie, et animations musicales. Vendredi 31 mars, de 11 h à 19 h et samedi 1er avril, de 11 h à 19 h, le Manoir à Lain (4 Grande rue), proposera une exposition de céramiques, avec démonstration de tournage et atelier de découverte de la poterie. Exposition de céramiques contemporaines samedi 1er et dimanche 2 avril au Couvent de Treigny

Nouvelles modalités d'accueil au Service Économie Agricole de la DDT

A compter du 7 mars, l'unité aides directes du Service Économie Agricole de la Direction Départementale des territoires modifie ses conditions d'accueil selon les modalités suivantes :
Accueil téléphonique le matin de 9h à 12h
Accueil physique l'après-midi, sur rdv de préférence
Ces dispositions ne s'appliqueront pas pendant la période de télédéclaration des aides PAC du 1er avril au 15 mai 2017. Pendant cette période, des modalités d'accueil spécifiques sont mises en place (numéro de tél dédié, accueil téléphonique et physique sur rdv déjà programmé toute la journée).
L'unité aides directes gère l'ensemble des aides et dossiers du 1er pilier de PAC (déclaration PAC Surfaces, DPB, aides couplées surfaces, aides animales, conditionnalité, BCAE), ainsi que les dossiers aléas climatiques (assurance récolte).

▸ Formations

Formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et ses partenaires

Le détail des formations est disponible sur yonne.chambagri.fr ou au 03 86 94 28 48.

- Réaliser ma télédéclaration PAC en toute sécurité. Du 10 avril au 12 mai à Auxerre, Avallon et Gron. 14 Dates proposées sur 3 lieux différents ; Contact : Cédric Debbah, 03 86 94 28 44
- Introduire de la luzerne dans mon système fourrager. Le 6 avril à Tannerre en Puisaye. Contact : Marthaimée Laurier, 06 66 29 97 13
- Bien régler et mieux utiliser mon pulvérisateur pneumatique en viticulture. Formation en 3 demi-journées, la première aura lieu le 4 mai matin à Auxerre, la 2ème autour du stade 5/6 feuilles étalées de la vigne et la 3ème en pleine végétation en juillet. Contact : Richard Wylleman, 03 86 94 22 24
- Respecter durablement mes engagements MAEC. Le 4 mai à Auxerre. Contact : Tiphaine Trousson, 03 86 94 22 21

Conversion des fermes d'élevage à l'agriculture biologique

BIO Bourgogne organise dans les 4 départements bourguignons des journées techniques portant sur «la conversion des fermes d'élevage à l'agriculture biologique». La journée dans l'Yonne aura lieu mercredi 19 avril, à Vault de Lugny
Au programme :
Matinée en salle de 10 h à 12 h 30 (rdv à la Mairie) : présentation de al conversion en élevage bio, intervention de différents opérateurs de la filière viande bio
Après-midi sur le terrain (de 14 h 30 à 17 h), avec la visite de l'élevage de la Ferme de la Butte, en polyculture-élevage ovins et bovins viande, races anciennes.
Possibilité de repas sur place. Réservation obligatoire avant le 12 avril. Inscriptions et programme détaille auprès de : Marie Giraldi au 06 08 02 87 94 - marie.giraldi@biobourgogne.org

Cecna

Une activité diversifiée, dans un contexte difficile

Conséquence de la crise qui sévit dans les élevages, la coopérative Cecna a vu son activité insémination diminuer au cours de l'exercice écoulé, mais bénéficie de bons résultats grâce à la diversification des services proposés



À l'issue de l'assemblée générale, plusieurs éleveurs ont été récompensés, dont Gérard Delagneau, pour le nombre d'actes d'insémination réalisés avec le système XtremiA.

En secteur bovin, la tendance baissière constatée ces dernières années se poursuit, avec 1 178 utilisateurs d'IA(Inséminations Artificielles) comptabilisés (-2%) et 75 521 inséminations réalisées (-6%). L'activité par race voit toujours une prépondérance de la Prim'Holstein (49%), suivie de la race charolaise (32%). En projet, explique Olivier Darasse, directeur de la coopérative : *«un concept d'IA programmé, qui nous permettra d'assurer un service de mise en place dans des zones à basse densité, en se rendant une fois par semaine chez l'éleveur»*. L'activité bovine sur vache laitière pour sa part, est en baisse de -5% : *«indépendamment des raisons économiques que l'on connaît, les élevages mettent depuis ces dernières années davantage au taureau»*. Le nombre d'IAP sur vache allaitante se maintient, avec 33 691 actes réalisés (+ 0,8%). Belle performance en revanche, de l'activité porcine à Charmoy, avec plus de 81 000 doses fabriquées et vendues (+ 35%) : *«on a réussi à rendre beaucoup plus efficace la production de doses et l'on vise le chiffre de 100 000 l'an prochain»*. En lien avec l'accord signé entre le groupement Genes Diffusion et la Cecna et l'inauguration d'une nouvelle verraterie au centre de Charmoy. Après un exercice exceptionnel sur l'exercice précédent, retour à la normal pour l'activité équine, avec 152 inséminations réalisées, pour autant de suivis gynéco, mais un nombre de doses étalon en hausse (+ 24%).

Succès du système d'insémination XtremiA

Concernant les services et produits, toujours une très forte activité en synchronisation des chaleurs avec près de 11 000 actes enregistrés : *«nous sommes en France le centre en faisant le plus, au regard du nombre de vaches présentes»*. Tendance à la hausse également, pour ce qui est du suivi de reproduction lait et allaitant, avec 233 actes. Conséquence de la conjoncture, les chiffres liés à l'activité approvisionnement sont en baisse.
Une situation qui a conduit la coopérative à mettre en place un fonds de trésorerie pour aider les éleveurs à passer le cap, ainsi qu'un système de financement de l'achat de doses pour leur éviter de faire l'impasse en matière de progrès technique et génétique. Les montants mobilisés s'élèvent à 400 000 €^{HT}.

En service depuis un an, le nouveau pistolet d'insémination XtremiA, permettant de déposer la semence au plus près de l'endroit de fécondation, se positionne désormais à l'international (Suisse, Belgique, Californie…), en dépit d'une réticence de certains professionnels : *«ils sentent bien que cet outil rend l'insémination plus facile et que c'est leur métier qui est en train de disparaitre»*.

DOMINIQUE BERNERD

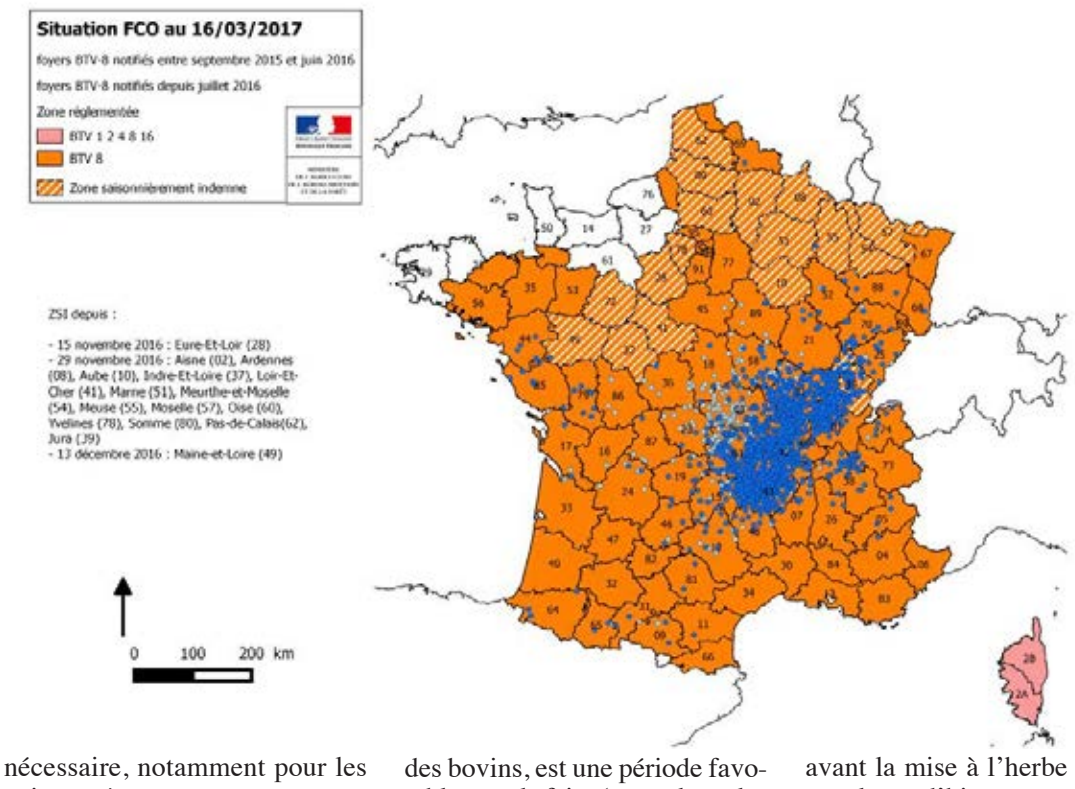
Fièvre catarrhale ovine

Vaccinez !

Dans un communiqué, la Préfecture de l'Yonne encourage les éleveurs du département à vacciner leurs animaux, face à une maladie que l'arrivée du printemps risque de voir progresser.

La fièvre catarrhale ovine (FCO) ou *«maladie de la langue bleue»*, apparue pour la première fois en France en 2006, est une maladie affectant les bovins, les ovins et les caprins. Elle n'est pas transmissible à l'homme et n'altère pas la qualité des denrées d'origine animale, mais elle a des conséquences économiques importantes pour les élevages.
Depuis sa réapparition dans l'Allier en septembre 2015, ce virus s'est propagé dans de nombreux départements français (2210 foyers dénombrés au total). Dans l'Yonne, 8 foyers ont été détectés depuis le début de l'année 2016, dont 2 cet hiver, avec un taux moyen de séropositivité des animaux de 2% ce qui est faible. Dans l'Yonne, la plupart des animaux des espèces sensibles, surtout les jeunes, ne sont pas immunisés vis-à-vis de la FCO et la situation est susceptible d'évoluer défavorablement lorsque le moucheron qui véhicule cette maladie reprendra son activité au printemps.
Les services vétérinaires de la DDCSPP et le groupement de défense sanitaire (GDS) encouragent donc vivement les éleveurs de l'Yonne à se rapprocher de leur vétérinaire et à vacciner leurs animaux, y compris le cheptel souche, afin de se prémunir vis-à-vis de cette maladie.
Les doses de vaccin FCO sont mises à disposition des éleveurs gratuitement par l'État, par l'intermédiaire de leur vétérinaire, et elles resteront gratuites durant toute l'année 2017. Les éleveurs peuvent choisir de vacciner eux même leurs animaux, ou de faire appel à leur vétérinaire (tarif libéral) si une certification est nécessaire, notamment pour les animaux à exporter.

Zone règlementée vis-à-vis de la FCO et localisation des foyers au 16/03/2017



Les recommandations sont les suivantes :
Vacciner les animaux reproducteurs et les animaux destinés à la vente dès l'âge de 2,5 / 3 mois, selon les vaccins.
ne pas réserver la vaccination aux seuls animaux destinés à l'exportation,
la vaccination avant la mise à la reproduction et la mise à l'herbe des bovins, est une période favorable pour le faire (en excluant les quelques jours autour de l'insémination ou la saillie),
pour les ovins, éviter de vacciner les femelles dans la période d'un mois avant et d'un mois après la mise à la reproduction et les béliers dans les deux mois précédant la mise en lutte. Faire le rappel maintenant si cela n'est pas fait pour les luttes de printemps et vaccinez si possible les brebis avant la mise à l'herbe pour les agnelages d'hiver.
Pour plus d'informations les éleveurs peuvent contacter :
La DDCSPP de l'Yonne (services vétérinaires) :
03 86 72 69 00 ou 03 86 72 69 27
Le GDS (groupement de défense sanitaire) : 03 86 94 81 87
Sites internet :
http://www.fcoinfo.fr/
http://www.gdsbourgogne.fr

COMMUNIQUÉ PRÉFECTURE DE L'YONNE

Syndicat de Défense du Fromage de Chaource

Trois défis à relever pour garder le cap

La filière Chaource maintient le nombre de ses producteurs et elle conserve ses volumes de vente et ses prix dans un univers des fromages à pâte molle qui souffre. Cependant Didier Lincet, président du Syndicat de Défense du Fromage de Chaource, insiste sur trois défis à relever pour permettre à la filière de regarder l'avenir plus sereinement.



Didier Lincet (au centre) *«si 10 centimes étaient prélevés sur le prix d'un fromage, c'est-à-dire payés par le consommateur, nous pourrions alimenter une caisse de péréquation nous permettant d'éviter les crises, qui font des dégâts terribles dans nos campagnes».*



Les acteurs de la filière Chaource étaient quasiment tous presents à cette assemble générale.

«Notre filière reste solide : nous avons conservé nos volumes et nos prix de vente. Cependant le chaource fait partie de la grande famille des fromages à pâte molle, qui souffre beaucoup en subissant une baisse de consommation importante de l'ordre de 10% depuis une dizaine d'années. Nous avons aussi stabilisé le nombre de nos éleveurs : c'est une belle satisfaction dans une période très compliquée pour l'élevage laitier. Nous avons le plaisir de compter des installations qui renouvellent nos producteurs. Mais malheureusement le nombre d'éleveurs ne cesse de diminuer en France et même dans notre région. Nous sommes donc sur un îlot avec 65 producteurs qui tiennent le cap, malgré les difficultés auxquelles ils sont confrontés». En ouvrant l'assemblée générale du Syndicat de Défense du Fromage de Chaource qu'il préside, Didier Lincet ne reste pas sur ce constat au regard des caractéristiques de l'exercice écoulé (voir notre encadré). Car celles-ci résultent d'efforts importants de tous les acteurs de la filière et d'autre part les écarts de situation entre les producteurs, causés par des prix du lait différents et des impacts d'aléas climatiques variables, restent importants. Et puis, la période électorale s'illustre par la présence de députés ou de leurs représentants, qui offre un public particulièrement approprié pour lancer quelques messages. C'est pourquoi il met l'accent sur trois défis majeurs pour la filière Chaource.

Réglementation : remettre tout à plat

«Notre premier défi, que chaque chef d'entreprise doit relever de façon quotidienne, c'est la réglementation en tout genre : environnemental, social, fiscal, etc. son poids devient insupportable. Il faut faire une pause, arrêter toute surenchère et remettre tout à plat !» En lançant cet appel, Didier Lincet dénonce l'avalanche des nouvelles lois qui ne cessent de tomber et nécessitent de travailler avec des experts comptables et des avocats, qui ont eux-mêmes du mal à suivre. Le second défi est pour lui social et humain. *«Il faut que chaque maillon de la filière puisse vivre de son métier, que nous puissions recruter du personnel répondant à nos besoins, que l'on tienne compte que le «socle des 35 heures» ne s'applique pas à tout le monde et surtout pas à nos producteurs, nos artisans et nos chefs d'entreprise, que nos éleveurs puissent avoir une vie sociale et que notre «modèle social à la Française» nous permette de ne plus nous poser la question de savoir si demain nous aurons un effectif suffisant pour travailler nos volumes de lait».*

10 centimes par fromage pour éviter les crises

Quant au dernier défi, il est économique et financier. Rappelant que *«sans un prix rémunérateur, tout l'édifice des AOP et de ses filières ne peut perdurer»*, il se félicite tout d'abord de l'évolution positive de l'écoute de la grande distribution, qui valorise d'ailleurs cela dans ses communications. Cependant, là aussi il se situe en force de proposition : *«si 10 centimes étaient prélevés sur le prix d'un fromage, c'est-à-dire payés par le consommateur, nous pourrions alimenter une caisse de péréquation nous permettant d'éviter les crises, qui font des dégâts terribles dans nos campagnes. Ces 10 centimes de plus, ça n'est pas grand-chose pour le consommateur, mais ça serait un bon moyen d'amortir les chutes de cours mondiaux, car ça représente entre 40 et 50 euros des 1000 l de lait. Si ça n'est pas compliqué à mettre en place, il faut cependant une volonté politique, une volonté des élus et une volonté des acteurs de nos filières».* Cette idée de prélèvement, mais sous forme de cotisation supplémentaire, a déjà été mise en place au sein du syndicat pour financer des opérations de communication, qui sont déterminantes auprès des consommateurs. En réalisant le rapport d'activités, l'animatrice Annelise Soulignac a mis l'accent sur les multiples mutualisations de moyens, avec les autres produits aubois, avec les fromages de la région et avec d'autres appellations fromagères pour optimiser la communication.

FRANÇOIS NOEL

La campagne 2016 en chiffres

Filière : 65 exploitations productrices (2 sorties et 2 nouvelles en 2016), 3 fromageries (PME), 2 producteurs fermiers et 2 fromagers affineurs, soit 330 emplois directs
Quantité de lait AOC collecté : 36 M l (-5,72%, en raison des aléas climatiques), auxquels s'ajoutent 662 464 l de production fermière (619 464 l en 2015)
Tonnage transformé par l'industrie : 16,7 M l (-2,51%)
Taux de transformation : 46,52% (44, 98% en 2015)
Production en AOC : 2 453 t, 2 448 t en 2015, 2 496 t
en 2014,
Total des primes touchées par les éleveurs : 412 826 € (-9,47%), pour 35,6 M l primés, soit 11,27 € HT/1000 l de lait collecté, 24,61 € HT/1000 l transformé et 168€ HT/t de fromage fabriqué. A noter qu'en fonction des critères retenus, selon les exploitations les primes s'échelonnent de 8,09 € HT/1000 l à 18,21 € HT/1000 l.




V-MAT Construction
Dallage Béton
Batiments d'élevage - Stockage
Viticole - Méthanisation
Nombreuses références
Zone Actipole - 21400 Châtillon-sur-Seine
03 80 81 48 94 - www.vmat.fr
M. STRAUB - 06 83 41 72 77
m.straub@vmat-dallage-chape.fr

CFPPA

50 ans, l'âge de la maturité

Les 16 et 17 mars, les CFPPA sont venus de toute la France partager un moment d'échange et de réflexion pour le cinquantenaire de l'organisation. A 50 ans les CFPPA regardent vers l'avenir forts de leur histoire et de leur expertise en matière de formation professionnelle et continue *«autrement»*.



Le métier, support d'intégration et de promotion sociale... Les CFPPA participent activement aux épreuves des Olympiades des métiers.

L'événement se voulait *«solennel mais festif»* car cet anniversaire marque *«une étape majeure et une nouvelle page à écrire»* pour une organisation qui a su se démarquer en cultivant sa différence dans l'approche et les pratiques de formation. Comme beaucoup d'autres structures, les CFPPA ont connu et digéré les révolutions successives qui ont agité le domaine de la formation continue. La dernière en date a concerné de nouvelles adaptations des parcours de formation et l'élargissement à de nouveaux publics, même si le secteur de la production agricole représente toujours une très large part de l'activité (dont l'installation des jeunes agriculteurs).

En 50 ans, les CFPPA ont du s'adapter constamment aux évolutions des politiques publiques de l'enseignement et de la formation continue, le tout dans un environnement qui devient aujourd'hui de plus en plus concurrentiel.

Les témoignages des directeurs de CFPPA qui sont intervenus à l'occasion de cet anniversaire se recoupent quant aux objectifs et aux missions des différents centres. Il s'agit de *«donner du sens et un cadre»* et *«d'accompagner dans le changement»* les destinataires de formations dispensées. La formation par l'intermédiaire d'un CFPPA représente à la fois une opportunité de promotion sociale et la possibilité de se former pour avancer. Ce qui conduit à diversifier les actions, à s'ouvrir aux autres centres de formation et à s'engager dans de nouveaux champs d'activité. Certains centres poussent à l'extrême l'individualisation du parcours de formation (distanciel, présentiel, stages, tutorat...) à chacun son parcours, l'essentiel étant la réussite finale.

S'adapter techniquement et économiquement

La difficulté qui s'annonce pour les CFFPA c'est la transition qui s'amorce pour les formations Certiphytos, qui vont marquer le pas après le rush de ces dernières années. Dans un environnement perturbé et perturbant, il va falloir *«de prendre le temps, de réfléchir pour tracer la voie de l'avenir et vivre le moins mal possible les évolutions actuelles»*. La réflexion s'entend aussi en terme d'ingeniérie de formation, un dispositif essentiel pour préparer l'avenir, qui permet de faire évoluer les missions au gré des opportunités et des éléments extérieurs, parfois contraignants pour l'activité et les résultats économiques des centres. Mais l'ingeniérie a un coût, ce qui oblige à raisonner économiquement, en évaluant la rentabilité des actions de formation au cas par cas.

Invité à s'exprimer à l'ouverture des travaux, Vincent Favrichon, Draff de Bourgogne Franche-Comté et *«autorité académique»*, a souligné *«la pédagogie à la pointe»* des établissement et leur importance par rapport aux enjeux actuels de compétitivité que sont : l'emploi, la formation des salariés et le développement de la mobilité professionnelle. Cette dernière question étant essentielle *«et récurrente»* sur les territoires ruraux. Le fait que les CFPPA soient très réactifs et capables de s'adapter pour répondre à une grande diversité de demandes, représente un atout. Sur ces territoires ruraux, les CFPPA bénéficient d'un maillage et d'un réseau très réactif d'établissements qui interagissent avec les autorités administratives, les partenaires et les financeurs.

Enseigner autrement... à produire autrement

L'action des CFPPA est indissociable de la formation des adultes, mission qui contribue à l'intégration sociale, à la promotion des individus et à l'adaptation en continu des compétences et des savoirs professionnels. L'agriculture fait partie de ces enjeux de société, elle doit maintenant produire autrement pour répondre aux attentes de la société, ce qui suppose pour les CFPPA, d'enseigner aussi autrement, dans les contenus comme dans la forme. La révolution numérique devant également être menée de front avec l'évolution des pratiques agronomiques.

Les CFPPA doivent relever des défis d'importance qui s'inscrivent comme autant d'enjeux de société car l'intérêt social et professionnel de la formation des adultes est de plus en plus évident. Ainsi, les pratiques pédagogiques se transforment avec le renforcement de l'individualisation et l'usage des nouvelles technologies. Les appels d'offres entraînent une demande de rationalisation des procédures et des démarches, une plus grande lisibilité de la qualité des prestations et une attente de résultats mesurables. Les fonctions supports gagnent du terrain sur le coeur de métier. Les identités professionnelles évoluent, ce qui n'est pas sans conséquence sur le vécu des formateurs qui expriment de nouveaux besoins...

Pour répondre à ces défis multiples, les CFPPA peuvent s'appuyer sur une expertise riche de 50 ans de pratique en mouvement, soutenue par une capacité d'adaptation qui a forgé leur identité. Le socle des savoirs-faire professionnels est solide, il leur a permis tout au long de ces années d'inventer, d'expérimenter et d'innover en continu. C'est déjà un atout majeur pour construire les 50 prochaines années dans le contexte toujours mouvant de la formation professionnelle.

ANNE-MARIE KLEIN



R.C.S. B 682 005 079 IMPRIMÉ EN U.E.

UNE POMME DE TERRE PEUT-ELLE ÊTRE RESPONSABLE ? ET SI OUI, COMMENT ?



En tant que contributeur de premier plan à l'agriculture française, McDonald's s'engage pour réduire son impact environnemental sur ses principales filières : bœuf, blé, pomme de terre, poulet, salade. Ainsi, nous avons lancé un plan de progrès à 10 ans : notre stratégie agro-écologique 2010-2020. Cette stratégie a pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de préserver les ressources en eau, de contribuer au maintien de la biodiversité, d'améliorer le bien-être animal. Après une première phase d'évaluation d'une cinquantaine de pratiques innovantes, nous entrons dans une phase de déploiement à grande échelle où nous effectuons depuis 2015 un tour de France agricole, pour rencontrer les agriculteurs avec qui nous avons contractualisé, leur présenter les pratiques probantes retenues et répondre à toutes leurs questions. **La prochaine rencontre aura lieu à Auxerre et concernera les filières bœuf et blé. Dans la région Bourgogne-Franche-Comté, McDonald's a contribué en 2016 à l'activité de 88 agriculteurs sous contrat et a réalisé plus de 17 millions d'euros d'achats alimentaires auprès d'entreprises de la région.** Pour en savoir plus sur notre stratégie agro-écologique, rendez-vous sur www.mcdonalds.fr/entreprise/charte-agroecologie

Assemblée générale du Crédit Agricole Champagne-Bourgogne

La solidité d'un acteur majeur de l'économie régionale

L'assemblée générale du Crédit Agricole Champagne-Bourgogne s'est déroulée le 21 mars à Beaune. Dans un contexte économique difficile, la banque mutualiste a su conforter sa solidité financière en 2016. Confronté aux effets des aléas climatiques dans toutes les filières agricoles, le CACB a su aussi répondre à l'urgence en accompagnant de nombreux agriculteurs en grande difficulté.


Une activité soutenue et des résultats solides pour une banque qui s'affirme *«100% humaine et 100% digitale»*.

Les effets du climat, comme ceux de la conjoncture économique et politique ont été difficiles à gérer en 2016. *«On peut craindre que la situation perdure en 2017»* anticipe Vincent Delatte, président du Crédit Agricole Champagne-Bourgogne, lors de son discours d'introduction à l'assemblée générale qui se déroulaient à Beaune, le 21 mars dernier. Dans ces conditions d'incertitudes économique et politique et de complexité il apparaît d'autant plus important de produire des résultats qui confortent la solidité de la caisse régionale, et qui lui donnent *«les moyens d'assurer son développement et de poursuivre sa politique de banque coopérative, tout en préservant son autonomie financière»*.

Le Crédit Agricole Champagne-Bourgogne peut ainsi continuer en toute sérénité à cultiver la proximité, en renforçant l'efficacité de son réseau en termes de réponse à ses clients et sociétaires. Le modèle 100% humain, 100% digital, continue son déploiement avec l'objectif d'une disponibilité maximale qui permet l'accès à la banque et ses services 24h sur 24, 7 jours sur 7. La caisse régionale *«a fait plus que résister en 2016»* rappelle Vincent Delatte *«puisqu'elle a conforté son action et son poids dans l'économie des territoires»*. 9 JA sur 10 sont accompagnés par le Crédit agricole, qui reste *«la banque de référence du monde agricole avec 92% de parts de marché»*.

Les accidents climatiques et la situation de détresse de nombreux agriculteurs dans toutes les filières, ont nécessité un effort de 100M€ de prêts bonifiés supplémentaires. En 2016, l'activité a été particulièrement orientée vers les assurances climatiques, les déductions pour aléas, les assurances santé et arrêt de travail, qui sécurisent l'activité et préparent l'avenir. Ce contexte particulier a quand même bénéficier *«d'une légère reprise en 2016»* comme le souligne le directeur général Jacques Kermarrec, cette reprise étant surtout imputable *«à la politique accomodante des banques centrales»*.

AMK

2016 en chiffres

En 2016, la caisse régionale a atteint 16 555 millions d'euros d'encours de collecte (+3,1% par rapport à 2015) et 9 936 millions d'euros d'encours de crédits (+1,8%).
Au 31 décembre, le produit net bancaire (PNB) a atteint 357,5 millions d'euros, en baisse de -3,7% par rapport à 2015, dans un contexte de forte baisse des taux d'intérêts et des crédits.
Les charges de fonctionnement ont augmenté de +4,9% du fait de l'extension et de la rénovation des sites et des agences pour un montant total d'investissement de 8,5 M€.
Le résultat net s'élève à 95,8 millions d'euros. L'augmentation des fonds propres sociaux de 5,8% marquent la solidité financière de l'entreprise.

Débat

Grands événements internationaux: «Investissements rentables ou dépenses inutiles ?»

En matière de réponse *«à cet éternel questionnement»*, le suspens n'a pas duré longtemps. Invité à intervenir lors de l'assemblée générale, Jacques Lambert (qui fut un temps préfet de la Nièvre) s'est appuyé sur toute son expérience dans l'organisation des grands événements sportifs internationaux pour répondre. L'interrogation est légitime puisque ces équipements sont financés par l'argent public et donc par les contribuables. C'est une question polémique qui revient régulièrement, explique Jacques Lambert, car *«le sport en France n'est pas toujours reconnu comme une activité économique à part entière»*. L'intervenant invite à ne pas confondre les dépenses d'investissement avec les dépenses d'organisation. Les investissements se raisonnent sur plusieurs années et ne produisent leurs fruits que tardivement. *«Il est toujours difficile d'estimer le montant des retombées du fait du décalage dans le temps»* et du manque d'outil permettant d'affiner le bilan économique. Jacques Lambert reste convaincu que *«ce type d'organisation est un accélérateur d'investissement et de transformation»*.

Pour preuve la construction du stade de France pour la coupe du monde de foot de 1998, qui a propulsé en 20 ans la Plaine Saint-Denis du statut *«de plus grande friche industrielle d'Europe»* à celui de *«plus grand centre d'affaires de France»*, accueillant 1400 entreprises et ayant généré 25 000 emplois. Alors bien sûr, certains se prennent quand même les pieds dans le tapis rouge et là, les conséquences économiques peuvent être dramatiques, comme pour Athènes, lors des jeux olymiques. En cause souvent, une mauvaise évaluation du dimensionnement de l'investissement. Plus proche de nous, le dernier Euro 2016 qui s'est déroulé en France, en dépit d'un risque terrorisme à son maximum, apparaît comme une belle opportunité économique. Cet Euro 2016, financé pour les 2/3 par des acteurs privés (la France n'a supporté que 10% des dépenses d'investissement), a permis *«une modernisation accélérée des grands stades français»* restés pour la plupart *«dans leur jus depuis leur création dans les années 1930»*. Situation inédite et fruit de négociations plus équilibrées, le coût de l'organisation a été supporté par l'UEFA (hors dépenses de sécurité publique). Les retombées économiques ne sont pas toutes connues ni identifiables, mais il est vrai *«que si 51 matches de foot ne bouleversent pas les fondamentaux d'une économie nationale, les nouveaux équipements représentent un facteur de dynamisme économique»*. De plus, *«il était important grâce à une sécurité renforcée de ne pas capituler face au terrorisme, cela aurait pu avoir des conséquences dramatiques sur les plans économique et politique et pour l'image de la France face à la communauté internationale»*. *«Le jeu en valait la chandelle»* conclut Jacques Lambert.

AMK



En direct de la MSA

Bernadette Simonin-Vacher
« *Un répit pour prendre soin de soi* ».
Nathalie Styranec
« *Un rendez-vous pour faire le point* ».

Aide au répit
Un coup de pouce pour se reconvertir sereinement.
Des jours de remplacement pour souffler.

Minima sociaux
Ce qui change au 1er janvier 2017.
Pass'Agri
Passer le cap des crises agricoles avec la MSA.

Dossier réalisé en collaboration avec la MSA Bourgogne

La vie de l'institution

Élections présidentielles et législatives 2017

La MSA à la rencontre des candidats

Un organisme de protection sociale professionnel agricole

La MSA est l'interlocuteur privilégié des non-salariés et des salariés agricoles, chargée du versement des prestations santé, famille, retraite, ainsi que du recouvrement des cotisations et contributions légales et conventionnelles. Son ancrage professionnel unique est au cœur de son identité. Mais face à l'évolution des activités liées à l'agriculture et des modes d'organisation déployés, ce positionnement doit être conforté.

La MSA souhaite que son périmètre d'attractivité soit renforcé et demande dans l'immédiat :

• L'affiliation au régime agricole des activités dans le prolongement de l'acte de production et d'agro-tourisme dirigées par un membre de la famille de l'exploitant en soulignant qu'il en est ainsi lorsque ces activités sont exercées par l'exploitant lui-même.

• Le rattachement au régime agricole des activités de production d'énergie renouvelable (éolien, photovoltaïque, méthanisation) dès lors qu'elles ont pour support une exploitation ou une entreprise agricole.

• L'entrée au régime agricole des salariés des filiales de 3e degré de tous les types d'entreprise agricole (coopératives, groupements professionnels agricoles, sociétés d'intérêt collectif agricole,...), comme c'est déjà le cas pour les filiales de 1er et 2e degrés, pour répondre aux enjeux de diversification des entreprises agricoles tout en préservant les atouts d'un même régime de protection sociale au sein des groupes.

Une évolution des règles d'affiliation est donc nécessaire pour positionner à terme la MSA comme l'organisme de protection sociale professionnel de ce secteur d'activité.

Le guichet unique de la protection sociale agricole

Si un assuré du régime général doit s'adresser à une CPAM, à une Carsat ou à une CAF, un salarié ou un non-salarié du régime agricole accède à un guichet unique, sa caisse de MSA.

De même, une entreprise du régime agricole ne relève que de sa caisse de MSA qui dispose en son sein, d'équipes pluridisciplinaires de santé au travail (médecins du travail, infirmières, conseillers de prévention,…). Par ailleurs, la MSA assure également, pour les entreprises, le recouvrement des cotisations conventionnelles d'une vingtaine d'organismes nationaux de la sphère sociale et professionnelle agricole, comme la retraite complémentaire et la complémentaire santé.

Un acteur de référence sur les territoires ruraux

Par son ancrage dans la ruralité, la MSA alerte depuis longtemps sur la fragilité du maintien du lien social sur les territoires où l'accès aux services publics de base y est difficile. C'est pourquoi elle intervient au quotidien, notamment par son action sociale pour :

► **aider les jeunes** dans l'entrée dans la vie active (information sur l'affiliation/l'installation et l'accès aux droits sociaux, soutien des parcours de formation et d'emploi, sensibilisation aux questions de santé) ;

► **offrir aux familles** des solutions d'accueil de la petite enfance adaptées à leurs besoins spécifiques, leur proposer des aides ciblées et les soutenir quand elles accueillent leurs aînés ;

► **accompagner le vieillissement** par une offre d'actions et d'ateliers collectifs de prévention, déployée en interrégime.

La MSA a su organiser et fédérer avec ses partenaires tout un réseau associatif qui permet notamment :

- de sauvegarder l'accès à des services essentiels de la vie



courante des personnes âgées (aides ménagères, téléassistance…) ;

- d'accompagner les personnes en difficulté ou fragilisées (structures d'insertion par l'activité économique, établissements pour handicapés, services de tutelles...) ;

- de soutenir l'activité locale avec l'emploi de milliers de salariés dans ces structures d'offre de services.

Elle a aussi fait le choix de préserver cette proximité face aux contraintes budgétaires par un processus de mutualisation entre caisses voisines. L'objectif est de garder :

- au moins un site de production par département, y compris les plus ruraux ;

- un réseau étoffé d'agences et de points de contact, ainsi que le volume des effectifs dédiés à l'accueil et aux actions sur le terrain (travailleurs sociaux, animateurs des échelons locaux, médecins et infirmières du travail, préventeurs d'entreprise, services du contrôle médical…).

C'est pourquoi la MSA demande :

• que ce choix soit respecté et qu'elle puisse être jugée sur ses seuls résultats, en utilisant librement les moyens qui lui sont accordés ;

• que son rôle d'acteur social de référence sur les territoires ruraux soit reconnu et puisse s'exprimer pour valoriser pleinement les synergies entre le développement d'une offre de services susceptible de répondre aux besoins des territoires délaissés et la mission de service public qui en garantit la solvabilité.

Un organisme mutualiste

Les caisses de MSA, comme la caisse centrale, sont gérées par des conseils d'administration dont les membres trouvent leur légitimité dans un processus électif qui a lieu tous les 5 ans. 24.000 délégués cantonaux désignent les 1.071 administrateurs des 35 MSA régionales. Parmi ces derniers, 476 élisent le conseil central national.

Ce réseau d'élus est particulièrement engagé dans les dispositifs d'accompagnement des crises agricoles, autant par son rôle de veille et d'alerte sur les difficultés des exploitations et des entreprises, que d'information et d'orientation vers les actions de la MSA. Cette connaissance du terrain et du milieu professionnel permet également d'être force de proposition sur les évolutions de la protection sociale agricole (ex : indemnités journalières maladie pour les exploitants, versement par un seul régime de la retraite des salariés polypensionnés, Tesa, DSN…).

C'est pourquoi la MSA demande :

• que les attributions de ses élus ne soient pas périodiquement remises en cause,

• que les moyens consacrés au fonctionnement de cette démocratie sociale restent de sa pleine responsabilité, dans le cadre de son enveloppe globale. ■

Éditorial



En débutant cet édito, j'espère du fond du cœur que l'année 2017 sera enfin une année normale pour notre agriculture bourguignonne, sans aléas climatiques et désagréments sanitaires, pour permettre à l'ensemble des agriculteurs, toutes filières confondues, de retrouver la confiance, la motivation et la récompense du travail fourni.

Dans l'attente de la concrétisation de cet espoir, la MSA et son réseau d'élus doivent s'investir très fortement dans l'accompagnement des agriculteurs fragilisés par les conséquences de la crise 2016.

Cet engagement et cet accompagnement doivent être sans faille, car beaucoup d'entre nous sont proches de la rupture au travers d'un constat très négatif qui a fait apparaître la production de résultats comptables inférieurs à 4.248 € pour un tiers d'entre nous en 2015 et une perspective de ces mêmes revenus en 2016 encore plus défavorable.

En lien avec le Pacte de Consolidation et de Refinancement des Exploitations Agricoles présenté par le gouvernement en octobre dernier, les mesures sociales existantes se renforcent. Ainsi, la MSA Bourgogne met à disposition de ses adhérents en difficulté, Pass'Agri, un guide en ligne qui les informe sur les aides proposées et les oriente vers le bon interlocuteur. Parallèlement, des "rendez-vous prestations" peuvent leur être proposés pour faire le point sur leur situation, leurs droits, les dispositifs d'accompagnement financier ou social auxquels ils peuvent prétendre… comme "se faire remplacer pour souffler", un dispositif d'aide au répit pour les agriculteurs en situation d'épuisement professionnel.

Un accompagnement des actifs en situation de fragilité qui trouve toute sa légitimité dans le nouveau Plan d'Action Sanitaire et Sociale de la MSA Bourgogne, élaboré pour la période 2016-2020 et dont les travailleurs sociaux et les élus locaux constituent les atouts majeurs.

Lors de l'assemblée générale qui aura lieu le 5 mai prochain à Beaune, je reviendrai bien évidemment sur l'engagement de la MSA Bourgogne et les actions menées auprès des ressortissants agricoles en difficulté.

Cette assemblée générale sera également l'occasion d'accueillir Michel Brault, Directeur général de la Caisse centrale, qui fera un tour d'horizon de la conjoncture et de l'actualité institutionnelle, et de saluer une dernière fois notre Directeur général, Jean Boissière, qui cessera ses fonctions le 31 mai 2017.

Cette année, notre assemblée générale se situe au cœur du calendrier des élections présidentielles. Dès aujourd'hui, nous devons avoir une attention particulière sur les programmes des différents candidats afin d'analyser et de peser sur les orientations proposées au regard des demandes formulées par notre Caisse centrale et des conséquences qui pourraient en résulter pour notre agriculture et nos ressortissants.

L'évocation d'un régime unique, la revalorisation des petites retraites, le remboursement des soins… sont quelques exemples qui illustrent mon propos et qui doivent mettre en éveil notre vigilance.

■ Dominique Bossong

msa santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

Crises agricoles : accompagner, s

Pour mieux comprendre

Des mesures sociales pour accompagner les agriculteurs en difficulté



La MSA, dont la mission est de protéger l'ensemble de la profession agricole, est aujourd'hui reconnue comme l'interlocuteur privilégié dans les territoires ruraux. En effet, la situation de grande fragilité économique, voire de détresse psychologique de certains exploitants, nécessite un accompagnement simple avec un point d'entrée unique pour faciliter leurs démarches et mettre en œuvre les dispositifs d'aide les plus appropriés.

Le Pacte de Consolidation et de Refinancement des Exploitations Agricoles présenté le 4 octobre 2016 par le gouvernement, prévoit différentes mesures sociales pour accompagner les agriculteurs confrontés aux crises agricoles.

La première de ces mesures est une enveloppe exceptionnelle de 4 millions d'euros déléguée par l'État à la MSA pour 2017, dans le cadre du Fonds National d'Action Sanitaire et Sociale. Répartie sur l'ensemble du territoire, elle vient renforcer la possibilité de financer un remplacement temporaire pour les agriculteurs qui sont en situation d'épuisement professionnel. Le programme "Se faire remplacer pour souffler" a pour objectif de permettre aux exploitants agricoles en situation de burn-out, de bénéficier d'un temps de répit grâce à l'intervention d'un service de remplacement dont le financement peut être pris en charge par la MSA, sous conditions. Selon les situations, la prise en charge peut être de 100 % pour sept jours pouvant atteindre exceptionnellement dix jours pour certains projets, avec possibilité de renouvellement. Le recours à l'emploi direct d'un salarié, en cas d'indisponibilité du service de remplacement, est également possible.

En parallèle, le travailleur social de la MSA en charge du dossier, définira avec l'exploitant, des actions de répit adaptées à sa situation (groupe de parole, suivi psychologique, séjour répit…) et pourra, si nécessaire, l'accompagner dans sa reconversion par le biais de programmes tels que "Avenir en soi".

La seconde mesure concerne l'élargissement du dispositif "Rendez-vous Prestations" à l'ensemble des agriculteurs en difficulté. Difficultés d'accès à l'information, incompréhension des dispositifs existants, ou tout simplement repli sur soi, sont autant de motifs pouvant pénaliser l'assuré au regard de ses droits. Organisés par la MSA, les "Rendez-vous Prestations" sont, avec l'aide d'un chargé d'accueil, un moyen de faire le point sur sa situation. Ils permettent de détecter les droits sociaux potentiels non ouverts en santé, logement, retraite et famille afin d'y remédier en complétant les demandes correspondantes. Parallèlement à cela, le chargé d'accueil informe l'adhérent sur les différentes possibilités d'accompagnement qu'elles soient financières (prise en charge de cotisations, échéancier de paiement…) ou développées par l'action sociale. Il s'agit notamment d'actions collectives (programme "Avenir en soi"). Le lien est également fait avec les dispositifs partenariaux existants sur chaque département bourguignon (Faire face ensemble 21, Aid'Agri Nièvre, Agri Solidarité 71 et Ré agir 89) et les organismes de formation (Vivea, Fafsea…).

À l'issue de l'entretien, l'adhérent recevra un dossier regroupant l'ensemble des documentations afférentes aux dispositifs proposés et les coordonnées des personnes à contacter.

Enfin, une troisième mesure vise à faciliter l'accès des agriculteurs aux prestations sociales avec l'assouplissement des conditions d'éligibilité à la Prime d'activité et au Revenu de solidarité active (rSa). Ainsi, pour le calcul des prestations, la prise en compte des revenus d'activité se fera sur le chiffre d'affaires évalué des trois derniers mois et non plus sur celui des douze mois du dernier exercice écoulé, permettant de ce fait, l'accès aux prestations à un plus grand nombre.

Toutes les informations nécessaires concernant ces mesures, le contenu des dispositifs proposés et les coordonnées des personnes à contacter sont répertoriées dans le guide Pass'Agri, mis en ligne sur :
www.msa-bourgogne.fr rubrique « exploitant »/« soutien aux agriculteurs ». ■

Zoom

Bernadette Simonin-Vacher
« *Un répit pour prendre soin de soi* »

Le Pacte de Consolidation et de Refinancement des Exploitations Agricoles renforce la possibilité de financer le remplacement des agriculteurs souffrant de "burn-out". "Se faire remplacer pour souffler", c'est un temps de répit indispensable pour prendre soin de soi, se préserver, se ressourcer. Explications avec Bernadette Simonin-Vacher, responsable du service action sanitaire et sociale à la MSA Bourgogne.



Le Pacte de Consolidation et de Refinancement des Exploitations Agricoles (PCREA) mobilise le service action sociale de la MSA Bourgogne ?
B. S.-V. : il s'agit d'une mesure sociale pour aider les agriculteurs confrontés aux crises agricoles successives. Pour la Bourgogne, elle représente une enveloppe d'environ 172.000 €. D'importantes difficultés économiques frappent de plus en plus d'exploitations. Nous sommes sollicités à présent par des exploitants qui n'étaient pas accompagnés en action sociale comme des jeunes surchargés en investissements ou des moins jeunes en situation d'agrandissement de leur exploitation souffrant de véritable "burn-out".

Quels profils ciblez-vous justement dans le cadre du PCREA ?
B. S.-V. : nous accompagnons les exploitants victimes d'épuisement professionnel, repérés notamment par différents signes tels qu'une fatigue extrême, un besoin de prendre du recul, un repli sur eux-mêmes, un mal-être, la non-réponse aux courriers, un certain lâcher prise, une attitude très négative, une charge de travail trop importante… Ces exploitants ont tendance à beaucoup se dévaloriser. Ils ont le sentiment de ne plus être à la hauteur malgré les efforts fournis.

Comment les détectez-vous ?
B. S.-V. : la détection est effectuée par nos travailleurs sociaux qui évaluent les situations selon le contexte et les problématiques de l'exploitation. Les Services de remplacement nous signalent également des situations. Nous informons tous nos partenaires, les organisations professionnelles agricoles avec lesquelles nous travaillons, les dispositifs départementaux d'accompagnement des agriculteurs en difficulté (Faire face ensemble 21, Aid'Agri Nièvre, Agri Solidarité 71 et Ré agir 89).

Que prévoit le PCREA pour ces exploitants ?
B. S.-V. : le dispositif prévoit une prise en charge à 100 % du coût de service de remplacement pour une durée de sept à dix jours. Il vient en complément de notre aide au remplacement pour maladie, accident. Dans le cadre de l'action "Répit", nous pouvons aider également à la prise en charge du coût de l'adhésion aux Services de remplacement.

Parallèlement au remplacement, l'agriculteur victime d'épuisement professionnel, est accompagné par le travailleur social pour la mise en place d'une action de répit : le projet peut prévoir l'amorce d'un parcours de soin. Il peut s'agir de consultations avec un psychologue comme celles proposées dans le cadre de la prévention du risque suicidaire. Cela peut être aussi une participation à un groupe de parole ; un moyen d'entraide entre pairs. Le répit peut également prendre la forme d'un séjour : week-end, congé en famille pour se ressourcer. Ou tout simplement du repos au domicile. La période de remplacement peut enfin être mise à profit pour suivre une formation telle que "Avenir en soi". C'est une démarche d'accompagnement au changement ou à la reconversion. ■

Nathalie Styranec
« *Un rendez-vous pour faire le point* »

Dans le cadre du Pacte de Consolidation et de Refinancement des Exploitations Agricoles (PCREA), tous les agriculteurs en difficulté se voient systématiquement proposer un "Rendez-vous Prestations". Responsable du service accueil à la MSA Bourgogne, Nathalie Styranec détaille les modalités de ce précieux temps d'échanges avec un chargé d'accueil de la MSA.



En quoi consiste le "Rendez-vous Prestations" ?
N. S. : le "Rendez-vous Prestations" est un dispositif qui existe depuis plusieurs années à la MSA. Un chargé d'accueil reçoit l'adhérent pour un entretien d'une heure environ. Ensemble, ils font le point sur la situation de l'intéressé afin de détecter ses droits sociaux éventuels qui n'auraient pas été ouverts, les prestations qu'il aurait omis de demander. Avec le PCREA, ce "Rendez-vous Prestations" est systématiquement proposé aux personnes en difficulté. Il va même au-delà de la plénitude des droits.

Ce rendez-vous fait le point sur les droits sociaux de l'adhérent mais pas seulement ?
N. S. : cette rencontre permettra d'étudier aussi les dispositions nouvelles prévues dans le cadre du pacte de consolidation. Nous avons voulu élargir le "Rendez-vous Prestations" aux autres dispositifs existant en MSA : aide à la reconversion et à la formation professionnelle, cumul emploi retraite, retraite progressive, délai de paiement/étalement de cotisations… Et nous avons souhaité l'articuler avec le réseau des autres acteurs agricoles : Chambre d'agriculture, dispositifs départementaux d'accompagnement des agriculteurs en difficulté, etc. Nous avons construit ensemble ce "Rendez-vous Prestations" au cours duquel, outre l'aspect social, nous délivrons à l'adhérent un dossier complet avec tous les contacts utiles. Adapté aux spécificités départementales, ce document détient toutes les réponses aux questions que se posent les agriculteurs en difficulté.

Qui se voit proposer un "Rendez-vous Prestations" ?
N. S. : nous le proposerons à tous les adhérents que nous détectons en situation fragile (non retour de documents, déclarations de revenus en baisse, nouveaux demandeurs de rSa…). Mais comme il n'est pas évident de repérer les personnes en souffrance, il ne faut pas hésiter à nous solliciter directement et à nous signaler des situations préoccupantes. Les adhérents ont la possibilité de nous demander un rendez-vous directement sur le site internet de la MSA. Il suffit de s'inscrire et de cliquer la rubrique "je veux un rendez-vous". Nos chargés d'accueil rappelleront. ■

outenir, conseiller et orienter

Sur le vif

Aide au répit

Un coup de pouce pour se reconvertir sereinement

À 56 ans, des problèmes de santé et une accumulation de pépins professionnels et personnels ont conduit Frédéric (1) à opter pour une reconversion. Grâce à l'aide de la MSA, et accompagné par un travailleur social, il est en train de suivre la démarche "Avenir en Soi" en bénéficiant d'un remplacement gratuit sur sa ferme.



À 56 ans, c'est une accumulation de circonstances qui a conduit Frédéric à choisir de quitter son exploitation du Val de Saône. Après 32 ans d'activité, des problèmes de santé —arthrose plus précisément– lui rendaient la tâche de plus en plus pénible pour s'occuper des 80 vaches laitières et des cultures qui composent l'exploitation en Gaec. « *Le lait est une production très astreignante et les contraintes administratives pèsent de plus en plus lourd en élevage* », poursuit Frédéric. « *L'an dernier, le prix du lait trop bas et des récoltes catastrophiques nous ont conduits pour la première fois à un déficit dans notre bilan comptable* », confie le quinquagénaire. Un coup dur, d'autant que l'élevage dispose d'un troupeau très performant et qu'il a pour coutume de particulièrement bien maîtriser ses charges. Comble de malchance, son associé plus jeune de dix ans, s'est retrouvé immobilisé durant six mois suite à un accident du travail. À cela se sont ajoutés des problèmes personnels pour Frédéric qui ont fini par déclencher chez lui un véritable "burn-out", confie l'agriculteur.

Transmettre à un jeune

Ce dernier a donc décidé de changer de vie. Le jeune qui venait d'assurer le remplacement de son associé accidenté s'est avéré intéressé pour reprendre la place. Il est aujourd'hui en stage de parrainage sur l'exploitation et Frédéric envisage de lui transmettre son capital.

Souffler un peu

Pour préparer sa reconversion, Frédéric s'est fait épauler par la MSA qui l'a orienté vers la démarche "Avenir en Soi". Cette session durera huit journées et, grâce au dispositif "Répit", la MSA prend en charge à 100 % le coût de remplacement de Frédéric dans son Gaec. « *Cette formation me permettra d'évaluer ce que je suis capable de faire et de voir ce que j'ai envie de faire* ». Car, las du train de vie éprouvant de la ferme, le quinquagénaire veut dégager davantage de temps libre pour sa vie privée et ne plus devoir sacrifier sa vie de famille. Après 32 ans d'astreinte et de progrès agricole bien mal récompensés, Frédéric aura bien mérité de pouvoir souffler un peu. ■

Des jours de remplacement pour souffler

Ce sont les conséquences d'un pépin sanitaire survenu dans son troupeau caprin qui ont conduit Aline (1) et ses associés à solliciter la MSA. Orientée par un délégué local et accompagnée par un travailleur social de la MSA, Aline a pu bénéficier de dix jours de service de remplacement gratuit ainsi que d'une prise en charge de ses cotisations sociales.



Âgée de 35 ans, Aline est agricultrice en Gaec avec son frère cadet et sa mère dans le Charolais. Tous les trois, ils élèvent des bovins allaitants ainsi que des chèvres dont ils transforment le lait en fromages fermiers qu'ils vendent à la ferme et sur les marchés. Une activité certes intéressante mais très prenante en terme de travail et qui n'est pas sans risque sur le plan sanitaire. Les trois associés en ont fait l'amère expérience à partir de novembre 2015 lorsque la maladie a frappé durement le troupeau caprin et de plus belle lors des mises bas de février 2016. Du jour au lendemain, il a fallu jeter le lait, « *piquer* » les chèvres toutes les trois semaines, tout en continuant d'assurer la traite bi-quotidienne malgré tout. Le troupeau doit être entièrement renouvelé en deux ans ce qui signifie élever davantage de chevrettes donc davantage d'animaux sur la ferme avec moins de fromages à commercialiser…Et cela avec des frais vétérinaires qui ont explosé !
Un passage « *physiquement et moralement très usant* », confie Aline qui avoue que la situation ne pouvait pas durer ainsi. Le Gaec a donc consenti à demander de l'aide.

Se remettre à jour dans le travail

Le délégué MSA de leur secteur, éleveur lui aussi, leur a recommandé de contacter un travailleur social à la MSA. « *Nous avons pris rendez-vous et elle est venue à la ferme un matin. Nous avons monté un dossier de demande de prise en charge des cotisations qui a été accepté par la MSA en précontentieux. Nous avons également demandé une aide pour la prise en charge du service de remplacement, ce qui nous a également été accordé par la MSA* », détaille Aline. Le Gaec a donc bénéficié d'une aide au répit lui permettant de financer dix jours de remplacement. Ce coup de main précieux a été mis à profit pour rattraper le retard cumulé dans le travail, induit notamment par l'élevage de chevrettes supplémentaires destinées à réformer le cheptel malade. Le Gaec a pu se remettre à jour dans les clôtures, le curage, etc… Sans la prise en charge financière de la MSA, la jeune agricultrice confie qu'elle n'aurait pas pu faire appel au service de remplacement. L'assainissement de l'exploitation est en bonne voie aujourd'hui. Il faudra encore une saison pour que la totalité du troupeau soit remplacée. La commercialisation des fromages a pu reprendre. L'espoir est en vue. ■

(1) Prénom d'emprunt…

En bref

Mise à jour de la carte Vitale, c'est tous les ans !

La carte Vitale doit être mise à jour régulièrement. Ce geste simple et rapide actualise vos droits et garantit la prise en charge efficace de vos dépenses de santé. Mettez-là à jour à l'aide des bornes installées dans les pharmacies ou les centres de soins.

Médicaments génériques : pour lever les doutes

En 20 ans, les médicaments génériques se sont imposés dans la vie quotidienne des Français pour soigner les maux bénins comme les maladies les plus graves. Huit Français sur dix les utilisent et 93 % en sont satisfaits. Efficaces, sûrs et économiques, ils permettent de soigner des millions de personnes au meilleur prix et de réaliser ainsi d'importantes économies qui participent au financement des traitements innovants et pérennisent notre système de santé. Parlez-en avec votre médecin ou votre pharmacien.
Plus d'informations sur medicaments.gouv.fr.

La MSA accompagne ses adhérents en situation de souffrance

Mal-être, solitude, idées suicidaires… la MSA a mis en place un service d'écoute, accessible à tout moment, pour dialoguer anonymement avec des bénévoles formés aux situations de souffrance : Agri'écoute - 09.69.39.29.19 (prix d'un appel local).

Au tout âge de la vie, je me protège, je me vaccine

Se faire vacciner est le seul moyen sûr et efficace pour se prémunir de certaines maladies infectieuses et de leurs complications et ce, tout au long de la vie. Vous voulez savoir si vous ou vos proches êtes à jour de vos vaccinations ? Parlez-en avec votre médecin traitant, votre sage-femme ou demandez conseil à votre pharmacien. Semaine européenne de la vaccination du 23 au 29 avril 2017 : *www.semaine-vaccination.fr.*
La MSA prend en charge, dans certains cas, vos vaccins.
En savoir plus : *www.msa-bourgogne.fr/sante/dépistage, vaccinations, examens.*

Ne prenez pas le risque de l'invisibilité

Vous vivez en couple sans déclarer votre conjoint ? Il est invisible pour la MSA et vous êtes en situation de fraude. Quand votre situation change, prévenez la MSA, sinon vous risquez de devoir rembourser des allocations.
Vous confiez des travaux de jardinage à une personne sans la déclarer ? Un membre de votre famille vous aide sur l'exploitation sans être déclaré ? Sans statut ni protection sociale, ils sont invisibles pour la MSA et vous êtes en situation de fraude. Vous êtes responsable en cas d'accident.
Dans tous les cas, vous risquez de devoir payer des pénalités et faire l'objet de poursuites pénales. Alors ayez le bon réflexe : Déclarez !

Un frottis contre un cancer

Chaque année, en France, le cancer du col de l'utérus provoque près de 1.000 décès. Pourtant, grâce au frottis de dépistage, il est possible de détecter des lésions précancéreuses et cancéreuses du col et ainsi de prévenir l'apparition du cancer ou de le soigner. Entre 25 et 65 ans, il est important de réaliser un frottis de dépistage tous les trois ans.
Plus de renseignements sur : e-cancer.fr ou au 0810 810 821.

L'actualité MSA

Minima sociaux
Ce qui change au 1er janvier 2017

La réforme des minima sociaux inscrite dans la Loi de Finance 2017 est entrée en vigueur au 1er janvier 2017. Elle a pour objectif de simplifier les règles d'accès au droit, en rendant les prestations plus claires et plus lisibles pour les bénéficiaires. Ces évolutions impactent notamment trois prestations gérées par la MSA : le rSa, la Prime d'activité et l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH).

Concernant la Prime d'activité et le rSa

Les exploitants qui demandent la prestation peuvent à présent déposer un dossier, quelles que soient leurs ressources et la composition de leur foyer. La demande est prise en compte et le dossier reste ouvert, même si les éléments fournis ne permettent pas le versement effectif de la prestation dans l'immédiat. Ainsi, si la situation de l'adhérent change, il lui suffit d'actualiser son dossier en déclarant ses nouveaux revenus trimestriels par le biais du service en ligne accessible sur son espace privé.
Il peut également utiliser le simulateur en libre accès pour faire une estimation de son droit à la Prime d'activité.
Déjà mise en œuvre pour la Prime d'activité, une mesure de stabilisation des droits au rSa dite "effet figé" est mise en place. Elle permet de reporter sur le trimestre suivant les effets d'un changement de situation sur le montant du droit (hors cas de séparation). Le montant perçu ne varie pas pendant le trimestre, les bénéficiaires ont ainsi plus de visibilité sur leurs revenus.
Depuis février, le simulateur en libre accès permet d'estimer son droit au rSa. De plus, dès avril 2017, l'allocataire pourra faire une demande de rSa en ligne accessible sur son espace privé.

Concernant l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)

Depuis le 1er janvier, la priorité est donnée à l'AAH. Il n'est donc plus possible de cumuler le bénéfice de l'AAH et celui de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) versée par Pôle emploi.
Pour les personnes ayant un taux d'incapacité égal ou supérieur à 80 %, l'accord de la Maison départementale des personnes handicapées (Mdph) permettant l'attribution de l'AAH pourra être porté, à titre dérogatoire, à 20 ans au lieu de 10 actuellement.
Enfin, les demandeurs ou bénéficiaires d'AAH, atteignant l'âge légal de la retraite et ayant un taux d'incapacité supérieur ou égal à 80 % n'ont désormais plus l'obligation de faire valoir leurs droits à l'Allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa) pour continuer à bénéficier de cette prestation. ■



Pass'Agri
Passer le cap des crises agricoles avec la MSA

Suite à une crise agricole, pour orienter ses adhérents en difficulté vers les aides auxquelles ils peuvent prétendre, la MSA Bourgogne a mis en ligne "Pass'Agri". C'est un guide qui recense les dispositifs d'accompagnement qu'elle propose (aides financières, accès aux prestations sociales, soutien dans l'élaboration d'un nouveau projet professionnel…) et ceux de ses réseaux de soutien (le ministère de l'Agriculture, les Chambres d'agriculture, la FNSEA, les organismes de formation…).

Pass'Agri se déploie en quatre volets :
Mon activité professionnelle
Principalement dédié aux exploitants et aux employeurs agricoles, ce volet réunit les aides répondant à un besoin de trésorerie.
Il peut s'agir de la prise en charge d'une partie des cotisations, mais également de l'octroi de facilités de paiement : échéanciers, modulation des appels fractionnés ou des prélèvements…
On retrouve également l'ensemble des aides européennes et de l'état existantes en cas de difficulté, par le biais du site internet "Mes démarches en agriculture".



Mes soutiens
Ce volet présente les acteurs sensibilisés et mobilisés depuis de nombreuses années pour prévenir les situations de stress, de dépression voire de suicide : élus MSA, travailleurs sociaux, médecins du travail, conseillers en prévention, conseillers en protection sociale, et les actions menées localement.
Y figurent également le service d'écoute Agri'écoute, la médiation familiale et le réseau de prévention Zoonosurveillance (surveillance des maladies et infections se transmettant des animaux à l'homme).

Mes droits
En cas de baisse de revenus due à une crise, les adhérents peuvent bénéficier de nouvelles prestations sociales pour les aider à surmonter la période. Elles sont recensées dans ce volet qui présente également les initiatives de la MSA Bourgogne, comme les "Rendez-vous Prestations". À l'occasion de ces rencontres, le chargé d'accueil fait, avec l'adhérent, le point sur ses droits, dans l'optique de détecter les droits sociaux potentiels non ouverts en santé, logement, retraite et famille.
Plusieurs aides pouvant être octroyées en cas de baisse de revenus, sont aussi présentées comme la Prime d'activité, le rSa, la CMU-C et l'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS). On trouve également des dispositifs spécifiquement dédiés aux exploitants agricoles : le dispositif de "retraite progressive" et l'aide exceptionnelle "Se faire remplacer pour souffler", qui permet de se reposer en cas de situation d'épuisement professionnel.

Mes projets
Dans ce dernier volet, la MSA Bourgogne a pour ambition d'aider à la sortie de crise, en donnant les moyens de faire le point sur ses compétences et en conseillant sur les opportunités d'avenir professionnel.
Ainsi, elle propose "Avenir en soi", programme d'aide au changement, "Ensemble pour repartir", programme d'aide aux vacances et d'autres actions collectives, ainsi que les contacts pour s'inscrire.
Des liens renvoient sur les actions de formation proposées par Vivea, Agefos PME, le Fafsea.
Le dispositif Agri'Collectif, outil de diagnostic économique créé par les Chambres d'agriculture et la FNSEA est également référencé.
Ce guide est consultable sur :
www.msa-bourgogne.fr, rubrique « exploitant »/« soutien aux agriculteurs ». ■

En bref

www.info.retraite.fr

Commun aux différents organismes de retraite. Info-retraite.fr est une plateforme internet qui a pour vocation de simplifier les relations entre les usagers et les caisses de retraite en donnant à tous le même niveau d'accès aux informations et démarches sur les droits à la retraite.
Il suffit de créer son compte personnel retraite, en précisant son numéro de sécurité sociale, son identité et un mot de passe pour connaître le nom de la caisse à laquelle on a cotisé et le nombre de trimestres cumulés au long de sa carrière grâce au relevé individuel de situation, mais également d'estimer le montant de sa retraite en fonction de l'âge auquel on envisage d'arrêter de travailler.
Plus d'informations sur www.info-retraite.fr.
Concernant la carrière agricole, l'ensemble des informations sont également disponibles dans l'espace privé sur :
www.msa-bourgogne.fr

Cancer colorectal : un geste simple qui peut vous sauver la vie !

Vous avez entre 50 et 74 ans ? Vous êtes invités tous les 2 ans à participer au dépistage du cancer du côlon ou du rectum. Un nouveau test, plus simple d'utilisation et plus performant, est disponible. Parlez-en avec votre médecin traitant.

Nouveau : une agence qui récupère les impayés de pensions alimentaires !

L'Agence de Recouvrement des Impayés de Pensions Alimentaires (ARIPA) aide les familles en cas de séparation. Elle leur offre un accompagnement renforcé, afin de simplifier les démarches. L'ensemble des informations et services proposés par l'ARIPA est accessible sur un nouveau site Internet :
www.pension-alimentaire.msa.fr

Déclarations de ressources, et si on se mettait à la MSA en ligne

Lorsque vous êtes bénéficiaire de certaines prestations (Prime d'activité, rSa, AAH), vous devez déclarer vos ressources à la MSA. Cette déclaration permet d'ajuster vos droits à votre situation. Afin de simplifier vos démarches, vous avez la possibilité d'effectuer vos déclarations en ligne. En savoir plus :
www.msa-bourgogne.fr

Caisse Régionale MSA de Bourgogne
14, rue Félix Trutat
21046 Dijon cedex
www.msa-bourgogne.fr
particulier : 09.69.36.20.50
employeur : 09.69.36.20.60
professionnel de santé 09.69.36.20.70

msa santé famille retraite services

L'agriculture, une chance pour l'emploi...

Édito

Les propositions des employeurs agricoles pour le prochain Président de la République

Dès le début de son mandat, le futur Président de la République devra agir vite pour redonner un nouveau souffle à l'agriculture française. La FNSEA propose aux candidats à l'élection présidentielle de s'engager à prendre au cours des 200 premiers jours de leur mandat 13 mesures directement applicables, signes de la volonté du candidat à donner un avenir aux paysans de France.

Parmi ces 13 mesures, certaines ont directement pour objet de préserver et de développer la capacité des exploitations agricoles à embaucher :

- Suspendre l'application du compte pénibilité, afin de construire un dispositif plus équilibré, reposant sur la prévention des risques et la prise en compte de l'usure professionnelle ;
- Augmenter le Crédit d'Impôts Compétitivité Emploi (CICE) pour baisser le coût du travail et harmoniser les normes sociales, afin de lutter contre les distorsions de concurrence avec les Etats européens (notamment ceux n'ayant pas institué de salaire minimum) ;

- Réformer la formation agricole pour préparer la compétitivité de l'agriculture française de demain.

Espérons que ces propositions seront entendues ; en tout cas, nous serons là pour les rappeler en temps utiles !

Retrouvez l'ensemble des 13 propositions sur http://www.fnsea.fr/une/13-mesures-pour-les-200-premiers-jours/



Olivier Gallien
Président de la commission emploi de la FDSEA 21
de la commission régionale emploi de la FRSEA Bourgogne



Mathilde Lafaye
Présidente de la section employeurs de la FDSEA 58



Bernard Moreau
Président de la commission emploi de la FDSEA 71



Jean-Baptiste Thibaut
Président de la commission emploi de la FDSEA 89

Actualité sociale

Coup de pouce pour les apprentis

Une aide financière ponctuelle de 335€ visant à améliorer le pouvoir d'achat des apprentis de moins de 21 ans vient d'être mise en place. Pour la percevoir, il faut avoir conclu un contrat d'apprentissage dont la date de début d'exécution est comprise entre le 1er juin 2016 et le 31 mai 2017. Rappelons que les maîtres d'apprentissage peuvent également bénéficier d'aides financières comme la Prime à l'apprentissage, l'aide TPE jeune apprenti, l'aide au recrutement d'un premier ou d'un apprenti supplémentaire.

Utiliser son CPF pour financer son permis de conduire, c'est possible !

Depuis le 15 mars 2017, les salariés peuvent utiliser les heures de formation créditées dans leur CPF pour préparer l'épreuve théorique du code la route et l'épreuve pratique du permis de conduire des véhicules du groupe léger (permis B). Seules conditions : les financements sont réservés aux situations où le permis de conduire doit contribuer à la réalisation d'un projet professionnel ou favoriser la sécurisation du parcours professionnel. Pour financer son permis de conduire via son CPF, il suffit de se connecter sur le site moncompteformation.gouv.fr et d'effectuer les démarches en lignes. Les conseillers formation du FAFSEA sont également là pour vous accompagner au besoin.

L'employeur doit désormais dénoncer le salarié qui s'est fait «flasher»

Depuis le 1er janvier 2017, les employeurs doivent désigner et communiquer l'identité et l'adresse du conducteur ayant commis une infraction au code de la route avec un véhicule de l'entreprise.

Carte Campagne: un outil de fidélisation des salariés agricoles

La carte Campagne, reçue en janvier par courrier au domicile des salariés, propose des réductions sur un large panel d'activités (hébergement vacances, parcs d'attractions, concert...). C'est le fruit d'un accord national signé entre les partenaires sociaux de la production agricole en 2012, afin d'apporter aux salariés agricoles des avantages collectifs qui existent rarement dans les petites structures.
Les bénéficiaires sont les salariés (avec au minimum 6 mois d'ancienneté en novembre de l'année précédente) des entreprises ou exploitations agricoles dont l'effectif est inférieur à 50 salariés et qui n'ont pas de comité d'entreprise.
Si vous souhaitez plus d'informations sur les avantages proposés, n'hésitez pas à consulter le site dédié : www.carte-campagne.fr

Des revalorisations de salaires quasi inexistantes

Suite à l'augmentation du Smic, les employeurs FDSEA se sont réunis courant du mois de janvier pour tenter de négocier une revalorisation des salaires minimums conventionnels. Cependant, cette rencontre n'a abouti sur aucune augmentation à l'exception du département de la Saône-et-Loire. En effet la négociation annuelle de Saône-et-Loire a débouché sur un accord prévoyant une hausse des salaires de la grille, à savoir une augmentation du Niveau 2 de 0.93% et de 1% pour le restant de la grille. L'absence de toute augmentation pour les autres départements résulte principalement du fait que la délégation patronale a jugé la situation économique de la branche et le futur rapprochement des conventions collectives comme étant défavorables à la revalorisation des salaires. Pour voir les salaires minimas connaître à nouveau une hausse dans chaque département de notre région il faudra attendre l'arrivée de la nouvelle année, ce qui laisse aux employeurs agricoles un peu de répit.

► Le chiffre du trimestre

30 ans : c'est l'âge limite pour suivre une formation en apprentissage en région Bourgogne Franche Comté depuis le 1er janvier 2017 et jusqu'au 31 décembre 2019. Notre région participe en effet à une expérimentation qui élargit l'accès au dispositif «Apprentissage» aux personnes de 25 à 30 ans.

► Formation

Prestations proposées par le réseau FDSEA à destination des employeurs

Drogues, alcool... comment les contrôler ?

La consommation de drogue et d'alcool constitue un danger aussi bien pour les salariés concernés que pour leurs collègues et les tiers qui pourraient être victimes d'un accident causé par une personne sous emprise.
Même si la démarche de prévention doit être plus globale, un employeur doit envisager de mettre en place des contrôles comme outils de prévention : l'alcootest ou le test salivaire.
Ces tests et la procédure de réalisation doivent être prévus dans le règlement intérieur de l'entreprise.
N'hésitez pas ainsi à interroger votre Fdsea afin que celle-ci vous accompagne dans la mise en place du règlement intérieur qui nécessite, lui aussi, le suivi d'une procédure spécifique.



A noter : dernièrement, la FDSEA21 a organisé une formation à destination d'employeurs agricoles et viticoles pour traiter, entre autres, la thématique des addictions : comment les détecter et comment les gérer ; avec l'intervention du chef de service d'addictologie du CHU de Dijon, d'un médecin et d'un infirmier du travail de la MSA. Vous êtes employeur(se) dans le domaine agricole et vous souhaiteriez participer à une formation de ce type : contactez le service emploi de votre FDSEA.

► Question/Réponse

Est-il possible de verser une indemnité de rupture du contrat de travail en plusieurs fois ?

Oui. Le code civil prévoit que «*compte tenu de la situation du débiteur et en considération des besoins du créancier, le juge peut, dans la limite de deux années, reporter ou échelonner le paiement des sommes dues*».

Cette règle est-elle applicable aux indemnités de rupture versées par l'employeur au salarié ?

Oui. Il faut toutefois distinguer parmi les sommes versées celles qui sont de nature salariale et les autres. En effet, les sommes qui ont le caractère de salaire ne peuvent pas faire l'objet de versements échelonnés dans le temps. Le versement étalé dans le temps peut donc être appliqué aux seules sommes qui ont un caractère indemnitaire. (Exemple : les indemnités de licenciement, de rupture conventionnelle…)

CONTACTS

Vous souhaitez obtenir des précisions sur les articles ci-dessus ou des informations sur les prestations proposées par le réseau FDSEA (droit social, paies, formation, recrutement), n'hésitez pas à contacter le service emploi de votre département :

- FDSEA 21 : 03 80 68 67 68 /sje@fdsea21.fr
- FDSEA 58 : 03 86 93 40 92 /fdsea58@wanadoo.fr
- FDSEA 89 : 03 86 49 48 10 /fdsea.yonne@fdsea89.fr

Contrôle laitier 2016

Érosion des effectifs inscrits pour les bovins

Les résultats du Contrôle laitier 2016, édités chaque année par l'Institut de l'élevage, en collaboration avec France Conseil élevage et le Comité national brebis laitière, disponibles depuis le 24 mars, indiquent une nouvelle érosion des effectifs en bovins (- 3,3 % par rapport à 2015, et un recul des lactations (- 2,9 %) prises en compte dans les résultats nationaux. 40,2 % des élevages comptent plus de 60 lactations qualifiées en 2016, contre 38,8 % en 2015 et 36,2 % en 2014, élevages qui représentent 60,6 % du total des lactations, ce qui confirme une tendance à la concentration. La production laitière brute est de 8520 kg (+2 kg par rapport à 2015) avec une durée de lactation moyenne de 332 jours, un chiffre en baisse de cinq jours par rapport à 2015 et de huit jours par rapport à 2014. Le contrôle laitier souligne par ailleurs *«l'amélioration très significative de la situation «cellules»»*: la part des lactations avec l'ensemble des contrôles inférieurs à 300 000 cellules s'élève à 46,4%, en nette amélioration depuis deux ans. Concernant les caprins, le nombre de chèvres actives au Contrôle laitier est stable, mais le nombre de troupeaux actifs baisse (- 1,8 %). La taille des troupeaux augmente : 25,2 % comptent plus de 250 lactations qualifiées (contre 24 % en 2015 et 23,2 % en 2014). Le niveau de production est également en hausse, tout comme les taux butyreux et protéique. Enfin, le nombre d'élevages ovins en contrôle laitier augmente de 1,2 %, tout comme le nombre de brebis (+ 2,4 %) et la production laitière (+ 17 litres).



Chronique ovine

Moins de travail à l'agnelage avec des abreuvoirs installés dans les cases

L'installation d'abreuvoirs dans les cases d'agnelage fixes est une possibilité pour alléger le travail en période d'agnelage. Les cases sont alignées au bord d'un couloir ou bien du bardage. Un abreuvoir à poussoir est utilisé par les deux cases installées de part et d'autre, ce qui permet de limiter le coût.

Deux solutions de fixation de l'abreuvoir sont possibles. La première consiste à le fixer à la claie. Une prise rapide le relie alors à une ligne d'eau aérienne. La seconde solution consiste à fixer les abreuvoirs directement sur le bardage. Ils sont ainsi installés tous les deux mètres pour des cases d'agnelage d'un mètre de large par exemple. Quand les cases restent fixes, c'est la meilleure option car les prises rapides sont plutôt sujettes aux fuites d'eau avec le temps. Dans les deux cas, fixer l'abreuvoir de façon à ce que le bas du bol soit situé à 55 cm du sol (sans fumier) pour des brebis de 60 à 70 kg.


Avec des cases fixes, les abreuvoirs sont fixés sur les bardages

Pour équiper 20 cases d'agnelage déjà en place, compter environ 500 € hors taxes tout compris, soit 25 € par case. Le prix d'une case d'agnelage neuve en bois avec abreuvoir (un pour deux cases) est de l'ordre de 50 € sans la ligne d'eau.

Réseau de références ovin de Bourgogne et Laurence Sagot (Institut de l'Elevage – Ciirpo)



Jeu concours Réussir du Sommet de l'Élevage

Une benne lourde Agram pour Thierry Manssens



De gauche à droite : Thierry Manssens, Pierre-Arnaud Mouilleron, magasinier et Anthony Besnard autour de la benne Agram.

La base Agram de Chantenay St Imbert, sous la responsabilité d'Anthony Besnard, a accueilli la semaine dernière une remise des lots offerts par le constructeur lors des jeux concours Réussir. Ainsi M. Thierry Manssens de l'Earl de Pont Chauvet à La Celle Condé dans le Cher a remporté une benne lourde 3 points de 1,80m de large, à bennage mécanique et avec lame de raclage, d'une valeur de 766 € ht. C'est lors de son passage au Sommet de l'élevage, où il se rend quasiment chaque année que M. Manssens, a rempli son bulletin sur le stand Réussir. Thierry Manssens est à la tête d'une exploitation de 275 ha, principalement allaitante avec 170 mères charolaises réparties sur deux sites dans la commune de La Celle Condé.

La base Agram de Chantenay St Imbert est une habituée de la remise de lots lors des jeux concours Réussir avec pratiquement une remise annuelle.

Des professionnels à votre service

POUR TRAVAUX DE PELLE,
TRAVAUX FORESTIERS
ET DÉMOLITION DE FERME
Pelle 23 Tonnes: 78€/h
Visite et devis GRATUIT
Contacter: Sarl DESAGUILLER - 58300 Verneuil - 06 87 55 72 92

Panneaux sandwichs
Tôles couvertures
Tôle bardage
Tôle imitation tuile
Fer - Grillage
Panneaux de clôture
Cuve - Remorque
BECKER Frères Le PRO de la tôle
58310 ARQUIAN - 03 86 39 70 94 - sarlbecker@orange.fr
58800 CORBIGNY - 03 86 20 19 66 - becker.freres@orange.fr

L'Eleveur Bourguignon
CLÔTURES ÉLECTRIQUES PERMANENTES
LE + GRAND CHOIX DE LA RÉGION
Ronces, grillages,
barrières d'herbage 2 à 6 m.
12, Rue de la Coopérative
21320 Pouilly en Auxois - Tel. 03 80 90 66 60

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

À GAGNER UN PANIER de PRODUITS DU TERROIR Terres de Bourgogne
GRAND JEU
ETS MORTIER
vendredi 7 et samedi 8 avril

PORTES OUVERTES À CENSEREY
VENDREDI 7
SAMEDI 8 AVRIL



ANIMATIONS
OPÉRATIONS COMMERCIALES
EXPOSITION DE MATÉRIELS
VENTES FLASH MAGASIN
CONVIVIALITÉ

70 ans ETS MORTIER
PARÉS POUR LE FUTUR
de Pères en Fils depuis 1947
MASSEY FERGUSON

SAS MORTIER
www.groupemortier.com
21 - Censerey
71 - St Bonnet de Joux
71 - Etang / Arroux
03 80 84 43 76

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 22/03/2017	Bourg-en-Bresse 28/03/2017	St Christophe-en B. 22/03/2017	National 22/03 au 28/03/17
Vaches viande (V)	U	-	-	4,00 €	3,90 €
	R	3,55 €	3,55 €	3,70 €	3,53€
	O	-	3,20 €	-	3,19 €
Vaches mixte (M)	R	-	-	-	3,30 €
	O	3,00 €	2,95 €	-	3,08 €
Vaches lait (L)	O		-	-	2,81 €
	P	2,57 €	2,55 €	-	2,53 €
Génisses VML	U	-	4,30 €	4,70 €	4,22 €
	R	4,00 €	3,70 €	3,96 €	3,62 €
	O	3,80 €	3,10 €	-	3,18 €
Taureaux VML	URO	-	2,50 €	2,87 €	2,72 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 28/03/2017

	E	U	R
Broutards 6-12 mois			
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	3,05	2,87
250-300 kg	-	2,91	2,73
300-350 kg	-	2,75	2,73
350-400 kg	-	2,71	2,58
400-450 kg	-	2,63	2,54
450-500 kg	-	2,47	=
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	-	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-24 mois	E	U	R
300-350 kg	-	2,61	-
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	2,42	-
450 kg et +	-	-	2,20
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	-	-
Vaches	E	U	R
- 5 ans	-	2,06	-
5 -10 ans	-	2,00	1,77
+10 ans	-	1,84	1,56
Génisses	E	U	R
24-36 mois	-	2,14	1,93

Bovins : 1208
90% de vendus.

Broutards: L'offre reste à un bon niveau tant en quantité qu'en qualité. Globalement le tri est plus sévère de la part des acheteurs qui recherchent des animaux avec un bon potentiel soit pour l'embouche en France, soit pour l'export. Les acheteurs sont d'autant plus prudents que les débouchés sont sous pression de la baisse des taurillons gras en Italie comme en Allemagne. Bilan : les bons lots tirent leur épingle du jeu, tandis que le second choix cède quelque centimes.

Laitonnes : Vente rapide et quasi totale à des cours très fermes.

Génisses 2 ans : présentation de meilleure qualité, entraînant une meilleure valorisation.

Taureaux : Légère amélioration

Vaches : Belle vente. La météo plus clémente favorise les transactions des bonnes herbagères qui voient leurs tarifs progresser.

NB : Vente de cheptel cause cessation le jeudi 13 avril dés 14h00.

NB : La date de clôture d'annonces est désormais fixée au vendredi 17h30.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 27/03/2017

Bovins (458)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
160 à 400 kg	490 - 1100	2,41 - 3,19
420 à 450 kg	1100 - 1150	2,53 - 2,66
Laitonnes		
200 à 310 kg	510 - 770	2,31 - 2,90
335 à 405 kg	840 - 970	2,40 - 2,60
Taureaux		
810 à 1165 kg	-	-
Génisses		
330 à 440 kg (16-24mois)	600 - 1050	1,74 - 2,60
470 à 680 kg (24-36mois)	970 - 1330	1,86 - 2,40
Vaches		
Vaches légères	770 - 1140	
Vaches entre deux	1170 - 1320	
Vaches lourdes	1330 - 1570	

Stabilité des apports en broutards. Les très bons lots de broutards lourds se négocient plus facilemnt cette semaine permettant ainsi aux cours de retrouver les tarifs des semaines précédentes. Cours fermes en légers valablement vaccinés. Peu d'invendus. En laitonnes, la demande s'oriente principalement sur les femelles lourdes typées italienne à des cours fermes. En légères, des apports plus importants accompagnés d'une demande plus calme sur l'Espagne orientent les tarifs à la baisse. En génisses, l'écoulement des animaux vaccinés FCO est régulier, pour les sujets non vaccinés les débouchés sont plus restreints et pénalisent leur commercialisation.
Sorties plus imporatntes en vaches. Le placement est rapide à des cours plus soutenus, seuls quelques animaux âgés ou trop maigres n'ont pas trouvé preneurs.

Bovins gras : 10
Génisses de viande : 3,76 à 3,90 € de viande
Vaches de viande : 3,52 à 3,74 kg de viande
Présentation de meilleure qualité permettant de faciliter la vente à des tarifs plus fermes
NB : 1 génisse culârde pesant 982 kg vendue 3560 € soit 3,63€ du kilo vif.

Prochain marché bovin le lundi 3 avril 2017, aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 29/03/2017

	U	R
Broutards		
200 à 250 kg	-	-
250 à 300 kg	-	2,82
300 à 350 kg	-	2,68
350 à 400 kg	-	2,68
400 à 450 kg	-	2,57
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	-	-
200 à 250 kg	-	2,53
250 à 300 kg	-	2,52
300 à 350 kg	-	2,52
350 à 400 kg	-	2,54
Génisse		
(24-36 mois)	-	2,05
Vaches		
- 5 ans	1,99	1,77
de 5 à 10 ans	1,90	1,72
+ 10 ans	-	1,63

Marchandises de qualité trouvent facilement preneur. Broutards e 200 à 250 kg mini 2,60 maxi 2,87..

Cours reconduits. Les bêtes trop maigres trouvent dificilement preneur. .

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 28/03/2017*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,95 €	2,75 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,80 €	2,65 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,70 €	2,55 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,75 €	2,55 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,60 €	2,40 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	-	2,30 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,85 €	2,65 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,70 €	2,55 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,65 €	2,45 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,55 €	2,15 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,50 €	2,20 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,40 €	2,15 €	-

Tendance :

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 20/03 au 26/03/17*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,77 €	-
350 kg	-	2,72 €	-
400 kg	-	2,60 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,49 €	-
500 kg	-	2,35 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,50 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,35 €	2,21 €

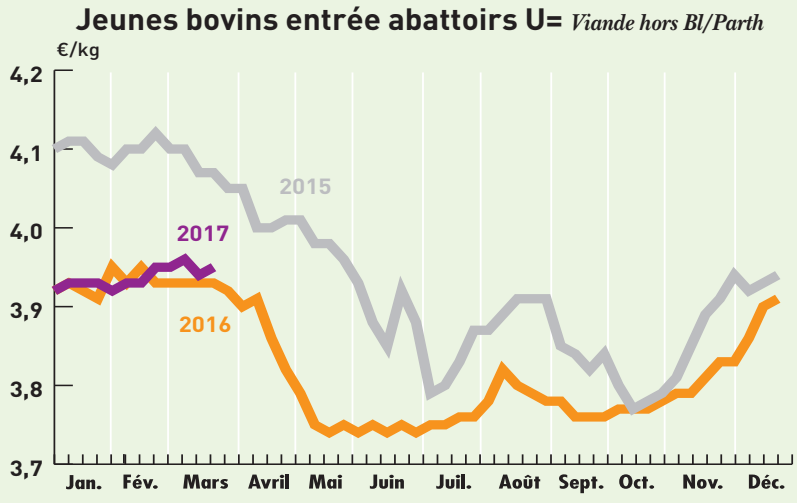
Tendance :
Cours reconduit.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 20/03/16 au 26/03/17*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	3,95 €	3,77 €	-			
Races mixte		-	-	3,47 €	3,42 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-		-		-	-
Races mixte	-	-	-	-	3,31 €	3,28 €	-
Races lait						-	2,96 €
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,04 €	3,94 €	3,83 €	3,46 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,03 €	3,91 €	3,82 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,03 €				
Races mixte				3,27 €	3,23 €	-	
Races lait					-	2,86 €	2,81 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,55 €	4,32 €	4,04 €	3,91 €			

Tendance : Quorum non atteint. Application des chiffres du réseau.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 20/03/16 au 26/03/17*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	3,98 €	3,94 €	-	-				
Vaches								
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	5,14 €	4,53 €	4,15 €	3,98 €	3,70 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	4,00 €	3,84 €				
Races mixte					3,32 €	3,31 €		
Races lait						-	2,88 €	2,83 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,63 €	4,42 €	4,17 €	4,01 €				

Tendances

SEM. 13/2017

Bovins de boucherie

l'activité commerciale est peu soutenue dans les animaux hauts de gamme, car les acheteurs concentrent leurs achats sur les concours où l'offre est abondante et couvrira aisément les besoins. Les tarifs plafonnent dans les femelles haut de gamme ou de qualité bouchère. Dans le domaine des allaitantes de choix secondaire et bas de gamme, la réduction de l'offre avec les mises à l'herbe dans les régions les plus avancées facilite les échanges et une remontée des prix, alors que le commerce reste calme dans le centre du pays où les sorties d'herbage sont plus tardives. Les abatteurs couvrent une partie de leur besoin avec du jeune bovin en raison du recul de la demande italienne. Les industriels n'arrivent toujours pas à stabiliser les prix, malgré la proximité des vacances de Pâques. Les plus-values restent d'actualité dans l'ensemble des vaches Frisonnes, ou Montbéliardes. En jeunes bovins, la tendance est lourde dans les Charolais au grand désespoir des engraisseurs qui souffrent déjà de l'accroissement des coûts alimentaires et des broutards.

Broutards

Les volumes sont un peu plus étoffés, avec un certain nombre d'éleveurs qui se séparent de leurs mâles avant la mise à l'herbe face aux tarifs encore très attractifs. L'activité export et la demande pour la repousse reste régulière dans les mâles légers ce qui permet de tenir les prix. Cette croissance de l'offre entraîne en revanche un placement plus sélectif dans les ordinaires à destination de l'Espagne. Dans les plus lourds, l'activité commerciale est pénalisée par le recul de la demande italienne où le prix de la viande a été chahuté ces dernières semaines. Les tarifs accusent un repli dans les bons mâles Charolais, Limousins ou croisés de plus de 350kg. En femelles, la demande est normale pour les bonnes laitonnes indemnes d'I.B.R gardées pour la mise à l'herbe. Le commerce est tendu dans la moyenne marchandise destinée au marché espagnol.

Veaux d'élevage et d'engraissement

Malgré la modestie de l'offre, les intégrateurs commencent à faire monter la pression pour stabiliser les prix dans les veaux laitiers ou Montbéliards. La vente reste compliquée pour les croisés laitiers de moindre qualité. Dans les veaux allaitants, les tarifs se tiennent dans les bons mâles Limousins, Charolais ou croisés, mais le tri est plus sensible dans le second choix ainsi que pour les femelles. ■

Laurent Chupin

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 27/03/2017*

Agneaux (326)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)		-	2,71 - 2,84
Gras (38-44 kg)	-	3,20 - 3,31	2,51 - 3,00
Gras (44-50 kg)	-	2,82 - 3,37	-
Gras (+50 kg)	-	-	-9
Laitons (-38 kg)	-	3,28 - 3,58	3,13 - 3,24
Laitons (38-44 kg)	-	3,23 - 3,67	-
Laitons (+44 kg)	-	2,89 - 3,39	-
Brebis (115)	**U *(mini-maxi)***	**R *(mini-maxi)***	**O *(mini-maxi)***
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	1,16 - 1,45	-	-
Divers			
Béliers (11) :	-	-	
Agneaux maigres : 71 à 90 €	-	1,95 - 2,97	-
Caprins (0) : **10 à 51 €**		-	0,23 - 1,13
Boucs :			
Divers (1) :			

Ovins : 489
98% de vendus

Vente totale en agneaux toutes catégories confondues, grâce à des apports de bonne qualité, et grâce à des besoins en progression à l'approche des fêtes de Pâques qui se profilent. Forte demande en laitons. Bonne vente égalemnt en brebis etbéliers à des cours facilement reconduits.

Prochain marché lundi 10 avril 2017 (pesée à 6h, vente à 9h). L'heure de clôture d'annonce est desormais fixée au vendredi 17h30.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 27/03/2017*

Ovins : 28	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	111 - 139	2,71 - 3,03
Agneaux gras	-	-
Brebis	1 lot de brebis pesant 87 kg vendues 150€ soit 1,72 € du kilo vif	
Béliers	111 - 122	1,39 - 1,45

Vente rapide et globale à des tarifs en hausse dans l'ensemble des catégories due à une forte demande.

Prochain marché le lundi 03 avril 2017 aux horaires habituels.

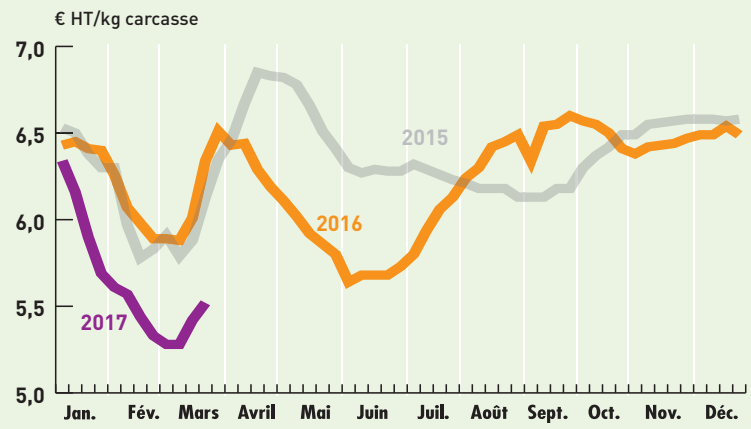
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 20/03/16 au 26/03/17*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**5,97 €**	**5,17 €**
Couvert	16-19 kg	-	**5,91 €**	**4,97 €**
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**4,90 €**	**4,31 €**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer du 20/03 au 26/03/17*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
5,52 €	**6,21 €**	**2,35 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 20/03/2017 au 26/03/2017

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	-	7,08 0,19	7,03 0,15	6,28	-	-	-	-
	R Var.	6,61 0,28	6,61 0,21	6,35 0,10	-	6,07 0,06	6,17 0,04	6,37	-
	O Var.	4,99	4,96 0,01	4,97 0,21	-	5,21 -0,14	5,16 -0,09	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,90 0,15	6,84 0,16	5,91 0,04	-		6,34 0,18	-
	R Var.	6,41	6,41 0,23	6,19 0,23	5,19 0,12	5,97 0,02	5,91 0,06	5,51 0,05	4,72 -0,04
	O Var.	5,22	5,05 0,02	5,01 0,11	4,33 0,16	5,17 0,03	4,97 0,05	4,64 0,13	4,16 0,15
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	-	-		4,90 0,01	4,72 0,08	-
	O Var.	-	-	-	-		4,31 0,14	4,04 0,18	-

Zone nord : Agneaux : À l'approche des fêtes de Pâques, les cours s'orientent naturellement à la hausse. B rebis : marché fluide.
Zone sud : Application du réseau.

Commentaire FNB

ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :

INFORMATION : « Les éleveurs dénoncent toujours les modalités de formation des prix qui ont pour seul objectif de conserver des niveaux de cotations les plus bas possibles. Ces modalités consistent à déterminer un prix de base (communiqué à FranceAgriMer pour les cotations) puis un complément de prix versé plusieurs semaines après l'abattage (non communiqué à FranceAgriMer). Elles s'appliquent tout particulièrement aux bovins valorisés « Eleveur & Engagé ». Les cotations publiées par FranceAgriMer ne reflètent donc pas la réalité de la valorisation des bovins à l'entrée abattoir ».

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 27 mars) :
«Marché dynamique pour les animaux légers mais plus tendu sur les sujets lourds.»

Porcins

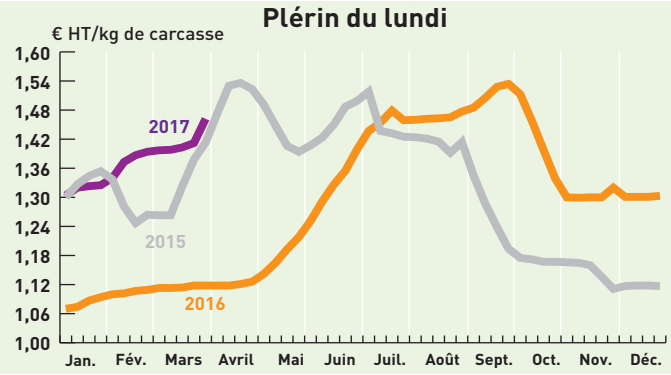
Porcs charcutiers cadran de Plérin (6 749 porcs présentés) — *Cotations du lundi 27 mars 2017*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,462 €**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 17/03/17 au 23/03//17*

1,64 € /carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

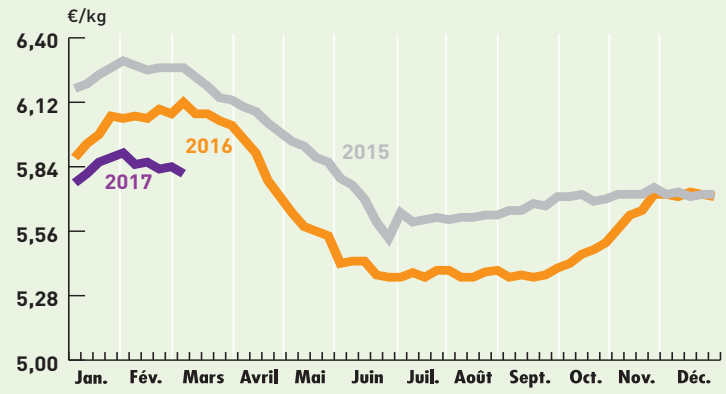
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 20/03/17 au 26/03/2017*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,57 €**	-	-
U	**9,60 €**	**7,55 €**	**5,85 €**	**4,91 €**
O	-	**5,82 €**	**4,58 €**	**4,08 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 27/03/17 au 02/04/17*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engrais.14j-4 sem (supérieure élevage)*	82	540 - 580 €	330 - 355 €	255 - 320 €	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		170 - 260 €	120 - 140 €	115 - 145 €	75 - 100 €
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		290 - 400 €	200 - 260 €	195 - 230 €	110 - 140 €
St-Etienne *(veau conformation superieure)*		450 - 540 €	280 - 350 €	240 - 280 €	INC
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*		170 - 270 €	140 - 190 €	90 - 170 €	60 - 80 €

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 20/03/17 au 26/03/17*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**3,20 €**	**2,80 €**	-	-
Bons	**3,00 €**	**2,50 €**	**2,50 €**	

Céréales

Marché du 28 mars 2017

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte-d'Or	meunier 76 kg/hl	avr.-juin	164	V	C
	meunier 74 kg/hl	avr.-juin	160	V	C
	68 kg/hl /12 fourrager	mars-juin	144	V	C
Nord Côte-d'Or	meunier 76 kg/hl	mars-juin	164	V	C
	meunier 74 kg/hl mini	mars-juin	160	V	C
	68 kg/hl /12 fourrager	mars-juin	144	V	C
Aube	meunier	mars-juin	155	N	C
	fourrager 68 kg/hl mini	mars-juin	138	N	C

ORGE FOURRAGÈRE	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	fourrager 58 kg/hl	mars-juin	121	N	C
Sud Côte-d'Or	60 kg/hl	mars-juin	123	N	C
	58 kg/hl	mars-juin	120	T	C
Nord Côte-d'Or	60 kg/hl	mars-juin	123	N	C
	58 kg/hl	mars-juin	120	T	C

TRITICALE	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saone			n.p.	C
Yonne			n.p.	C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saone	50 kg/hl		n.p.	C
Aube/Yonne	50 kg/hl		n.p.	C

MAÏS	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube			inc.	C
Saone et Loire/Côte d'Or			inc.	C

Pois	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/ Yonne/ Aube	fourrager	mars-avr.	215	N C

Luzerne déshydratée	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	17% 1ère main	mars-avr.	180	T

Luzerne déshydratée	RÉCOLTE 2017			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	18% 1ère main	5 de juin	172	T
	18% 1ère main	11 de juin	174	T

Pulpes de betteraves	RÉCOLTE 2017			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	6 mm 1ère main	6 d'oct.	163	T
	6 mm 1ère main	12 d'oct.	163	T

Matériel

Tracteur

19 - AV tracteur CASE IH 90CH, clim, 4RM, 2005, 3750h, pneus 50%, équip. bâti chargeur QUICKE, TBE.
✆ 06 73 72 83 37

23 - Vds tracteur JD 6820 an 2006 6000 hrs rel avt 4 dist clim TB état 30000euros HT.
✆ 06 72 56 90 83

38 - Vend tracteur Ford 3055, 2 roues motrices,cabine, 55 chevaux, vidange moteur, boites et transmission et échange des filtres, démarreur et siège neufs, 3000 euros à débattre, transport possible.Téléphone le soir à partir de 17 heures
✆ 06 85 62 81 57

38 - Vds épandeur à fumier 4T5, pirouette Kuhn 4 toupies groupeur botte de foin.
✆ 06 88 92 71 74

42 - Vds tracteur MF 595 Mac2 4x4 6680 h bon état 6600 euros renseignements
✆ 06 44 92 31 35

Travail sol

01 - Vds cse cessation Kuhn charrue 5 socs roue hydraulique varilarge correcteur Devers
✆ 04.74.30.24.66

01 - Vds combiné Amazone 4m tasse avt 4m benne Brimont 8T monocoque cellule à graitn vis 7m
✆ 06.84.80.36.68

38 - Cse cessat v. semoir maïs Monosem équip. microg anti pous 260 euros, rotolab rau 3 m : 1200 euros.
✆ 06 42 05 68 42

71 - Cse cess. vds semoir céréales Kuhn accord pneumatique à disques, 4 m, rouleau packer, herse alternative TBE, 9.000 euros.
✆ 06 85 54 80 24

89 - VENDS charrues Huard avant 2 corps 1 000 euros et 3 à 1 500 euros, - herse rotative Lely 6 m., 3 000 euros, - mat. ventilation cellule (réf. 1301)
✆ 03 86 97 70 77

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

Récolte

26 - Vds moissonneuse batteuse John Deere 1177H4 TBE 20000 euros + herse Amazone 301 flexi barre 2000 euros semoir maïs Carraro 1200 euros.
✆ 06 02 63 46 49

Traitement

21 - VENDS pulvé Evrard Meteor, TBE, 28 m. rampe alu., pommier circulation continue, pneu neuf, 16 500 euros (réf. 120C)
✆ 06 77 96 42 98

Epandage

42 - Vds épandeur Rolland 7 T 2 hérissons verticaux porté guillotine 2013 C R
✆ 06 01 76 33 86

Irrigation

07 - Vends matériel arrosage bon état bas prix
✆ 04 75 39 30 49 HR

Agri. divers

01 - RECHERCHE presses MD, - round baller Welger et Class, - semoirs maÎs Nodet, - cover crop, - charrues, - tracteur MF - Fendt, - mois. batteuses (réf. 110B)
✆ 06 65 62 66 82

01 - Vds cause cess tract. NHT7185 déc 14- 900 h - faucheuse Fella 3m, 2013 - cornadis veaux
✆ 06.30.31.09.69

01 - Vds semoir maïs 6 rgs monosem II telescopique insecticide herbicide eau + cuve 600L plat tour + maïs Dickey John 8700 E HT
✆ 06.36.08.48.15

07 - Vds distributeur de lait automatique poudre Alfa Laval agri 10 colliers
✆ 06 32 91 11 05

21 - RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes, tracteurs Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Renault, Fend. (réf. 110E)
✆ 06 29 81 80 05

21 - ACHETE presses moyenne densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - moissonneuses batteuses Bourgoin, Dominator, - télescopiques (réf .130E)
✆ 07 86 22 52 61

30 - Vds cultivigne et décompacteur Gardell, cover-crops 22- 36- 40- 44 dis, bennes 10- 12- 15 T, chisel et canadien 3 m, charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 2,5- 3- 4 m, www.desmier-agri.com
✆ 04 66 24 26 11

39 - Rechercher remorque Duthion 4 roues 3 à 5 t
✆ 06 82 43 68 57

42 - Vds round baller Welger RP200 en bon état
✆ 06 45 76 29 44

43 - Vds MAT de PORCHERIE dont cases de maternité Itek sur bac à lisier, état neuf.
✆ 06 63 64 54 87

58 - VENDS cause cessation combi Amazone/Sulky 3 m., - semoir engrais Bogballe 1 250 l. + lève sac, - faucheuse Lely 280 (réf. 130C)
✆ 06 14 76 98 16

68 - Vds pulvé Vogelnoot 1000l 15 m repli hydraul dpm buses antidérive insert ceram volucompt progr contr tech 2020.
✆ 06 76 40 35 32

69 - Vds tracteur Claas ABES 557 ATZ 6000 H. 2007 TBE - Renault Ceres 335 avec chargeur 8450 H. 2003 - Benne Duchesne surbaissée 10 T. - Pailleuse Lucas - 2 silos 10 et 12 m3.
✆ 04 74 26 17 02

69 - Vds démousseuse Rousset 4 m 50. Tracteur Renault 86 super controle année 1970 révisé.
✆ 04 74 26 32 89

84 - Vds cuve inox thermo régul. 50 hl, cuve à vin émaillée 60 hl, récep. vend. inox, filtres terre et plaque, pompe à vin, élév. gaz 1,5 T et élect., benne à vend., chariot élév. -à gaz –élect.. Pulseur Thomas 800 l : 5 000 euros, tracteur MF130 : 1 500 euros. Tél 06 88 56 09 51
✆ 06 88 56 09 51

89 - Vends séparateurs 50 et 100 qx Denis, complets et en bon état, livraison possible.
✆ 06 81 82 73 32

Elevage

38 - Vds broyeur de prairies, silo Farmer 2,80 m, pulvé Berthoud 600 l. ramp. 12 m cuve à mazout 3000 l. métal.
✆ 06 82 23 73 20

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds beau Renault Mascott 3T5 benne type 110, 2001, 214 000 km, CT OK au 02/2017, fact. d'entretien, embrayage et 6 pneus neufs. Bon état. prix 8500 E
✆ 06.87.05.63.94

38 - Vend Duster diesel 4x4, 108000 km, année 2010 cause double emploi bon état.
✆ 06 45 49 89 43

42 - Vds camping-car Diesel type Challenger Peugeot - révision complète yc courroie distrib - Kms réels 125614 - Tout équipement : wc,douche,frigo,gaz, chauffage compris, 3 lits - Année 90 - parfait état - prix à débattre
✆ 06 87 77 09 88

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds paille et foin diam 130
✆ 06.73.60.07.55. ou 03.85.51.90.62

01 - Vds 100 BR foin 120x130 à l'abri B.Q. récolte 2016 px 85 E/T + 1 levsak - 01 Malafretaz
✆ 06.75.92.97.76

01 - Vds foin paille regain bottes 120x090x240 + blé + blé noir pour volailles + pommes de terre conso
✆ 06.74.18.29.26

01 - Vds foin 150 bottes rondes 2016 sous abri 70 E/T 01 Foissiat
✆ 06.10.04.28.23

07 - Eleveur achète luzerne herbée première coupe ou foin en andains avril 2017 étudie toutes propositions
✆ 06 85 12 73 24

38 - Vds foin et paille bottes carrées 70x120x240, livraison possible.
✆ 06 07 33 77 17

38 - Vend foin 2016 qualité botte 120x120 : 100 euros/T sous abri règlement à l'enlèvement.
✆ 06 84 24 26 60

42 - Vds ensilage maïs irrigue de 2016- environ 200 tonnes - 45 euros/T
✆ 06 81 37 26 50

42 - Vds enrubannage blé immature + trèfle bio analysé - Loire - 110 euros / T
✆ 06 22 85 65 97

42 - Vds ENRUBANNAGE blé immature + trèfle bio analyse Loire 110 euros/T.
✆ 06 22 85 65 97

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ 06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91

Fourrage

01 - Vends foin 2016 rouleaux 120x120, bonne qualité, 60 bottes stockées sous hangar, prix 80€/T.
✆ 06 29 31 88 63

18 - Vds foin 2016, bottes carrées 120 x 90. heures des repas
✆ 02 48 59 53 49

VENDS PAILLE
de qualité en Bourgogne
54 € la tonne, livraison camion-remorque
Tel. 06 85 73 22 68

54 - Vends foin 2016, round-baller 17 S, 25 euros/T.
✆ 07 87 86 70 63 (54 Laloeuf)

58 - VENDS foin enrubanné 2016, excellente qualité, BR 120 X 120, 110 euros la tonne (réf. 1201)
✆ 06 33 91 05 49

69 - Vends 30 bottes de foin à 25 euros l'une.
✆ 06 50 96 93 79

71 - Vends bonne paille livrée par camion remorque. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche.
✆ 06 81 89 18 52

71 - Vds enrubannage de trèfle analysé - paille de blé broyée rotocut.
✆ 06 75 28 47 79



21 - VENDS foin de pré, 15 T. balles rondes diam. 140, livraison possible, 110 €/tonne départ. (réf. 1303)
✆ 06 84s 05 91 55 ou 06 03 79 10 39

26 - Vds luzerne 1ère et 2ème coupe 2016 en balle ronde 120 x 120 et foin 2016.
✆ 06 83 48 29 67

52 - VENDS foin de luzerne, 100 euros la tonne, départ exploitation, - avoine blanche + vesce, - paille d'avoine vesce (réf. 120A)
✆ 06 77 11 67 69

74 - Vend foin zone reblochon 100€/T, balles rondes 120x120.
✆ 06 18 23 13 48

89 - Vends paille orge et blé 70 x 120 et 90 x 120, foin de pré 90 x 120, livraison possible.
✆ 06 81 82 73 32

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

ESPACE Affaires
Toutes les annonces de matériels et de services

STATION DE LANAUD
RACE LIMOUSINE - Ventes aux enchères
5 avril à 14h : 40 taureaux «ESPOIR» 14 mois - prêts à saillir à partir de 2 400 €
6 avril à 10h : 30 taureaux «RJ» 14 mois - prêts à saillir à partir de 2 800 € ; «GENISSES» 16 à 20 mois à saillir
Visite des animaux dès le 20/03 - Références génétiques et sanitaires
A votre service INTERLIM
Listes résultats et visites sur demande
Lanaud - 87220 Boisseuil - Tél. 05 55 06 46 46



ALLIANCE
Remorque Lambert
Travaux Publics
TP 240 - 24 T PTC
porte hydraulique
20 500 € Franco base
53440 La Chapelle au Riboul
02 43 00 75 31

CENTRAL PIECES
02 43 05 17 10
Pièces détachées neuves pour tracteurs
SAME - LAMBORGHINI
HURLIMANN - DEUTZ FAHR
Nouveau site e-commerce
www.central-pieces-agri.com

POUR TOUTE RÉSERVATION
CONTACTEZ
VOTRE SERVICE COMMERCIAL
REUSSIR HABITUEL

Elan
REFOULEURS ÉLECTRONIQUES RADIO


Garantie : 2 ans, sauf chute dans l'eau.
Permettent d'éloigner toutes sortes d'animaux indésirables, notamment les sangliers dans le maïs et les cormorans dans les étangs. Effaroucheurs acoutisques, diffusant, toutes les 3 minutes environ, un programme radio, 10 secondes (voix et musiques, la diversité évite l'accoutumance) qui, par son effet surprise, provoque la peur des animaux. Portée de protection : 200 à 500 m.
223 € TTC FRANCO DE PORT RÉF. 18028
CERBÈRE RE 005
• 1 émetteur radio • 1 platine électronique fonctionnant jour et nuit • 1 haut-parleur intérieur • 1 haut-parleur extérieur livré avec 4 m defil + 1 sangle nylon et 1 boucle autobloquante • 1 sangle de fixation en nylon avec boucle autoblocante permet une pose rapide.
✆ 01 49 84 94 28
CERBÈRE RE 020
• 1 haut-parleur intérieur (1 x 8 W) • 1 haut-parleur extérieur (1 x 8 W) livré avec 4 m de fil + 1 sangle • 1 système électronique breveté • 1 émetteur radio GO/FM • 1 sangle de fixation imputrescible fournie
Pour ne pas gêner le voisinage et rester efficace, l'appareil possède aussi :
• 1 système de réglage : jour et nuit, ou jour ou nuit • 1 potentiomètre (réglage du volume) + bouton test/puissance • 1 système de réglage du temps d'émission sonore • Poids : 3,5 kg.
483 € TTC FRANCO DE PORT RÉF. 18020
CERBÈRE TURBO
Même type d'appareil que le RE 20 mais plus puissant
• appareil de radio plus puissant • livré avec 2 haut-parleurs extérieurs (2 x 15 W) et 50 m de fil chacun.
Fonctionne aussi sur batterie 12V (non fournie)

642 € TTC FRANCO DE PORT RÉF. 18025
NOUVEAU !!! Encore plus efficaces
Les Cerbères équipés d'ampoules LEDS surpuissantes !
Les Leds émettent des éclairs clignotants visibles à plus de 1 000 mètres, durant les temps variables, des arrêts des émissions radio de l'appareil. Ces flashs lumineux déclenchent la peur chez l'animal, car assimilés à la présence de l'homme, (comme les phares des véhicules).
• Cerbère RE05 + Leds réf 18031 337 € TTC
• Cerbère RE20 + Leds réf 18032 596 € TTC
• Cerbère RE Turbo + Leds réf 18033 756 € TTC
Appareils constitués d'un boîtier étanche, livrés avec cordon d'alimentation secteur 220V - Fonctionnent aussi sur pile 6 V, sur batterie 6 V rechargeable, sur batterie 12 V. (Non fournies)

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
18028		223,00	,
18031		337,00	,
18020		483,00	,
18032		596,00	,
18025		642,00	,
18033		756,00	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAG10 - Photos non contractuelles

Bât. Pro.

89 - A louer à Courgis bâtiment professionnel 216 m2, libre début 2017, 750 euros HT/mensuel, activité viticole/artisanale (réf. 1108)
✆ 06 71 71 05 87

Propriété

18 - Vds propriété agricole 145 HA deux tiers céréales un tiers herbe, avec corps de ferme ou séparement, sud du Cher.
✆ 02 48 60 70 89

21 - RECHERCHE exploitation agricole ou terres agricoles ACHAT ou LOCATION, région St Jean de Losne, Nuits St Georges, Genlis, Plaine. Ecrire à Terres de Bourgogne -1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière (réf. 1106)
TERRES DE BOURGOGNE

Terrain

38 - Agri cherche terrains en fermage ou vente cultivable, étudie ttes propositions en Drôme ou Sud Grésivaudan.
✆ 06 89 44 75 22

89 - VENDS terres vinicoles AOC St Bris le Vineux 9 ha ZT - ZY (réf. 130B)
✆ 06 07 32 66 24 - lechevalier-guillou@orange.fr

Foncier

Rech. **expl. culture ou élevage.** Vente ou Loc.
C2F-Agri 04 70 58 32 82

Divers

07 - Vds piquets de clôture en châtaignier faits main 1,80m 1,50 euros - 1,60m 1,50 euros
✆ 06 05 69 89 39

38 - Vends sacs avec attelage semoir divers moteurs élect. 380 volts 2 avec réducteur.
✆ 06 49 98 71 09

55 - Vends pulvé hydro-pulvé 2011 28 m coupure Gps toutes options superbe, combiné Perrein 4 m, 4 roues étroites 2 13 6r28 - 2 270 95r46, cover crop 36 disques APXTL Quivogne.
✆ 06 20 70 13 52

69 - Vds évacuateur 68 m. chaine marine avec palettes - Chien de chasse 2 ans 165 EMZ - Siret 523 223 629.
✆ 04 74 26 32 89

70 - Recherche Presse BR 120x120 Claas, Krone, Welger, Deutz, Carraro. Presse MD Claas, Markant 50-55-65, JD 332-336-342-359, IH 435D-445D. Andaineur 1 toupie Kuhn, Claas, Krone. Semoir à maïs 4 rgs PNU-NG-NG+ Bte plastique ferti + micro. Charrue Kverneland sécurité à lame.
✆ 06 83 59 05 70

71 - Vds Master bétaillère 1997, 119 000 km. 305 break diesel 140 000 km. Foin 2016 pas pris la pluie diam. 180
✆ 06 33 51 62 55

Location

Agricole

07 - Location cerisiers terrain plat parcelle 22a106 cause décès fermage à voir
✆ 04 75 67 42 60 HR

Offre

Emploi

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

DOMAINE du CHABLISIEN RECHERCHE
Ouvrier viticole pour épluchage et palissage, personne réellement motivée, débutant accepté.
Type de contrat : CDD.
Contactez nous au **03 86 42 40 44** entre 8h et 17h

01 - Cuma 01560 recrute chauffeur (H/F) expérimenté pour conduite d'engins autonome dans l'entretien du matériel
✆ 04.74.30.70.42

01 - Cuma ch chauffeur polyvalent CDD 6 mois permis de conduire + expérience obligatoire - CV+lettre cuma.chaleins2@orange.fr
✆ 06.13.42.32.60

01 - Gpt employeur de Bresse secteur Bâgé la Ville recherche vacher sur 3 expl.
✆ 06.89.29.20.89

38 - recherche salarié pour remplacement durée 1 à 3 mois, traite et soin Vaches laitière, entretien des cultures, temps partiel 80% secteur voiron.
✆ 06 52 55 76 78

38 - URGENT, le Comité Isérois des ELeveurs recherche un AGENT de TRAITE pour prélever des échantillons de lait lors des traites en élevage sur le secteur Belledonne – Aucun diplôme exigé – Connaissance milieu agricole appréciée – Domicile sur secteur – CDI temps partiel (27h mensuelles). Adresser candidature à Nathalie DEGARDIN au
✆ 06 68 00 51 35
ou nathalie.degardin@isere-conseil-elevage.fr

39 - Expl. ag. lait AOC Comté recherche ouvrier (ère) CDI tps plein ou partiel au choix. Secteur Salins-Arbois. Logé
✆ 06 21 65 15 02

69 - P'tit Gone, producteur d'oeufs, cherche ouvrier(e) agricole entretien maintenance soins aux animaux. CDI temps plein astreinte WE .
✆ 04 78 75 89 28 ou gbadol@ptitgone-oeufs.fr

71 - Ch. chauffeur engin viti région Mâcon 71, libre de suite ac bonne connaissance mécanique matériel vigne.
✆ 06 38 16 27 18
closailles@gmail.com

Demande

Emploi

71 - Jeune homme cherche maître d'apprentissage pour septembre 2017 pour une formation CAP agricole productions végétales.
✆ 03 85 49 91 61
06 98 65 70 11

Animaux

Divers

18 - EARL Trameson, 18350 Charly, vend taureaux HBC, 2 ans et 13 mois, visite de l'élevage toute l'année.
✆ 06 10 91 41 94

Bovin

01 - Blonde d'Aquitaine vds taureaux de 15 à 30 mois, type mixte, inscrits, indemnes IBR, livraison possible
✆ 06.77.19.11.44

01 - Vds vaches au lait 1er et 2ème veau
✆ 06.18.40.67.71

01 - Cse retraite vds tarines génisses d'elv, vaches + génisses à saillir cge retourne ovins tondeuse moutons suspendue tbé bas prix elv indem IBR
✆ 06.61.80.62.47

01 - Vds broutardes charolaises et Blonde d'Aquitaine garanties sanitaires
✆ 06.87.55.29.38

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VENDS reproducteurs LIMOUSINS 15 à 17 mois, fils de Cyclone (RRE VS), Gagneur (Top Price Lanaud), Hondo (RJ), Génial (RCV) (020E)
✆ 06 28 02 04 05

07 - Vds vaches Limousines suitées indemnes IBR + génisses + 1 taureau très calme cause cessation
✆ 04 75 30 18 72

15 - Vds génisses salers 12 mois vaccinées FCO IBR A HBS troupeau calme Filiol Didier.
✆ 06 32 67 28 31

21 - Elevage charolais HBC, EARL GABORY Bruno - Jeux les Bard VEND 1 taureau 18 mois + veaux de l'année, IBR A, GS (réf. 0604)
✆ 06 87 43 40 33

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène VENDS 1 taureau adulte 5 ans, 10 taureaux de 2 ans et large choix veaux d'un an et ce, en apportant toutes garanties. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf.050B)
✆ 03 80 97 23 28
06 07 75 59 74

21 - Elevage CHAROLAIS HBC Vend bons taureaux 2 ans, vêlâge facile. EARL Bolâtre Jean-Louis (réf. 0301)
✆ 06 98 38 19 62

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT vends 1 taureau adulte 4 ans, veaux d'1 an reproducteurs, origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires. (réf. 0307)
✆ 06 21 88 22 77

21 - El. HBC VENDS taureaux adultes et veaux reproducteurs 16 mois CHAROLAIS, IND IBR, TGS. GAEC Choubley 21210 La Motte Ternant (réf. 100A)
✆ 06 76 65 35 98 (Laurent)
06 37 23 32 07 (Baptiste)

21 - Bon élevage Montbéliard VEND vaches en lactation et génisses pleines, bonne génétique (réf. 120B)
✆ 06 77 96 42 98

21 - VENDS reproducteurs HBC, IBR A, VF. EARL Jully - Magnien (réf. 1202)
✆ 06 70 11 90 57

21 - Elevage HBC Vends 3 taureaux 15 – 16 mois , père VIGNY, VITTOZ, HORVAN , IVMAT des mères de 103 à 115 , TGS, PCR-BVD négatives, vaccinés FCO, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 35 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant (réf. 120F)
✆ 06 15 28 77 63

21 - VENDS taureau 2 ans HBC ainsi que plusieurs gros veaux 14 mois pour reproduction, TGS (réf. 1302)
✆ 06 83 21 84 21

21 - Eleveur PARTHENAIS inscrit VEND reproducteurs mâles et femelles, tous âges, TGS + 8 AUBRACS et 48 CHAROLAISES, HBC suitées. Leroy Pascal - Bussy le Grand (réf. 130D)
✆ 06 50 56 40 48

38 - Vd taureaux Limousin 1 an p. inscrit vêlage facile inp ibr.
✆ 04 76 06 03 82 HR

38 - Vds taureaux charolais 17 mois + génisses 15 mois origine IA Gaec de Navoux.
✆ 06 16 85 50 52

38 - Vds reproducteurs Blonde d'Aquitaine 15 à 18 mois type mixte, inscrits, très calme.
✆ 06 84 07 76 24

39 - Vds vaches charol. avec leur veau, bonne origine, garantie sanit. Jonnier Nicole.
✆ 03 84 81 23 59

42 - Vds taureaux Charolais 2 ans et 15 mois - HBC - tbo - livr. assur. - Cuisset St Gemain Lespi.
✆ 06 30 92 60 12

42 - Vds taureau 3 ans HBC Ibra souche IA mixte
✆ 06 31 73 92 27

42 - Vds taureaux HBCharolais 16 mois livraison assurée Charguéraud Christian - Mably
✆ 06 74 46 24 83

42 - Vds très bon taureau charolais 3 ans HBC cause dose en stock
✆ 06 08 99 46 88
ou 04 77 76 12 58

42 - Vds 3 belles vaches suitées plus une prête au veau
✆ 06 08 99 46 88
ou 04 77 76 12 58

54 - Vends taureaux repro - Brun Uxion sur Thibault - Redholstein Gilred P - Holstgin Cypripede/Pale. GAEC des Hirondelle 54 Lalœuf.
✆ 07 87 86 70 63

58 - Eleveur limousin VEND veaux reproducteurs de l'année HBL ou non, ind. IBR, TGS. David Thoulé - Le Couault - Diennes Aubigny (réf. 010F)
✆ 03 45 82 90 10
06 10 09 65 69

58 - Elevage HBC, origine 100% inséminsation VEND femelles reproduction toutes catégories, - reproducteurs mâles 16 - 18 mois. BOUCHE François (inséminateur) - Cercy la Tour (réf. 110A)
✆ 06 16 07 54 55

58 - VENDS taureaux LIMOUSINS 1 an et 2 ans, bon conformation et laitonnes LIMOUSINNES, IBR A (réf. 1103)
✆ 06 86 50 09 09

58 - VENDS génisses repro. 2 ans, HBC, IND IBR. GAEC PELLE G. et J. (réf. 1104)
✆ 06 47 59 78 09
06 37 56 84 66

58 - VENDS veaux reproducteurs, - taureau 3 ans, HBC, IBR A, TB qualité et origines. Martinet Damien - Ternant (réf. 1105)
✆ 06 50 30 32 26

58 - VENDS taureaux 2 ans, - gros veaux reproducteurs, TGS, IBR A, HBC, prix raisonnables (réf. 1109)
✆ 03 86 22 43 36
06 82 51 97 32

58 - VENDS veaux reproducteurs 16 mois, vêlage facile, or. IA, HBC, TGS. GAEC des Morillats - 58360 Préporché (réf. 120D)
✆ 06 33 49 46 88

58 - Cause cessation VEND vaches charollaises suitées (réf. 1203)
✆ 06 40 07 08 01

58 - VENDS veaux reproducteurs, - taureaux 2 - 3 - 5 ans, HBC, IBR A, TGS. EARL Berger Stéphane - Ternant (réf. 120E)
✆ 06 25 72 20 74
06 03 61 72 87

58 - VENDS repro. CHAROLAIS 6 ans HBC, 24 - 15 mois, prix raisonnable. GAEC Pautet - Savigny (réf. 12VB1)
✆ 06 13 33 44 38
06 09 40 50 63

58 - - 21 - Elevage charolais HBC, GAEC de Beaumont - Aligny en Morvan et EARL Guenot Nicolas - Allerey VEND taureaux 16 mois à partir de 1 800 euros et 2 ans, IND IBR, livraison toutes distances (réf. 120H)
✆ 06 70 34 71 84

58 - VENDS taureaux charolais 2 ans et 3 ans. Florentin - La Charité sur Loire (réf. 130A)
✆ 06 06 71 54 30

58 - VENDS taureaux CHAROLAIS 18 mois hivernés au pré, IBR A. vacc. FCO. Boulin Gilbert - Sermages (réf. 1304)
✆ 03 86 84 21 44

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC, IBR A, TGS + veaux à remettre. Philippe Pigoury - St Aubin les Forges (réf. 1305)
✆ 06 60 28 76 91
03 86 37 03 57

69 - Aux éleveurs du Rhône, recherche vaches race 66 pour abattoir de St Romain de Popey. Renseignements au :
✆ 06 85 66 65 35

69 - Vend taureau 18 mois charolais inscrit. Génisses de 2 ans et 1 an toutes garanties sanitaires. Livraison possible.
✆ 06 85 73 49 86

69 - Prends 3 vaches en pension d'avril à octobre.
✆ 06 72 26 17 77

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os. Livraison possible.
✆ 06 81 99 18 93

71 - Vds T.B. taureaux repro. charolais, HBC, 2 et 3 ans, IBR A, au pré. Dumont J.-P.
✆ 06 07 57 55 40

71 - VENDS taureaux 2 ans et veaux reproducteurs HBC hivernés au pré, TGS, qualité maternelle (vêlage facile). GAEC STAR 2000 - Issy l'Evêque (réf. 0905)
✆ 06 14 24 87 52
06 22 92 16 72
06 20 26 87 45

71 - VENDS taureaux HBC, viande et gabarit, hiverné au pré. GAEC Goulliard (réf. 110D)
✆ 06 74 09 49 89
03 85 79 40 98

71 - Vds 25 taureaux 20 mois, HBC, T. B. qualité et origines. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche. http://gaec-bonnot.free.fr
✆ 06 81 89 18 52

71 - Vends repro. 14 mois, HBC, indemnes IBR, TGS. Gaec Gauthey, La Comelle.
✆ 06 22 32 71 91

71 - Elev. charolais HBC vd taureaux 2 ans, veaux 1 an, TGS, FCO. EARL Pacaut J.-M., 71190 Laizy.
✆ 06 84 10 17 27

71 - Elevage charolais HBC vend bons taureaux de 2, 3 et 5 ans, IBR A, TGS, livraison possible. Ducert Claude Martigny-le-Comte.
✆ 06 07 75 81 61

71 - EARL Limouzen F. Perrin Milly propose tx limousins adultes mixte viande descendance visible génisses prêtes 09 jeunes repros HBL.
✆ 06 86 83 84 64

71 - Vends 2 très bons taureaux de viande, 2 ans, indemnes IBR.
✆ 06 17 93 99 06

71 - Choix de taureaux charolais HBC de 2 ans, TGS, IBR A, livraison. Chatillon J.-M., Mesvres.
✆ 06 15 93 22 70

71 - Elev. charolais vend taureaux 1 et 2 ans, HBC, au pré, TGS. EARL Dufraigne D., 71190 La Tagnière.
✆ 06 83 49 18 19

71 - Elev. HBC vd taureaux 2 ans-15 mois, hivernés au pré, TGS, IBR A. Gaec de Baugy, Issy-L'Evêque.
✆ 06 77 09 68 07

71 - Vds vaches Simmental, 1 de 4 ans, prête et 1 de 5 ans pour le 15-04, IBR A BVD indemnes, livraison possible.
✆ 06 08 95 93 72
ou 03 85 57 46 26

71 - Vds taureaux HBC adultes + 2 ans, vaches + veaux, TGS, vacc. FCO, liv. possible. Debarnot François, Charolles.
✆ 06 14 82 52 05

Caprin

26 - Vds 18 chevrettes Saanen nées en mars 80 euros adhérent capgène 1197l/ch TP35,4 TB 37,5.
✆ 06 02 11 40 39

38 - Vds chevrettes alpine nées en mars, écornées, bonne génétique, troupeau 900l.
✆ 04 76 50 67 75

Porcin

38 - Vds porcelets fermier de 25 kg et plus nés et élevés sur paille sevrés à 4 sem dispo toute l'année
✆ 06 83 81 45 79

Volaille-Lapin

38 - Vends poules pondeuses 2,50 euros l'unité.
✆ 04 74 90 91 90

Chien

69 - Vd chiots Border LOF 253194807 origine troupeau Brave Graig Shark Flox Lynw Isos. Portée de 7 chiots du 15/02 disponibles après le 15/04/2017.
✆ 06 23 12 86 58

Vous êtes abonné au journal Terres de Bourgogne
Créez votre compte et consultez nos archives

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 22 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2017 à 1,81 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,88 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

NOMINATION

SOCIETE DE CAUTION MUTUELLE IMMOBILIERE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Société de caution mutuelle coopérative à capital variable
14 boulevard de la Trémouille 21000 Dijon
RCS de Dijon 016 350 266

Le Conseil d'Administration du 15 mars 2016 a :

- Pris acte de la nomination de Monsieur Christian Duchet, domicilié 40 Avenue de Saint Georges à Auxerre, en remplacement de Monsieur Eric Campoy, comme représentant permanent de la Fédération Française du Bâtiment de l'Yonne, administrateur.
- Nommé Monsieur Christian Duchet, domicilié 40 Avenue de Saint Georges à Auxerre, en remplacement de Monsieur Eric Campoy, comme Vice-Président du Conseil d'Administration.
- Pris acte de la démission de Monsieur Gabriel Alzingre de ses fonctions d'administrateur et de Président du Conseil d'Administration.
- Nommé Monsieur Michel Thouviot, domicilié 7 Faubourg de Montbéliard à Belfort, en remplacement de Monsieur Gabriel Alzingre, comme Président du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration

AL211318928

TRANSFERT DE SIÈGE

SARL PASCAL PATTE

SARL au capital de 21 500 €
1, avenue Général Touzet du Vigier
21121 Ahuy
448 324 731 RCS Dijon

PV d'AGE du 23/02/2017 : Transfert du siège social, à compter du 01/03/2017 ; En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit : Ancienne mention : 1, avenue Général Touzet du Vigier, Ahuy (21121), Nouvelle mention : 1B rue Ernest CHAMPEAU - 21800 Quétigny. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis, la gérance

AL211318734

FROID 21

SARL au capital de 73.080 Euros
Siège social : 13 bis rue du Val Thibault
21400 Buncey
479 694 879 RCS Dijon

Aux termes de l'AGE du 17 mars 2017, l'associé unique a décidé :

de transférer le siège social au 24 rue Maréchal Leclerc

21400 Chatillon-sur-Seine, à compter du 1er avril 2017

AL211318886

2EC

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 3 Rue du Val d'Or
21000 Dijon
532 183 563 RCS Dijon

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 20 mars 2017, il a été décidé de transférer le siège social de 3 Rue du Val d'Or 21000 Dijon à 3 Rue de la Somme 21121 Fontaine les Dijon à compter du 20 mars 2017

La même assemblée a pris acte de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis

La Gérance

AL211318899

ATELIER SAINT-JOSEPH D'ORBIEU

rue Rougeot
21350 Thorey-Sous-Charny

Suivant délibération d'une A.G.E. du 1ER MARS 2017, il résulte que :

les deux associés ont décidé de transférer le siège social de la société

de : Thorey-Sous-Charny (Côte-D'or)

rue Rougeot

à : Bourgvilain (Saône-Et-Loire)

lieu-dit « LES SARDYS »

et ce, à compter du 09 Février 2017.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de MACON.

Pour avis, le gérant

AL211318903

ANNONCE LEGALES
03 80 78 90 42

SCI PYRITE

Au capital de 2000 euros,
3 avenue Charles Jaffelin,
21200 Beaune,
RCS Dijon 817 439 730

L'assemblée générale extraordianaire du 23 mars 2017 a décidé à l'unanimité le transfert du siège social. Anciennement domicilié au 3 avenue Charles Jaffelin à Beaune, 21200, il est transféré au 20 rue du Fbg St Jacques à Beaune, 21200.

AL211318913

SCI LE NOUVEAU MONDE

Au capital de 114350 euros,
3 avenue Charles Jaffelin,
21200 Beaune,
RCS Dijon 429 261 753

L'assemblée générale extraordinaire du 23 mars 2017 a décidé à l'unanimité le transfert du siège social. Anciennement domicilié au 3 avenue Charles Jaffelin à Beaune, 21200, il est transféré au 20 rue du Fbg St Jacques à Beaune, 21200.

AL211318914

SNC JACQFLIN SNC

au capital de 1.000 € 68
Rue d'Alésia 75014 Paris
750988859 RCS Paris

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes de l'AGE en date du 23/03/2017, les associés ont décidé de transférer le siège social à 3 Rue de l'Ancienne Cure, 21150 Flavigny sur Ozerain, à compter du 23/03/2017. Gérant : M. Abel-Guillaume JAFFLIN, 3 Rue de l'Ancienne Cure, 21150 Flavigny sur Ozerain Radiation du RCS de Paris et immatriculation au RCS de Dijon

AL211318921

APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

Communauté Urbaine Dijonnaise, 40, avenue du Drapeau, 21075, Dijon Cedex,

Courriel : marches-publics FR261

Adresse principale : http://www.grand-dijon.fr

Adresse du profil acheteur : http://www.achatpublic.com

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : http://www.achatpublic.com sous la référence ENTRETIEN-BASSIN-CB

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

Soit par voie électronique à l'adresse : http://www.achatpublic.com sous la référence « ENTRETIEN-BASSINS-CB »

Soit par courrier à l'adresse suivante : Direction de la Commande Publique Mutualisée, 11bis rue Victor Dumay CS 73310 21033 Dijon Cedex

SECTION II : OBJET

Intitulé : Entretien des espaces verts sur les ouvrages d'eau pluvial

Numéro de référence : ENTRETIEN-BASSINS-CB

Code CPV principal : 45246410

Type de marché : Services

Description succincte : Entretien des espaces verts sur les ouvrages d'eau pluvial (Bassins de rétention, noues, fossés)

Valeur totale estimée tout lots confondus: Valeur hors TVA : 450 000 euros

Ce marché est divisé en lots : OUI

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

La consultation est décomposée en 58 lots distincts comme énoncé au Bordereau des Prix Unitaires soit un lot par bassin.

Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée du marché **:** 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

L'accord-cadre est conclu à compter de la notification à son titulaire jusqu'au 31 décembre 2017 puis sera renouvelable tacitement deux fois pour une durée de un an sans que sa durée globale ne dépasse le 31/12/2019.

Les variantes seront prises en considération : non

Options : non

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Conditions particulières d'exécution : Le titulaire est informé que les prestations devront être réalisées dans un délai plafond de 8 jours à compter de la réception du bon de commande. Le candidat peut cependant proposer un délai plus court à l'Acte d'Engagement.

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

26 avril 2017 - 17:00

Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 6 (A compter de la date limite de réception des offres)

Modalité d'ouverture des offres

Date : 27 avril 2017 - 09:00

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La remise des offres est subordonnée à une visite facultative des lieux d'exécution de l'accord-cadre pour les candidats le souhaitant.

Pour cela, les candidats adresseront une demande de visite auprès de Messieurs Pascal MARCHISET et/ou Christophe BLANC par mail à p2marchiset@grand-dijon.fr, cblanc@grand-dijon.fr

PROCÉDURES DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Dijon, 22, rue d'Assas, 21000, Dijon, F

Introduction de recours :

Délai de deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée (article R.421-1 du Code de Justice Administrative).

Le président du Tribunal administratif peut également être saisi en référé :

- avant la conclusion du contrat en cas de manquement aux obligations de publicité et de mise en concurrence (art L.551-1 du même code)
- après la conclusion du contrat (article L551-13 du Code de Justice Administrative).

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

23 mars 2017

AL211318918

MODIFICATION DE STATUTS

CROISIERES FLUVIALES DE BOURGOGNE

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : Hameau de Cortaint
21460 Corsaint
327 531 281 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 21 mars 2017, l'associée unique a :

- nommé Monsieur William ALTMAN, demeurant 100 Quai de Jemmapes - 75010 Paris, en qualité de gérant pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur William HIGGS, démissionnaire.
- transféré le siège social du Hameau de Cortaint – 21460 Corsaint à la Gare - Route de Grandmont - 21360 Ecutigny.

Pour avis, la Gérance

AL211318906

SCI DOMAINE DE GRANDEFONDS

Au capital de 94 518,39 euros,
50 chemin Plomb
40550 St Michel Escalus,
RCS Dax n° 442 768 198

L'assemblée générale extraordinaire du 23 mars 2017 a décidé à l'unanimité :

· Changement de siège social : le siège social de la SCI anciennement domiciliée au 50 chemin Plomb à St Michel Escalus (40550) est transféré au 20 rue du Fbg St Jacques à Beaune (21200)

· Gérance : suite au décès de Monsieur Bernard Mercier, à l'assemblée générale extraordinaire du 5 Juin 2014 et à celle du 23 mars 2017, Monsieur Frédéric MERCIER est nommé et confirmé en tant que gérant pour une durée illimitée.

AL211318912

CESSION

SCI LES SECHES TOURNEES

Société Civile Immobilière,
au capital de 1.200,00 euros,
siège social : Dijon (21000)
54B rue de Montchapet,
RCS Dijon : 788 672 905

Modification des dirigeants

Aux termes d'un acte reçu par Me Frédéric ALEXIS, notaire à LIMOGES, le 17 mars 2017, il a été constaté la cession de l'intégralité des parts sociales détenues par M. Jérôme BASTARD-ROSSET.

Il a été également constaté la démission de M. Jérôme BASTARD-ROSSET des fonctions de gérant.

Pour avis

Le notaire.

AL211318908

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

CESSION FONDS ARTISANAL ET DE COMMERCE

Par acte sous seing privé en date à Dijon du 01 mars 2017, enregistré au Service des impôts des entreprises de Dijon Nord, le 07 mars 2017 sous les mentions : Bordereau n° 2017/342 Case n° 8, Madame Florence RAY demeurant à Dole (Jura) - 06 rue du Parlement, répertoriée au Répertoire des Métiers sous le numéro 423 510 254 RM 2101 et à l'INSEE sous le numéro 423 510 254 00018, a cédé, avec effet au 01 mars 2017, à Madame Nathalie BIZOUARD demeurant à Soirans (Côte d'Or) - 16 rue du Point du Jour, son fonds artisanal et de commerce de coiffure mixte en salon, exploité sous l'enseigne DIMINUTIF, à Longchamp (Côte d'Or) - 02 rue du Bourg moyennant le prix global de vingt mille (20 000) euros s'appliquant aux éléments incorporels pour 17 680 euros et aux éléments corporels pour 2 320 euros, en ce non compris les marchandises pour un montant de 2 348,08 euros.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues par acte extra-judiciaire, au lieu d'exploitation du fonds à Longchamp - 02 rue du Bourg.

Pour avis : Madame Nathalie BIZOUARD.

AL211318915

NON DISSOLUTION

LANTANA CORNUET PAYSAGE

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 180 000.00 €
Siège social : ZA Les Bonnes Filles
21200 Levernois
401 001 961 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 28 février 2017, la collectivité des associés a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la Société, par application de l'article L.225-248 du Code de commerce.

Le Président.

AL211318916

DISSOLUTION LIQUIDATION

JUDE

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 100 euros
Siège social : 22, rue de Tivoli
21000 Dijon
Siège de liquidation :
5, Allée de Tardieu
31650 Saint Orens de Gameville
500 802 699 RCS Dijon

L'AGE du 31/12/2016 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Mr Julien DARMIGNY, demeurant 5, Allée de Tardieu 31650 Saint Orens de Gameville, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 5, Allée de Tardieu 31650 Saint Orens de Gameville. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon en annexe au RCS. Pour avis Le Liquidateur.

AL211318167

ERASKOA

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 100 euros
Siège social : Beaune
21200 11, rue Paul Bouchard
Siège de liquidation : 2, rue Mabillon
75006 Paris
482 681 566 RCS Dijon

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 20 février 2017 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Laurent MAX-STARKMAN, demeurant 2, rue Mabillon 75006 Paris, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 2, rue Mabillon 75006 Paris. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Beaune, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur.

AL211318917

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
10 Chemin de l'Espérance
25000 Besançon

DOMINIQUE CORNIER CONSULTANTS

SARL au capital de 5000 euros
Siège social : 28 route de Charrey
21170 Aubigny En Plaine
RCS Beaune 492 265 137

Clôture de liquidation

AGO du 15/03/17 : liquidation de la Société. L'assemblée générale a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur, Mme Dominique CORNIER demeurant 28 route de Charrey 21170 Aubigny En Plaine, de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 15/03/17.

La société sera radiée au RCS de Beaune.

Pour avis

AL211318922

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP le 01/03/2017, il a été constitué la SASU: HOME COOKING RESTAURANT

Capital: 1000euros.

Objet social: Restauration traditionnel .

Siège social: Rue du Tissage, 21470 Brazey-en-Plaine.

Président: ROBERT Julien demeurant 1 Rue Ledeuil , 21130 Auxonne

Durée : 99 ans.

Au RCS de Dijon

AL211318904

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173
89003 Auxerre Cedex

BUSSY COMPOST

Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 18 rue du Vau,
21150 Bussy Le Grand

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Bussy Le Grand du 21 mars 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : BUSSY COMPOST

Siège : 18 rue du Vau, 21150 Bussy Le Grand

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 3 000 euros

Objet : la fabrication, l'assemblage et la vente de compost Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Pour les actions ordinaires, sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Pour l'action de préférence l'associé dispose de 34 voix.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Benoît BERT, demeurant 18 rue du Vau, 21150 Bussy Le Grand

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis

Le Président

AL211318905

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

SARL ELECTRICITE GENERALE AUXONNAISE

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social
82 avenue du Général de Gaulle
21130 Auxonne

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dijon du 24 mars 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : SARL ELECTRICITE GENERALE AUXONNAISE

Siège social : 82 avenue du Général de Gaulle - 21130 Auxonne

Objet social : Tous travaux d'électricité générale, industrielle et intérieure, dans tous types de locaux, rénovation, entretien, automatisme, domotique, maintenance générale. Achat et vente de tous matériels électriques et de tous produits annexes.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 3 000 euros

Gérance : Monsieur Sébastien MILLIERE demeurant 82 avenue du Général de Gaulle 21130 Auxonne a été nommé gérant pour une durée indéterminée.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis : La Gérance

AL211318919

VITIS VINUM BIODYNAMIC

Aux termes d'un ASSP à Lanthes du 22.03.17, il a été constitué une SAS unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : VITIS VINUM BIODYNAMIC.

Siège social : Le Meix, Lanthes (Côte d'Or).

Objet : Prestation de conseil et expertise dans les domaines viticole, de l'œnologie, de la culture biologique et de la biodynamique ; Entretien d'espaces verts, comprenant notamment l'entretien de vignes ; La traction animale, notamment le labour à cheval ; **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 5 000 €.

Président : Eric REMY demeurant Le Meix, 21250 Lanthes (Côte d'Or) ,

Agrément : En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés.

Immatriculation : au RCS Dijon.

Pour avis, le Président ou le représentant légal

AL211318920

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique en date du 17/03/2017 il a été constitué une société

Dénomination sociale : MDL

Siège social : 7 place Granville 21000 Dijon

Forme : SAS

Capital : 3000 Euros

Objet social : Distribution de biens et services par achat, vente, négoce, mise en relation de fournisseurs et de clients, et notamment de produits d'entretien, de bien être, de cosmétique, de cadeaux… Constitution, formation, développement et encadrement d'une équipe de distributeurs.

Président : Mademoiselle Anne-Claire THURET demeurant :

7 place Granville 21000 Dijon, élu pour une durée indéterminée

Directeur général : Monsieur Guillaume GUILBERT demeurant :

7 place Granville 21000 Dijon

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :

Chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon

AL211318923

JAB CO AMENAGEMENT

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BEAUNE (21200) du 17/03/2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : JAB CO AMENAGEMENT

Siège social : 1, rue Samuel Legay et 2-4, rue Vergnette de Lamotte - 21200 Beaune

Objet social : toutes activités d'électricité générale, d'installation électrique, de plomberie, de chauffage et tous autres travaux d'installation, de décoration et d'aménagement intérieur et extérieur, dans tout bien immobilier, neuf ou ancien, la valorisation immobilière (home staging), l'ameublement, la manutention diverse, multiservices, en sous-traitance, toutes activités de plaquiste, de peinture, revêtement sol, maçonnerie, terrassement et plus généralement tous travaux du bâtiment.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10 000 euros

Gérance : Mr Johan BJÖRKLUND, demeurant 6, rue Thiers - 21200 Beaune

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

AL211318925

NIÈVRE

NOMINATION

PARQUETERIE DU BEAU SOLEIL

Société par actions simplifiée
Au capital social de 300 000 Euros

Siège social : Le Beau Soleil
58310 Saint Amand en Puisaye
R.C.S. Nevers 323 685 453

Il a été décidé par l'assemblée générale extraordinaire du 24 mars 2017 la nomination d'un directeur général supplémentaire.

Nouvelle mention :

Directeur Général : Monsieur Xavier PETITRENAUD demeurant à Savigny en Sancerre (Cher), Les Charbonnières.

Pour avis.

AL581318938

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

FIDAL

Société d'Avocats
13 rue du 19 mars 1962
71000 Sancé

PLEUCHOT - T.P.

Société par actions simplifiée
au capital de 550.000 €
Siège : 16 Bis Rue des Chaumottes
58660 Coulanges Les Nevers
443136577 RCS de Nevers

Suivant procès-verbal en date du 31 Décembre 2016, l'assemblée générale mixte a décidé de transférer le siège social, à compter du 1er janvier 2017, à Varennes Vauzelles (58640) - ZI des Chamonds - 60 Rue Voltaire.

Pour avis.

AL581318905

MICFEN

EURL au capital de 30 000 €
Siège social
16 rue des Ardilliers 58000 Nevers
RCS Nevers 501 256 713

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 15/03/2017, il a été décidé de transférer le siège social de la société du 16 rue des Ardilliers 58000 Nevers au 59 rue des Mésanges 31830 Plaisance du Touch avec effet au 01/04/2017.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

La Société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Toulouse.

Pour avis.

AL581318928

➜ MODIFICATION DE STATUTS

SCEA DE CHEVANNES GAZEAU

Les Champs Loyaux - 58270 Anlezy
Au capital social de 371 000 euros
RCS Nevers - 800 853 483

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 6 février 2017, à effet du 1er février 2017, il a été procédé à l'entrée de Monsieur Alexandre CHARETIER – Les Champs Loyaux - 58270 Anlezy comme associé non exploitant, au retrait de Monsieur DESRUES Daniel et au changement de dénomination en SCEA des CHAMPS LOYAUX.

Pour avis, la gérance

AL581318758

L'HUILLIER REVELIN

SNC au capital social de 1000 Euros
Siège social : 4 Chemin de la Fontaine
Sourdain - Champcelée
58150 Suilly La Tour
SIREN 827 761 107 R.C.S. Nevers

Le 9 mars 2017 :

- l'AGE a décidé de modifier l'objet social a «L'exploitation d'un fonds de commerce de café, restaurant, auquel est associée la gérance d'un débit de tabac exploité dans le même local. La société en nom collectif prend en charge l'actif et le passif de l'ensemble des activités». Le reste sans changement.
- l'AGO prend acte de la démission de Madame Stéphanie REVELIN co-gérante.

Pour avis.

AL581318884

Société d'Avocat
GILBERT MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

GARAGE CAFE

SARL au capital de 350.000 €
Siège social : 2, rue du Bourg
58000 Sermoise sur Loire
405 253 659 RCS NEVERS

L'assemblée générale mixte du 07 mars 2017 a décidé d'étendre l'objet social à la location en meublé ou non meublé de tous biens immobiliers de rapport et de porter le capital de 37.500 € à 350.000 €.

Pour avis, le gérant, Y. ROCAGEL.

AL581318915

Société d'Avocat
GILBERT MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

CABINET INFIRMIER DE LA MIRANDOLE

SCM au capital de 1.000 €
3 place des Promenades
58500 Clamecy
502 363 443 RCS Nevers

Il résulte des décisions de l'assemblée générale mixte du 06 mars 2017 les modifications ci-après à publier.

Ancienne gérante

Mme Martine PERRIER dt 45 rue du Crôt Pinçon – 58500 Clamecy

Nouveaux gérants

Mme Gisèle MOUSSOT dt Thurigny – 58210 Saint Germain des Bois M. Sébastien CIUDAD dt 11 rue du 8 mai 1945 – 58210 Varzy

Pour avis, la gérance,

AL581318916

EARL BACH FRÈRES

58400 La Marche
Au capital de 95 570,29 €
RCS Nevers – 388 355 638

Par effet d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 7 mars 2017, à effet du 30 novembre 2016, Monsieur BACH Joseph Léon a démissionné de la gérance et l'EARL BACH a été transformée en SCEA disposant des caractéristiques

suivantes :

Forme : SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE

Objet : activités agricoles

Dénomination sociale : SCEA BACH Frères

Siège social : 8 Impasse du Petit Soury - 58400 Champvoux

Associés gérants : M BACH André - 6 Bis Rue des Rosiers - 58400 La Marche et M FABRY Jean-Baptiste – 8 Impasse du Petit Soury – 58400 Champvoux

Capital social : 95 570,29 € divisé en 6 269 parts représentatives de biens mobiliers

Durée : 99 ans

I**mmatriculation :** La société fera l'objet d'une modification au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers

Pour avis, la gérance

AL581318930

HABRITA

Sarl au capital de 50 500 €
Siège social: 199, Ter Route de Lyon
58000 Challuy
RCS Nevers 483 945 515

L'assemblée générale extraordinaire du 15 mars 2017 a décidé d'étendre l'objet social à compter rétroactivement du 1er janvier 2017 aux activités suivantes:

-Vente aux particuliers et aux professionnels de tous types de construction légère de loisirs

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

AL581318934

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

A. S. C. S.

SARL au capital de 7 600 euros
18 20 22 Rue du Champ de Foire
58000 Nevers
RCS Nevers 483 089 322

Assemblée Générale Extraordinaire du 27/01/2017 :

1) Réduction de capital social de 7 600 euros à 152 euros. Ledit acte ayant été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce le 27.01.2017, en l'absence d'opposition dans le délai imparti, ladite réduction est définitivement réalisée avec effet du 01/03/2017.

La modification des statuts appelle la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention : Le capital social est fixé à Sept Mille Six Cents Euros (7 600 euros).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à Cent Cinquante Deux Euros (152 euros).

2) Démission de Mme Catherine SEGUIN de ses fonctions de gérante et nomination en qualité de nouveau gérant de M. Maxime SAUTEREAU, dt 14 Rue des Bertranges 58400 La Charite Sur Loire, pour une durée illimitée avec effet au 01/03/2017.

Pour avis

La Gérance

AL581318935

SCI DU MARAIS

L'AGE de la société SCI DU MARAIS, SCI au capital de 91 469,41€, RD 976, 58470 Gimouille, 384 858 619 RCS Nevers a décidé, le 27.2.2017 : - de modifier l'objet social de la société au 1.3.2017. **Ancienne mention :** Acquisition et exploitation d'un ensemble immobilier sis RD 976 - 58470 Gimouille. **Nouvelle mention** : Acquisition et administration de tous immeubles et biens immobiliers, toutes opérations financières mobilières ou immobilières pouvant se rattacher à l'objet social et ne modifiant pas le caractère civil de la société. - de transférer le siège social au LD Saint Sulpice 58470 Saincaize Meauce.

Mention au RCS de Nevers

AL581318939

➜ CESSION

SCP RAINIS - PREVOST - AUBAILLY
Notaires associés à Levet (18340)
20 avenue Nationale

CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Laurent RAINIS, Notaire, le 16 mars 2017, enregistré à Bourges, le 20 mars 2017, Bordereau 2017/210 case n° 1 a été cédé par :

Monsieur Régis MAGNAND, et Madame Huguette Jannine MARCHE, demeurant à LA Charité sur Loire (58400) lieu-dit Gérigny.

A : la Société dénommée FBL, Société à responsabilité limitée au capital de 500,00 €, dont le siège est à Châteauneuf sur Cher (18190), 55 rue de Tivoli, identifiée au SIREN sous le numéro 827694944 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bourges.

Un fonds de commerce de bar, salon de thé, restaurant exploité à Cosne Cours sur Loire (58400) 12 boulevard de la République, lui appartenant, connu sous le nom commercial «Le Boulevard», et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Nevers, sous le numéro 749988382.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de SOIXANTE-DIX MILLE EUROS (70.000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour SOIXANTE-SIX MILLE EUROS (66.000,00 EUR),
- au matériel pour QUATRE MILLE EUROS (4.000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, à la SCP J-P. JACOB et L. PAILLARD - Notaires - 14, rue Maréchal Leclerc - 58200 Cosne Cours sur Loire , où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

AL581318919

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LOCATION GERANCE

Le 17 mars 2017 la SARL AMARSON a donné en location gérance par seing privé à la SAS MAC ARTHUR représenté par Madame LABORDE Marie Thérèse un fond de commerce d'un bar avec licence IV situé 1 place de la pêcherie et exploité sous l'enseigne «PUB MAC ARTHUR»

Cette location gérance prendra effet le 1 avril 2017 pour une durée d'un an reconductible

AL581318908

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

DOMUSS.PRO

Société par actions simplifiée
Au capital social de 25000 Euros
Siège social : Les Mallons
58310 Bitry
SIREN 814 019 675 R.C.S. Nevers.

Le 15 décembre 2016, l'AG a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 15 décembre 2016.

La société sera radiée au RCS de Nevers.

Pour avis.

AL581318864

J.P.E.M. DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 40.000,00 euros
Siège social : Varennes Vauzelles (Nièvre)
87 Boulevard Camille Dagonneau
R.C.S. Nevers 380 514 943

Société en liquidation

Dissolution anticipée de la société

Décision : Assemblée générale extraordinaire du 15 Février 2017

Objet : Dissolution amiable

Liquidateur :

- Madame Michèle PERRUCHOT demeurant à Saint Eloi (58000) – 15, Rue de la Garenne

Siège de la liquidation :

Saint Eloi (58000) – 15, Rue de la Garenne.

Lieu où la correspondance doit être adressée :

Saint Eloi (58000) – 15, Rue de la Garenne.

Dépôt : Au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers

Le Liquidateur

AL581318914

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE CDC

En liquidation
au capital de 15.244,90 euros
Siège social : 1 B avenue Saint Just
58000 Nevers
RCS Nevers 378 349 237

Avis de dissolution de société

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 11 février 2017, enregistrée à Nevers 1, le 16 février 2017 dossier 2017 03337 référence 2017 N 00108, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 11 février 2017, et la nomination de Madame Denise Migaud en qualité de liquidateur.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis,

le liquidateur

AL581318920

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

MEUBLES LECREUX

SARL en liquidation
au capital de 7 500 euros
Avenue du Champ de Foire
58800 Corbigny
R.C.S. Nevers 451 911 085

L'Assemblée Générale du 28/02/2017 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 31/12/2016, déchargé M. Pierre LECREUX de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au RCS.

Pour avis.

AL581318929

➜ AVIS DE CONSTITUTION

SOLEIL

Par acte SSP du 01/03/2017 il a été constitué une SARL dénommée:

SOLEIL

Siège social: 25 rue des merciers 58000 Nevers

Capital: 5.000 €

Objet: Massage du bien être et vente de produits cosmétiques

Gérant: Mme YANG Yongqin 69 rue Longue des Capucins 13001 Marseille

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Nevers.

AL581318791

AVIS DE CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 1er mars 2017, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée.

Dénomination sociale : JM2B PIZZAS

Forme de la société : SARL

Capital : 5 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Siège social : 73 Rue du Docteur Faucher - 58320 Pougues Les Eaux

Objet Social :

La société a pour objet : Pizzeria, préparation et ventes de plats à emporter ou à livrer, restauration rapide, ventes de boissons alcoolisées à emporter. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Les activités peuvent être exercées directement ou indirectement et notamment par voie de création de nouveaux établissements, d'apport et de prise en location-gérance.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Gérant : Monsieur Jonathan BERNON demeurant 73 Rue du Docteur Faucher - 58320 Pougues Les Eaux.

La société sera immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.

Pour avis, Le gérant.

AL581318868

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé du 17 février 2017, a été constituée «BENEFIK LODGE», société à responsabilité limitée pour une durée de 99 ans à compter de la date d'immatriculation, au capital de 2 000 euros, dont le siège social est fixé Le Domaine de Candide - Meulot – 58110 BICHES, et dont l'objet est l'exploitation de chambres d'hôtes, location meublée de tourisme. La gérance est confiée à Cyril Gaillard, demeurant Le Domaine de Candide - Meulot - 58110 Biches, agissant en qualité de gérant dûment habilité à l'effet des présentes. Cession de parts vis-à-vis des tiers nécessitant l'agrément des co-associés. RCS Nevers.

Pour avis et mention, la gérance.

AL581318903

SO.J.V.S. – SOCIÉTÉ D'AVOCATS
Me Jean-Livier CABOCEL
ZAC EUROPARC
354, rue Marius Lacrouze
71850 Charnay les Mâcon

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 20/03/2017, a été constitué le GAEC DE RAVAGE dont le siège social est sis à St Parize en Viry (58300) – « Ravage », agréé par le Préfet de la Nièvre, après avis de la CDOA GAEC réunie dans sa séance du 01/12/2016 sous le n° 816.

L'immatriculation du groupement interviendra auprès du RCS de Nevers.

Pour Avis

AL581318904

AVIS DE CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 17 mars 2017 il a été constitué une société par actions simplifiées (SAS) sous le nom SAS MAC ARTHUR domiciliée 16 place de la pecherie à Cosne Cours sur Loire et dont l'objet est «Bar, restauration avec ou sans licence IV,marchands ambulants de produits alimentaires et non alimentaires, et toutes activités commerciales au sein de l'union européenne»

Madame LABORDE Marie Thérèse a été nommée présidente de la SAS pour une durée d'un an reconductible

AL581318909

AVIS DE CONSTITUTION

Acte sous seing privé du 17 Mars 2017

Forme : société par actions simplifiée

Dénomination sociale : MU WIMAGE

Siège social : Livry (58240) – 30, Route du Veurdre

Objet :

- L'agence de communication, la création de sites Internet, de logos, de chartes graphiques,
- La conception et la fourniture d'imprimés et d'objets commerciaux,
- L'organisation d'évènements

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital : 2.000 euros

Président : Madame Muguette DESQUERMES demeurant à Livry (58240) – 30, Route du Veurdre

Admission aux assemblées : tout associé a droit de participer aux décisions collectives du moment que ses actions sont inscrites en compte au jour de l'Assemblée.

Exercice du droit de vote : le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elle représente ; chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : Les cessions d'actions volontaires ou forcées, à titre gratuit ou onéreux, quelle que soit leur forme, sont soumises à l'agrément préalable de la société donné par la collectivité des associés qui statue à la majorité des deux tiers des voix.

Immatriculation : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers

Pour avis et insertion : Le Président

AL581318910

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statut légal particulier présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI LESCURE ;

Siège social : 16, rue du 14 Juillet – 58200 Cosne Cours sur Loire ;

Objet social : Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;

Durée de la Société : 99 ans ;

Capital social : 10 000 € ;

Gérance : Mme Julie LESCURE dt à Cosne Cours sur Loire (58) – 121, rue de Donzy ; Immatriculation de la société au RCS de Nevers. Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la Société donné par décision collective extraordinaire des associés.

AL581318912

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statut légal particulier présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : VGB IMMOBILIER ;

Siège social : Route Industrielle du Pré Charpin – Lieudit Forêt des Glénons – ZI Les Fontaines Douces – 58260 La Machine ;

Objet social : Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;

Durée de la Société : 99 ans ;

Capital social : 60 000 € ;

Co-Gérance : Mme Nélia DAS NEVES SARAIVA dt Rua Da Lagoa n°11 – RESOURO – 2435-690 Urqueira (Portugal) ; Mr Manuel SARAIVA DOS SANTOS dt Rua Principal n° 53 – RESOURO – Ourem – 2435-690 Urqueira (Portugal) et Mr Filipe DAS NEVES SARAIVA dt Rua Nossa Senhora do Amparo, nº 452 – MELROEIRA – 2490-445 Ourem (Portugal) ; Immatriculation de la société au RCS de Nevers. Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la Société donné par décision collective extraordinaire des associés.

AL581318913

Société d'Avocat
GILBERT MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une Société Civile sans statut légal particulier en cours d'immatriculation au R.C.S. de Nevers, dénommée MARCEAU FOR EVER au capital de 1.000 €, composé exclusivement de numéraire, ayant pour objet la propriété et la gestion de tous biens et droits immobiliers. Son siège est situé 12 avenue Marceau – 58000 Nevers. Le gérant est M. Jacques ANSAULT dt 10 rue Hoche – 58000 Nevers. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, mais ne peuvent être transmises à d'autres personnes à titre onéreux ou gratuit qu'avec l'agrément de la majorité en nombre des associés.

Pour avis, la gérance.

AL581318917

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 22 mars 2017, il a été constitué une SARL dénommée:

OPTIMUM

Objet social : Tout commerce de prêts à porter, articles textiles, d'habillement, chaussures et accessoires, tous articles de maroquinerie, bijoux fantaisies et articles de cadeaux ;

Toutes opérations commerciales, artisanales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou à tous objets similaires ou connexes.

Siège social : 17 rue des Boucheries 58000 Nevers

Capital : 3 000 euros

Gérance : Madame Edwige DERRIEN demeurant 7 rue des Frères Lumière 58640 Varennes Vauzelles

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL581318918

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LA CHAPELLE DE CLAMECY

Forme : SAS

Capital : 2 000 €uros

Siège social : 5, Place de Bethléem – 58500 Clamecy

Objet social : Hôtellerie, pension, demi-pension, banquet sur réservation et plus généralement, toutes opérations industrielle, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, nationales ou internationales, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ainsi défini, ou susceptible d'en faciliter la réalisation, l'extension ou le développement.

Début d'activité : 03 Avril 2017

Durée : 99 années à compter de son immatriculation à la chambre de commerce et des sociétés

Président : JARDIN Didier Lucien, demeurant La Manse à Dornecy 58530

Associés : JARDIN Didier Lucien, demeurant La Manse à Dornecy 58530

JARDIN Maryse, née THOUMELIN, demeurant La Manse à Dornecy 58530

Immatriculation : au registre du Commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis et mention.

AL581318921

AVIS

Par acte SSP du 22/03/2017 il a été constitué une EURL dénommée :ARJINE.

Siège social : 9 imp Thérèse Lotz, ent 2 appt 9 58000 Nevers.

Capital : 150€.

Objet : maçonnerie générale, carrelage.

Gérant : M OBALI alexis engin, 9 imp thérèse lotz, ent 2appt 9 58000 Nevers.

Durée : 99ans.

Immatriculation au RCS de Nevers..

AL581318922

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

AVIS DE CONSTITUTION

Acte sous seing privé en date à Nevers du 20/03/2017:

Constitution d'une SCI présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : DL2T

Siège social : 6-8 Rue du Plateau de la Bonne Dame 58000 Nevers

Objet social : Acquisition, construction administration et gestion d'un patrimoine immobilier

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 400 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : M. Malcolm DESFOSSE dt 9 Rue Albert Solon 58600 Garchizy

Clauses relatives aux cessions de parts :

agrément requis dans tous les cas, obtenu par un ou des associés représentant au moins les 3/4 des parts sociales

Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

La Gérance

AL581318923

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 26 février 2017, a été constituée la «SCI LE VAUDIGNARD» pour une durée de 99 ans à compter de la date d'immatriculation, au capital social de 2 000 euros par apport en numéraire, dont le siège social est fixé 6 rue Riotte - 58210 Oudan et dont l'objet est l'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, la gestion, la location, l'administration ou autrement de tous immeubles et biens immeubles; l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet. Gérance : Vincent GERARD, 6 Rue Riotte - 58210 Oudan et Nathalie DEMARZE, 3 bis Rue de Courtenay - Hameau Vil-Cul - 89100 Collemiers. Cession de parts vis-à-vis des tiers nécessitant l'agrément des co-associés. RCS NEVERS.

Pour avis et mention, les gérants.

AL581318924

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

AVIS DE CONSTITUTION

Acte sous seing privé en date à Germigny Sur Loire du 20.03.2017 : Constitution d'une SARL présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : EDDY MARNIER

Siège social : 1 Impasse des Vergers- La Chaume 58320 Germigny Sur Loire

Objet social:. Tous travaux d'isolation, plaquiste, jointeur; Pose de tous types de menuiseries : Agencement intérieur, ouvertures, fermetures...; Peinture intérieure; carrelage et plus généralement toutes activités et prestations de service de rapportant directement ou indirectement à l'objet social.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 2 000 euros

Gérance : M. Eddy MARNIER dt 1 Impasse des Vergers- La Chaume 58320 Germigny Sur Loire

Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

Pour avis La Gérance

AL581318925

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

Acte sous seings privés en date à NEVERS du 23.03.2017, constitution d'une SAS présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MULTI MOTORS

Siège : 4 Rue Blaise Pascal, 58000 Nevers

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 10 000 €

Objet : Achat, vente de véhicules terrestres à moteur neufs et occasions, pièces détachées et accessoires s'y rapportant par tous moyens de télécommunication (vente directe, en ligne...) ; Location de véhicules sans chauffeur ; Prestations de nettoyage intérieur et extérieur desdits véhicules au profit des particuliers, des professionnels et des collectivités

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Vachagan GAREYAN, dt 4 Rue Blaise Pascal 58000 Nevers.

La Société sera immatriculée au RCS de Nevers.

Pour avis

Le Président

AL581318927

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 25/03/2017 il a été constitué une SARL dénommée: A.V AUTOVENTE

Nom commercial: A.V SARL

Siège social: 23 rue de Cortona 58120 Château Chinon

Capital: 10 €

Objet: Négoce, entreprise générale de bâtiment effectuant ou sous- traitant des travaux de gros oeuvre et second œuvre,, apporteur d'affaires, achat vente, import-export en gros et demi gros de tout produit non réglementé.

Gérant: Mme DUFOUR Vanessa 23 Rue de Cortona 58120 Château Chinon

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Nevers

AL581318933

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12 février 2017, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : CLOS MADEMOISELLE

Forme : SARL

Capital social : 1.000 €

Siège social : 42 Bis Avenue de la Tuilerie, 58150 Pouilly-Sur-Loire

Objet social : Activité de négoce de vins et spiritueux

Gérance : Monsieur Antoine MINET-GOUFFIER demeurant 135 Daisy Street

- Sandown, 02196 Johannesburg (South Africa), Monsieur Hervé DELABESSE

demeurant 65 Main Road Green Point, 302 Winston Place, 08005 Cape

Town (South Africa)

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL581318936

SCP Joël GAUTHIER
& Emmanuel CLERGET
Notaires à La Charité-sur-Loire
(Nièvre)
37 ter, avenue Maréchal Leclerc

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Joël GAUTHIER, le 17 mars 2017, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination sociale : SCI JCJE

Siège social : La Celle sur Loire (58440) 60 route d'Annay

Durée : 99 années

Capital social : NEUF CENTS EUROS (900,00 EUR)

Apports en numéraire

Cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés, à l'exception toutefois des cessions entre associés qui sont libres

Premiers gérants : Monsieur John JOLIVOT et Madame Céline ROBERT, demeurant à La Celle sur Loire (58440) 60 route d'Annay

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers

Pour avis

Le notaire.

AL581318937

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

YONNE

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 20/03/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la Sàrl A.V.MAT**. 19 avenue du Maréchal Juin 89000 Auxerre. RCS Auxerre 401256359. CIP 3165.

AL891318938

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 20/03/2017 prononçant la liquidation judiciaire de la **Sàrl TV FUTUR** 39 boulevard Pierre Larousse 89130 Toucy (achat, la vente, réparation hi-fi, vidéo, électroménager). RCS Auxerre 527476790. CIP 3927. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891318935

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 20/03/2017 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **la SAS SOCAREL** 3 rue des Murailles 89310 Etivey (vente de câblages et équipements électroniques). RCS Auxerre 530219419. CIP 3928. Administrateur : la SELARL BAULAND CARBONI MARTINEZ en la personne de Me CARBONI 24 rue d'Egeny 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891318936

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 20/03/2017 arrêtant le plan de redressement sur 10 ans de la Sàrl à associé unique **ETS QUERON** 1 rue des Pâtures 89250 Gurgy (électricité générale, plomberie). RCS Auxerre 324371707. CIP 3813. Commissaire au plan : la SELARL BAULAND CARBONI MARTINEZ en la personne de Me CARBONI 24 rue d'Egleny 89000 Auxerre.

AL891318937

SUCCESSION

Avis

La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne Franche Comté et du département de la Côte d'Or, Administratrice générale - France Domaine Gestion des patrimoines privés 25, rue de la Boudronnée 21047 DIJON CEDEX, curateur des successions de :

- Mme Ida ROLAND veuve ROLLET, décédée le 25/04/2013 à Cheroy réf 14.6443

- Mme Charlotte GOUSSIN veuve LEGRAND, décédée le 25/04/2013 à Migennes, réf 0212006356

- M Albert DEHOUCK célibataire, décédé le 22/08/2010 à Joigny, réf 0212006547

- M Hubert LAMPIS célibataire, décédé le 25/07/2012 à Joigny, réf 0212007371

déposera les comptes rendus de succession au Tribunal de Grande Instance de Sens le 10/05/2017

- M Gérard AUROUSSEAU célibataire, décédé le 19/10/2012 à Troyes, réf 14.6558

- M Roger HUBERT marié, décédé le 20/02/2012 à Auxerre, réf 15.7471

- Mme Christiane BESSIERES veuve GALLARD, décédée le 10/05/2014 à Tonnerre, réf 0212006956

- M Alain CARDOSO célibataire, décédé le 23/10/2010 à Brienon sur Armançon, réf 0212007206

- M Jean THOMAS divorcé, décédé le 07/04/2014 à Auxerre, réf 0212007405

- Mme Micheline PORCHEROT célibataire, décédée le 20/11/2013 à Mailly Le Chateau, réf 0212007474

déposera les comptes rendus de succession au Tribunal de Grande Instance de Auxerre le 10/05/2017

AL891318940

NOMINATION

LUXEMBOURG

Société par actions simplifiée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social
11 Grande Rue 89190 Les Sièges
390 998 714 RCS Sens

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 20/03/2017 Monsieur Frédéric LEMOINE demeurant 23 route de Cerisiers Logement 3 89320 Vaudeurs a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur Jacques SIVANNE, démissionnaire à compter du 1er/04/2017.

AL891318949

CENTRE AUTO DU TERTRE

Société par actions simplifiée
au capital de 38 112,25 euros
Siège social : Route de Voulx,
89100 Saint Martin du Tertre
352 696 108 R.C.S. Sens

L'associé unique, le 08/03/2017, a :

- constaté que la société BDO IDF, SARL, 7 rue du Parc de Clagny, 78000 Versailles, 307 571 000 RCS Versailles, s'est régulièrement substituée, à compter du 1er octobre 2012, à la société BDO France – ABPR Seine et Yonne (439 294 240 RCS Evry) dans les fonctions de commissaire aux comptes titulaire de la Société, suite à l'opération de fusion de ces deux sociétés,

- et nommé la société Dyna Audit, SAS, 35 rue de Rome, 75008 Paris, 793 932 823 RCS Paris, commissaire aux comptes suppléant de la Société, en remplacement de la société DYNA2 dont le mandat n'a pas été renouvelé.

AL891318952

TRANSFERT DE SIÈGE

ABSCISSE

Société à responsabilité limitée
à associé unique
Au capital de 5 000,00 €
Siège social : Zone Artisanale Bonjuan
89200 Magny
Transféré 6 bis avenue Pepinster
89200 Avallon
510 034 994 Rcs Auxerre

Aux termes d'une décision en date du 1er mars 2017, l'associé unique a décidé de transférer le siège social qui était situé Zone Artisanale Bonjuan - 89200 Magny, au 6 bis avenue Pepinster - 89200 Avallon.

Pour avis, la gérance.

AL891318773

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

OPL SARL

Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 9 rue de la Pompe
Cergy Saint Christophe
95805 Cergy Pontoise Cedex
Transféré : 8 rue de la Poterne
89700 Epineul
RCS Pontoise 399 519 818

Aux termes d'une délibération en date du 15 mars 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée OPL SARL a décidé de transférer le siège social du 9 rue de la Pompe Cergy Saint Christophe, 95805 Cergy Pontoise Cedexau 8 rue de la Poterne 89700 Epineul à compter de cette date et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Pontoise sous le numéro 399 519 818 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Auxerre.

Gérance : Monsieur Jean-Louis LACOMBE demeurant 8 rue de la Poterne 89700 Epineul

Pour avis.

La Gérance.

AL891318903

RÉNOVATION HABILLAGE CABINE

SAS au capital variable de 500 euros
Siège social: 2 avenue du Général de Gaulle
91720 Maisse
798 858 304 RCS Evry.

L'AGE du 21/03/2017 a transféré le siège social à 8 Rue de Flagy 89340Villeblevin à compter du 01/04/2017. Président : M. Anthony CHACUN 13 Rue des Mespuits 91720 Maisse. Immatriculation au RCS de Sens.

Mention au RCS de Evry. .

AL891318926

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE D'ASQUINS

Enquête publique relative au projet de zonage d'assainissemnt

Suite à l'enquête publique du zonage d'assainissement effectuée du 17 mai au 24 juin 2016, le conseil municipal d'Asquins a approuvé en date du 9 novembre 2016 le zonage d'assainissement suivant :

Assainissement non collectif pour la totalité de la commune.

Dossier consultable en mairie d'Asquins.

AL891318921

RECTIFICATIF

SARL LE PANIER GOURMAND

Société à responsabilité limitée
au capital de 6 000 euros
Siège social : 1 rue Victor Guichard
89100 Sens
499 168 458 RCS Sens

Annonce rectificative à l'avis de transfert du siège social paru le 27 janvier 2017 :

En rectification d'une erreur matérielle dans la date de l'assemblée générale, il y a lieu de lire « 28 décembre 2016 » et non « 18 novembre 2016 ».

Pour avis,

AL891318942

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTES AUX ENCHERES PUBLIQUES

le Mardi 9 mai 2017 à 11 H 00
au Palais de Justice de SENS (89),
1 rue du Palais de Justice

UNE MAISON à EGRISELLES-LE-BOCAGE (89)

Domaine du Grand Brouilleret

adresse postale **293 Hameau des Merisiers**

de 65 m² environ. Elevée sur rez-de-chaussée, de **3/4 pièces principales.**

Jardin avec **cabanons.** Sur un **terrain de 03 a 87 ca – Occupée au 07/07/2016**

MISE A PRIX : 12.000 Euros (outre les charges)

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de SENS, où il a été déposé,

à la **SCP d'Avocats REGNIER - SERRE - FLEURIER - FELLAH - GODARD,**

Avocats à Sens(89), 9 boulevard Maupéou, 89100 Sens, **Tél. : 03 86 65 81 35**

VISITE sur place le Mercredi 26 avril 2017 à 11 Heures

AL891318927

MODIFICATION DE STATUTS

EARL DE PREUILLY

Société civile au capital de 146 940 €
2 rue de Charron - 89580 Gy l'Evêque
320 627 029 Rcs Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 24 mars 2017 a décidé :

- de transformer l'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, sans création d'un être moral nouveau, en une Société Civile d'Exploitation Agricole.

- de proroger la durée de la société de 50 années, reportant son terme au 1er janvier 2081.

- d'augmenter le capital social de 146 925 €, ce qui a pour effet de le porter à la somme de 293 865 €.

À compter de cette date, les caractéristiques de la société sont les suivantes :

Dénomination sociale : Scea de Preuilly.

Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application.

Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article

L.311-1 du code rural.

Capital social : 293 865 €.

Siège social : 2 rue de Charron - 89580 Gy l'Évêque.

Durée : Jusqu'au 1er janvier 2081.

Gérant : M. Anicet Bretagne demeurant à Gy l'Évêque (Yonne),

2 rue de Charron.

Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés lorsque la société a deux associés et celles faites au profit des descendants, qui sont libres.

Pour avis, la gérance.

AL891318910

SARL ROBIN PERE ET FILS

Aux termes d'une délibération en date du 20 mars 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée ROBIN PERE ET FILS, au capital de 7622.45 euros dont le siège est situé 2 route d'Avallon 89800 Chichée, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le numéro 394911432, a décidé d'étendre l'objet social à l'organisation de chasse dans parcs et bois ; acquisition, gestion de tous biens immobiliers, propriété, administration et exploitation par bail ou location, y compris par bail à construction, des immeubles à elle apportés ou acquis par elle pendant la durée de la vie sociale, ainsi que la construction de tous immeubles à usage agricole, industriel ou d'habitation ; location de tous matériels et outillages, et de modifier en conséquence l'article 2.

Pour avis

La gérance

AL891318917

SARL D B RÉNOVATION

SARL au capital de 5 000,00 Euros
Siège social :
8 Avenue Denfert-Rochereau
89000 Auxerre
R.C.S. Auxerre n° 818 708 810

Avis de modifications statutaires

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 31 Mars 2017, il a été décidé de :

- Procéder à l'extension de l'objet social de la société, en y ajoutant : « Toutes activités d'assistance à maitrise d'ouvrage ».

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis et mention au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.

Monsieur Daniel BELAVAL

AL891318923

PHYSIO'GREEN

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 1 000.00€
Siège social : 17 rue de la Cour d'En Haut
89410 Béon
812 815 652 RCS Sens

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

LEVIS - terre - fonds occupé - recherche d'un bailleur pour le maintien de l'exploitant en place

2 ha 71 a 20 ca - Les grandes fruches: ZA-4-5

SAINTS-EN-PUISAYE - bois-taillis

9 a 70 ca - Les osiats: ZN-24

VILLIERS-VINEUX - bois-taillis et terre

79 a 80 ca - Les essarts: ZL-7(A)-7(B)

ASQUINS - Vigne en AOC Bourgogne Blanc Vézelay à louer par bail rural

3 ha 82 a 89 ca - 'Champ more': WA- 4 - 'Les champs cadet': ZA- 73- 74- 75

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 18 avril 2017** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL891318953

D'un procès-verbal de l'associé unique et Président du 31 décembre2016, il résulte que : - L'objet social de la société a été étendu, à compter du 31 décembre 2016, aux activités suivantes : Organisation d'évènementiels dans le domaine de la chasse notamment. En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit : Ancienne mention: La société a pour objet : commerce de gros et de détails de fournitures et équipements industriels divers. Nouvelle mention : La société a pour objet : Organisation d'évènementiels dans le domaine de la chasse notamment. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Sens.

Pour avis,le représentant légal..

AL891318924

SCI MON-RE-PER

Société Civile Immobilière
au capital de 45.826,25 €
Siège social : 8 rue de la Cave
Cidex 528 89240 Lindry
R.C.S Auxerre 399 265 354

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date à LINDRY du 04/03/2017, M. Romain RENVOISE, domicilié à Germigny (89600) 21 Route de Tonnerre, et Mme Magali SUR née RENVOISE, domiciliée à BU (28410) 12 rue de la République, ont été nommés gérants de ladite société à compter du 04/03/2017, en lieu et place de M. Alain RENVOISE, domicilié à Lindry (89240) 8 rue de la Cave, et Mme Isabelle ROY née MONTANDON, domiciliée à Montgeron (91230) 9 allée des Capucines.

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date à LINDRY du 04/03/2017, il a été décidé de :

- modifier la dénomination sociale de la SCI dénommée SCI MON-RE-PER et de lui substituer la dénomination SCI JEANREVE.

- transférer le siège social de la SCI, de 8 rue de la cave cidex 528 89240 LINDRY au 21 route de Tonnerre 89600 Germigny.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Auxerre.

AL891318929

ABLE SECURITY SYSTEMS

SAS au capital de 15000 Euros
Siège social :
23-27, rue Victor Pauchet
92420 Vaucresson
534 066 949 RCS Nanterre

Le 15 mars 2017, l'AGE de la société ayant pour Président M. LAFONT Alain, 42, rue Alsace Lorraine - 91700 Sainte Geneviève Des Bois, a décidé de : 1°) nommer en qualité de Président M. BARBIER Eric, 5B rue des Peupliers 89240 Pourrain, en remplacement de M. LAFONT Alain. 2°) transférer le siège social au 5B rue des Peupliers, 89240 Pourrain. En conséquence la société sera immatriculée au RCS d'Auxerre.

AL891318930

SCP LELIEVRE-GUENIN
Notaires à Avallon

Suivant acte reçu par Me LELIEVRE, le 23/03/2017, les statuts du GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DES PERRINES, groupement foncier agricole, au capital de 53.357,16 €, dont le siège est à Avallon (89), La Mouillière, Champien, immatriculé au RCS de Auxerre sous le n° 421672841, ont été mis à jour comme suit :

- le siège social est désormais fixé au 34 Quai Louis Blériot, 75016 Paris,

- le gérant est désormais M. Théodore KALOPISSIS, demeurant 34 Quai Louis Blériot, 75016 Paris, en lieu et place de M. Dominique LEGER.

Pour avis

Le Notaire

AL891318939

MERMOZ PRODUCTION

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8.000 €uros
Siège social : 34-36, avenue JeanMermoz
89000 Auxerre
481 988 699 R.C.S. Auxerre

Avis

Aux termes d'une Assemblée Générale Ordinaire en date du 1er Mars2017, Monsieur MATHÉ Gaël, demeurant à Montreuil sur Loir(49140) 1, Allée de la Musardière, a été nommé cogérant de la société, à compter du 1er Mars 2017, pour une durée non limitée. Les modifications résultant, dans l'avis antérieurement publié, de la décision ci-dessus, sont les suivantes :

Ancienne mention :Gérant : Madame N'DIAYE Stéphanie, demeurant à Laval (53000) 5, rue Berthier Monsieur THIBAULT David, demeurant à Chambellay (49220) Route de Montreuil – Parc Résidentiel Loisirs.

Nouvelle mention :Gérance : Madame N'DIAYE Stéphanie, demeurant à LAVAL (53000) 5, rue Berthier Monsieur THIBAULT David, demeurant à Chambellay (49220) Route de Montreuil – Parc Résidentiel Loisirs MATHÉ Gaël, demeurant à Montreuil sur Loir(49140) 1, Allée de la Musardière.

Pour avis,.

AL891318947

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

HORIZON BOIS CONSTRUCTIONS

Société Coopérative Artisanale
à capital variable et à responsabilité limitée
Siège : ZA 66, rue des Renardières
89140 Pont Sur Yonne
RCS Sens 753 853 118

Suivant délibération en date du 10/03/2017, l'assemblée annuelle des associés a pris acte du non renouvellement de son mandat de cogérant de Monsieur BRIERO Christophe et a décidé de renouveler le mandat de gérant de Madame Nathalie DE MACEDO née BESLIN demeurant 9, rue Saint Jean 89140 Pont Sur Yonne, Monsieur Graciano ANTAO DE MACEDO demeurant 9, rue Saint Jean 89140 Pont Sur Yonne et Monsieur Artur ANTAO DE MACEDO demeurant 19 bis, rue Augusta Hure 89100 Sens pour une durée de 3 ans

Mention au RCS de Sens

AL891318925

HOTELIS

SARL au capital de 7 622,45 euros
Siège social : Z.I des Vauguillettes
Route des Clérimois
89100 Malay Le Grand
417 795 051 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 09/03/2017, la collectivité des associés a pris acte du décès de Mme Dominique SALLEY, cogérante, intervenu le 28 janvier 2017 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis - La Gérance.

AL891318933

C.E.N.D

SCI au capital de 152,45 euros
Siège social : 9 rue Saint Ange
89320 Villechetive
344 779 004 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 09/03/2017, la collectivité des associés a pris acte du décès de Madame Dominique SALLEY, cogérante, intervenu le 28 janvier 2017 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. L'article 27 des statuts a été modifié en conséquence et la mention de Madame Dominique SALLEY a été supprimée.

Pour avis - La Gérance.

AL891318934

DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI ETC SENS

Société en liquidation
Société Civile Immobilière
au capital de 95 700 euros
4 Rue de Mondereau
89100 Sens
342 121 720 RCS Sens

Clôture de liquidation

L'AGE du 16/03/2017 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et déchargé de son mandat le liquidateur, et constaté la clôture de liquidation à compter du 16/03/2017.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens, en annexe au RCS.

Pour avis

Le liquidateur

AL891318737

A.I.S.V.I. EURL

EURL en liquidation
au capital de 4.000€.
Siège social : 6 Rue Emile Lorin
89000 Auxerre,
498 292 937 RCS Auxerre

En date du 11/07/2009, l'Associé Unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS d'Auxerre.

AL891318908

HEAVEN CARS

SARL à capital variable de 7500,00 Euros
7 rue des Garnisons,

89500 Rousson
793706847 R.C.S. Sens

Par décision de L'AGE en date du 15/12/2016 il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 15/12/2016, nommé en qualité de liquidateur Monsieur AZIZ OMAIR, 7 rue Garnisons, 89500 Rousson et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société.

Mention en sera faite au RCS de Sens

AL891318932

DV SOL

Société à Responsabilité Limitée
en Liquidation
au capital de7.000 Euros
Siège social : 13, Grande Rue
89320 Vaudeurs
515 297 901 RCS Sens
Dissolution

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 septembre 2016, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation. L'Assemblée Générale a nommé comme liquidateur Monsieur Damien HOCINE demeurant : 19, lotissement de l'Erable – 89320 Vaudeurs et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de liquidation est fixé : 13, Grande Rue – 89320Vaudeurs. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens

AL891318948

→ AVIS DE CONSTITUTION

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173
89003 Auxerre Cedex

GARAGE DECREMERE CUSSY

Société à responsabilité limitée
au capital de 40 000 euros
Siège social : rue de la Croix Blanche
89420 Cussy Les Forges

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Cussy Les Forges du 22 mars 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : GARAGE DECREMERE CUSSY

Siège social : rue de la Croix Blanche, 89420 Cussy Les Forges

Objet social : garage automobile, réparation de véhicules automobiles de toutes marques, poids lourds, véhicules agricoles, motoculteurs, tôlerie, carrosserie, peinture sur véhicules automobiles et poids lourds, achat, location et vente de véhicules neufs et d'occasion, achat et vente de pièces détachées, accessoires, huiles, hydrocarbures,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 40 000 euros

Gérance : Monsieur Jonathan DECREMERE, demeurant 5 rue du Pont aux Chèvres 89630 St Brancher

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Auxerre.

Pour avis.

La Gérance.

AL891318928

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17 mars 2017 à Brion, il a été constitué une société par actions simplifiée unipersonnelle.

Dénomination sociale : menuiserie pro-concept

Forme : Société par actions simplifiée

Objet : Menuiserie en sous-traitance.

Capital social : 3 000,00 euros

Siège social : 4 Chemin des vanneries- La fourchotte - 89400 Brion

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés

Président : Mme Barbara BASTIEN, demeurant 4 Chemin des vanneries- La fourchotte - 89400 Brion

Admission aux assemblées et droit de vote : Pas de distinction entre actionnaires. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Cessions d'actions : En cas de pluralité d'actionnaires, les actions, y compris entre actionnaires, sont soumises à l'agrément donné par décision collectives des associés adoptée à l'unanimité des actionnaires.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de sens (Yonne).

pour avis et mention, le Président.

AL891318931

Etude de Maître
Anthony VACCARO,
notaire à Villeneuve(Yonne),
52 rue du Général de Gaulle

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Anthony VACCARO, Notaire à Villeneuve-La-Guyard (89), 52 rue du Général de Gaulle, le 20 mars 2017, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : SCI SEGABIN.

Le siège social est fixé à : LA CHAPELLE-SUR-OREUSE (89260), 21 Route d'Hollard.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1.000,00 EUR).

Les apports sont :

Monsieur Sébastien CHABIN apporte la somme de CINQ CENTS EUROS (500,00 EUR). Cette somme sera libérée ultérieurement.

Mademoiselle Céline SEGATTI apporte la somme de CINQ CENTS EUROS (500,00 EUR). Cette somme sera libérée ultérieurement..

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le premier gérant de la société est : Monsieur Sébastien CHABIN, demeurant 21 Route d'hollard 89260 La Chapelle Sur Oreuse.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis Le notaire.

AL891318943

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 13 mars 2017, il a été constitué une Société Civile suivantes :

Dénomination : STEPHEN CLARKE ENTREPRISES,

Siège : 10 Promenade de l'Ouest , 89510 Véron.

Objet : Détention et utilisation de tout type de biens mobiliers.

Durée : 99 ans.

Capital : 50 Euros.

Gérance : Stephen CLARKE , demeurant 13/109 Jammes street , Northbridge, WESTERN AUSTRALIA (Oise),

Agrément des cessions : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

Immatriculation : Au RCS de Sens.

AL891318944

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 28 février 2017, il a été constitué une Société Civile :

Dénomination : LOWREY ADVENTURES,

Siège : 10 Promenade de l'Ouest , 89510 Véron.

Objet : Détention et utilisation de biens mobiliers.

Durée : 99 ans.

Capital : 100 Euros.

Gérance : - Rowan, Josephine LOWREY , demeurant 4 Coonanbarra Street , Raymond terrace , N.S.W 2324 AUSTRALIA,

- Ian LOWREY , demeurant 4 Coonanbarra Strette, Raymond Terrace, N.S.W. 2324 AUSTRALIA,

Agrément des cessions : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

Immatriculation : Au RCS de Sens.

AL891318945

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP en date du 04/01/2017 enregistré le 10/01/2017 au SIE de Auxerre, bordereau N° 2017/28, case N°1, Mme Joelle Fanny CHIAPPOLINI, 3 rue de la Fontaine, Montallery, 89290 Venoy, a cédé à MELIN'MAG SAS au capital 500€, 10 Rue de l' Horloge, 89000 Auxerre, 824 375 398 au RCS d'Auxerre, un fonds de commerce de achat vente de prêt à porter, confection vêtements homme et femme siset exploité 10 rue de l horloge, 89000 Auxerre comprenant clientèle, droit au bail sur les locaux, droit au nom FIGURELIBRE moyennant le prix de 15.000€. Ladate d'entrée en jouissance est fixée au 01/01/2017. Les oppositions sont reçues dans les 10 jours de la dernière date des publicités légales à l'adresse suivante : 1 Avenue de Saint Georges, Me Bruno COUBAT AVOCAT, 89000 Auxerre.

AL891318946

Société ARCHIBALD

Résidence Le Palais
1, Rue de l'Épée 89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES
Article R. 625-3 du code de commerce

au titre de la procédure suivante :

TRANSPORTS SABIH SARL A ASSOCIE UNIQUE

Liquidation Judiciaire du 24/05/2016

10, Rue Etienne Crozier Les Pichons 89500 Chaumot

L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 20 mars 2017.

La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.

Pour avis, le Mandataire Judiciaire.

AL891318922

BULLETIN d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne

NOUVEAU

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un **ACCÈS ILLIMITÉ** au site **Agribourgogne.fr**





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Aviculture
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

☐ Je m'abonne pour 1 an 103 €

☐ Je m'abonne pour 2 ans 200 €

☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 45 €
☐ pour 2 ans 90 €

TOTAL

NOM PRÉNOM

RAISON SOCIALE

N° RUE

CP VILLE

Tél Fax Mobile

Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____
date d'expiration: __/__

SIGNATURE

TRANSPORT Pour voyager, la location de véhicule peut être une bonne alternative. Mais que faut-il faire pour louer en toute confiance ? Voici un petit tour d'horizon de ce qu'il faut savoir.

Le bon mode d'emploi pour louer une voiture

Qui conduit ?

« Lorsqu'on loue un véhicule en agence, il est prudent de venir une demi-heure avant l'horaire de la prise en main pour bien revoir les conditions du contrat : kilomètres inclus, durée de la location, assurance… », explique Bertrand Baraton, directeur d'une agence Europcar en Vendée, rappelant les points sur lesquels il faut être vigilant. Il n'y a pas de limite d'âge pour le conducteur. Mais le prix de base inclut un seul chauffeur ; s'il y en a deux, un supplément journalier d'une dizaine d'euros à régler est possible. Au-delà, l'option multiconducteurs d'environ quinze euros par jour est préférable, sous réserve de fournir tous les permis de conduire. Pour les moins de 25 ans, il y aura un complément pour l'assurance « Jeune conducteur » de douze euros par jour.

Quel véhicule pour quel prix ?

Le prix de location est bien sûr en fonction de la catégorie de véhicule. À titre indicatif, une Fiat 500 louée pour une journée, soit 24 heures, revient autour de 80 euros avec 250 km inclus ; un Espace Renault sera facturé 231 euros pour les mêmes conditions.
Les sites internet des loueurs permettent de visualiser la dizaine de gammes de voitures proposées. Autre facteur à intégrer, le nombre de kilomètres : forfaits comprenant 250 ou 500 km par jour ou kilométrage illimité ? Avant, au retour, on devait obligatoirement avoir fait le plein de carburant au moment de rendre la voiture ; désormais, certains loueurs proposent d'acheter dès le départ un plein au prix de la station. Pratique quand on ne connaît pas la ville d'arrivée !



DR
Avant de louer, on peut aussi faire le tour des comparateurs spécialisés dans la location de voiture pour avoir une idée des tarifs.

Connaître les bons plans

À l'instar des billets d'avion, mieux vaut réserver son véhicule suffisamment à l'avance (au moins une semaine) pour bénéficier de prix avantageux. Ou alors, tomber sur une offre de dernière minute à prix cassé !
Hors période de vacances, louez une voiture plutôt à partir du jeudi pour un week-end prolongé, le pic des locations étant souvent les mardis et mercredis, jours appréciés des entreprises. À titre d'exemple, une Twingo pour un week-end peut revenir à 70-80 euros. Les tarifs week-ends sont attractifs ainsi que les remises pour les seniors de 10 % à 15 % qu'octroient certaines enseignes ou encore la carte de fidélité entraînant des remises.

État des lieux

Faites le tour du véhicule avant de partir pour un bon « check out » : intérieur et extérieur. D'abord, parce que le loueur lui-même n'est pas à l'abri d'un oubli ou d'une erreur. Une « fiche état » où sont notés chocs et rayures est donnée au client qui compare avec la voiture louée. En cas de doute, signalez le problème et ne partez pas avec le véhicule, sans en parler à un employé de l'agence. Une fois parti, il est trop tard pour contester. Si on est pressé, on prend des photos du véhicule avant de partir, notamment si on le récupère dans une gare ou un aéroport. En cas de litige, la photo datée montrera l'état du véhicule avant sa prise en main.

Tendance

La location de voiture entre particuliers peut aussi être un recours. En France, Drivy en est un exemple. Cette plateforme, présente dans cinq pays, possède un million d'utilisateurs et propose plus de 40 000 véhicules à louer. L'idée ? Permettre aux particuliers de rentabiliser leur voiture au quotidien, un service de proximité. Tout se passe via une application à télécharger sur son smartphone. **Y. RICHARD, RACINES**

LA LOCATION À LA HAUSSE

Récemment, une enquête menée pour le compte des professionnels de la location automobile montre que 6 % des particuliers étaient intéressés par cette option en 2014 et qu'ils sont actuellement près de 15 % à déclarer avoir le projet de louer un véhicule dans les prochains mois. Côté profil, les jeunes qui ont entre 18 et 35 ans se montrent de plus en plus intéressés par ce mode d'utilisation automobile. Ils représentent 40 % des loueurs de voitures. *« À la recherche des offres promotionnelles, ils se tournent vers les agences de location de voitures qui mettent en avant des prix réduits »* précise l'enquête. Cependant, les professionnels restent la majeure partie de la clientèle et la cible des loueurs de voiture. Boostés par la hausse de ces indicateurs, les chiffres d'affaires réalisés par les loueurs de voitures sont estimés à 3,2 milliards d'euros d'après les données émanant du Conseil national des professions de l'automobile en 2015.

coin cuisine

Power bowl au poulet mariné et aux œufs label rouge

Préparation 15 minutes.
Cuisson 25 minutes.

Ingrédients

- 1 œuf label rouge,
- 40 g de quinoa noir,
- 1/2 avocat,
- 1 filet de poulet fermier label rouge bio,
- 1 citron jaune,
- 1 cuillère à café d'huile d'olive,
- Une petite poignée de graines germées rouges,
- 1 bouquet de coriandre fraîche,
- 1 c. à soupe de graines de sésame,
- 2 c. à soupe d'huile de sésame,
- 1 c. à soupe de sauce soja,
- 1/2 citron vert,
- Sel,
- Poivre du moulin.

Réalisation

Commencer par préparer la marinade du poulet fermier label rouge bio. Mélanger un jus de citron jaune, du sel et du poivre. Déposer le filet de poulet fermier dans cette préparation. Couvrir le plat et laisser reposer au frais pendant au moins 1 heure.
Préparer ensuite le quinoa noir.
Pendant ce temps, faire chauffer l'huile d'olive dans une poêle et faire cuire le filet de poulet fermier pendant 15 minutes.
Éplucher et dénoyauter le demi avocat. Le découper en tranches fines et les enrouler ensuite sur elles-mêmes afin de former un escargot. Faire bouillir une grande casserole d'eau et ajouter 2 cuillères à soupe de vinaigre blanc. Faire cuire l'œuf 7 minutes puis l'écaler en faisant bien attention de ne pas briser le blanc. Le découper ensuite en deux.


SYNALAF/PHOTOGRAPHE A. RÉTY/STYLISME J. LALBALTRY

Déposer le quinoa dans un bol puis ajouter les demi-morceaux d'œuf en ligne et au centre du bol. Ajoutez la rose d'avocat, puis les graines germées. Découper des tranches relativement fines du filet de poulet fermier et les dresser en ligne dans le bol. Rincer et ciseler la coriandre fraîche puis déposer quelques graines de sésame sur la rose d'avocat. Pour la sauce, verser l'huile de sésame, la sauce soja et le jus d'un demi-citron vert dans un petit récipient et mélanger le tout.
Saler et poivrer.
Recette pour une personne.

vient de paraître

Coluche et Pierre Dac, présidents !

« Le parti d'en rire. Pierre Dac président ! » et « Votez, éliminez ! Coluche s'invite dans la campagne présidentielle » sont deux ouvrages parus aux éditions Cherche-Midi.

Désormais disponibles en librairie, les livres de Coluche (présidentielle de 1981) et de Pierre Dac (présidentielle de 1965) pourront au moins nous faire rire dans cette campagne électorale version 2017, plombée par les affaires et caractérisée par l'absence de la thématique agricole. Le premier avait créé le buzz par son esprit de dérision et de provocation mais restant profondément citoyen. *« Je suis un candidat nul et je veux recueillir le vote des abstentionnistes qui subissent la politique. Je voudrais qu'ils montrent combien ils sont et pourquoi ils font ça »*, disait Coluche. Face au 16 % d'intentions de vote, il se retirera considérant que tout cela devenait trop sérieux.
Pierre Dac avait lancé le Parti d'en rire avec le slogan « Les temps sont durs, vive le MOU » affirmant, au passage que *« c'est par peur de la trouille que le monde est dans la crainte du pire »*.
Il se retirera aussi, sous la pression du général de Gaulle dit-on. **THIERRY MICHEL**



« Le parti d'en rire. Pierre Dac président ! », 15,90 euros ; « Votez, éliminez ! Coluche s'invite dans la campagne présidentielle », 12 euros.



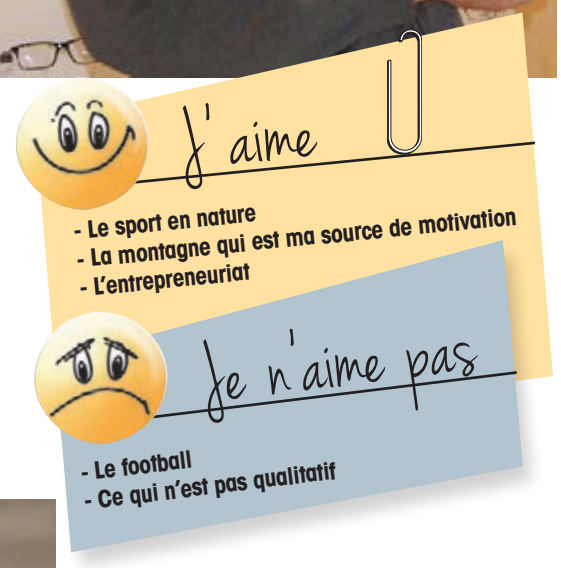
PUY-DE-DÔME (63)

Paroles de jeune

MADE IN FRANCE

À Cournon d'Auvergne, Thibault Randoin, opticien, a pris le parti de ne vendre que des lunettes 100% françaises, des montures jusqu'aux verres.





Des lunettes, montures et verres, 100% français

Si vous poussez la porte des deux magasins Optic Dome à Cournon d'Auvergne et à Riom, vous n'y trouverez que des lunettes « made in France ». Thibault Randoin, 26 ans, a lancé le concept il y a de cela moins d'un an. Plus qu'une tendance, c'est une idéologie et un savoir-faire bien français que cet opticien souhaite défendre.

Se démarquer des grandes enseignes

Originaire de Vichy, Thibault Randoin a obtenu un baccalauréat série économique et social avant de passer son BTS opticien lunetier à Morez, dans le Jura. Une fois son diplôme en poche, c'est à Montpellier puis à Clermont-Ferrand qu'il s'est lancé dans la vie active chez des opticiens. Après un séjour de neuf mois à Montréal, c'est à Jaude qu'il a travaillé pendant plus d'un an. Et en 2014, *« j'ai eu l'opportunité de racheter deux magasins avec ma compagne, à Cournon, dont mon premier Optic Dome. Pendant deux ans nous sommes restés opticiens traditionnels, puis j'ai cherché un moyen de me différencier des grandes chaînes ».* C'est alors que Thibault a eu cette idée originale en juin 2016, ne proposer que des lunettes « made in France». Très vite, tout s'est enchaîné avec le rachat d'un troisième magasin, Optic Dome à Riom, où l'on ne trouve que des lunettes 100% françaises depuis début 2017. Côté organisation, Thibault gère les deux boutiques Optic Dome en rotation avec une collaboratrice. *« Je suis impliqué dans le développement de chaque magasin, c'est important pour moi de pouvoir m'y rendre.»*

100% français, des montures jusqu'aux verres

« Ma réflexion est partie de mes clients : quand j'étais opticien traditionnel et que je leur montrais des lunettes 100% françaises, ils trouvaient que c'était un plus et ils aimaient bien cette idée. Aujourd'hui, certains clients ne viennent que pour acheter un produit français ». Thibault Randoin y tient, il ne se fournit que chez des producteurs français, que ce soit pour les montures ou pour les verres. *« J'aime quand le client repart avec un équipement fabriqué en France. Je demande au minimum que « made in France » soit inscrit dans la branche », et certaines ont même le label « Origine France Garantie » !*

Et les avantages de faire du 100% français sont nombreux… En plus de préserver et de générer des emplois sur le territoire, c'est la conservation de nos richesses et du savoir-faire des lunetiers français que Thibault veut mettre en avant. *« C'est une satisfaction personnelle, je suis content de faire ça. D'autant plus qu'il n'y a que très peu d'opticiens « made in France » sur le territoire ».* Et cet opticien indépendant reste compétitif au niveau des prix, avec un choix de près de 500 lunettes optiques différentes.



100% français, mais aussi 100% auvergnat avec ces lunettes en bois fabriquées à la main à Saint-Babel.

100% auvergnat, valoriser le savoir-faire local

Côté fournisseur, les montures viennent pour 80% de Morez, berceau des lunetiers dans le Jura. 10% viennent de Paris et les 10% restants de petits créateurs. Parmi eux, se trouve un créateur de Saint-Babel qui fabrique des lunettes en bois 100% auvergnates de la marque Wood Light. À l'origine, ce créateur est fabricant de skis en bois. *« En discutant avec cet ami, nous avons eu l'idée de faire des lunettes avec ses chutes de bois. Elles sont fabriquées à la main, donc 100% artisanales ».* Quant aux verres, Thibault a fait le choix de la marque Novacel basée à Château-Thierry dans l'Aisne, qui appartient à 75% à la marque Essilor, leader du marché.

« J'ai aussi la particularité d'être opticien pour les équipements de sport. Je propose des lunettes adaptées à la vue pour la plongée, le ski, le vélo, la course… Il y a une demande aujourd'hui car il est difficile de trouver un conseil et des équipements adaptés. J'ai même des clients qui viennent de Vichy ou de Roanne pour cette prestation-là.»

« J'aime l'entrepreneuriat »

« Je le savais dès le départ, j'ai fait mes études avec l'idée de devenir mon propre patron ». Ce jeune opticien ne manque pas d'ambition, à la tête de trois magasins, il rêve de les développer et pourquoi pas de reprendre ou de créer une autre boutique. Géographiquement, cet amoureux de la montagne et des sports en plein air souhaite rester dans notre belle région. *« Il y a déjà fort à faire en Auvergne. Il faut qu'il y ait un potentiel, car le taux de renouvellement des lunettes est de trois ans. Mais je rêve d'ouvrir un magasin à Orcines, car j'adore être au pied du Puy-de-Dôme ».*

KAREN MARUEL

> *« Ethiquement, je trouve ça sympa de faire du « made in France » et d'avoir des clients qui me ressemblent ».*

Son profil

- **Etudes : Bac économique et social (ES) ; BTS opticien Lunetier à Morez**
- **Installation : achat de deux premiers magasins en 2014 à Cournon d'Auvergne ; achat d'un troisième magasin à Riom en octobre 2016.**

Les Grands Prix de la Publicité de la Presse Agricole et Rurale

Faux British mais vrais prix aux Phoebus 2017 de la Presse Agricole



Le jeudi 16 mars 2017, la 27ème cérémonie des Phoebus a célébré une nouvelle fois les deux facettes indissociables de la Presse Agricole, en décernant les Grands Prix de la Publicité et le Grand Prix Éditorial dans ce joli cocon qu'est le théâtre Saint-Georges dans le IXème arrondissement de Paris. Près de 300 annonceurs, éditeurs et représentants d'agences de publicité, ont assisté à ces deux palmarès qui récompensent les meilleures créations visuelles publicitaires de l'année et les initiatives éditoriales les plus marquantes. Avec ses 147 publications nationales, régionales et départementales, la presse agricole, rurale et cynégétique est à la fois un outil de travail, un vecteur d'opinions et un outil de proximité qui reflète la vie des territoires et donne la parole à ses acteurs. Enchaînant sur ces vrais prix, de Faux British ont investi le théâtre : décidés à créer un thriller alors qu'ils ne sont jamais montés sur scène, ils ont mené leur enquête meurtrière dans un tourbillon de catastrophes pour la plus grande joie du public. Faux British mais vrai bonheur, les invités ont poursuivi la soirée par un somptueux cocktail dînatoire, dans le riche décor de la fondation Dosne-Thiers.

Dorothée Bourget

Grand Prix Cultures

Annonceur : **Desmazières**
Agence : **Sylvie Amar Studio**
Campagne : **La Saga Excellency**



phoebus 2017

Grand Prix de la Campagne Institutionnelle

Annonceur : **Tonnellerie Cadus**
Agence : **Buenos Aires**
Campagne : **1 fût, 1 arbre**



Grand Prix Machinisme

Annonceur : **Claas France**
Agence : **Serviceplan**
Campagne : **#Projection(s)**



Le détail des primés est disponible sur le site **www.presseagricole.com**

Syndicat National de la Presse Agricole et Rurale
17 rue Castagnary - 75015 Paris - 01 44 90 43 60